

MÉTÉOROLOGIE  
Générallement ensoleillé  
Plus frais.  
Max.: 50

FÊTE DU JOUR  
STE MARIE SALOME

Les librairies  
F. PILON INC.  
Papeteries - Dactylographes  
Accessoires de bureau

Gracieuseté de  
SHEARER LUMBER CO. LTD.  
MONTREAL

10¢

## Wagner, après sa visite à Washington: la brèche faite au Québec sera élargie

WASHINGTON — Le ministre de la justice du Québec, M. Claude Wagner, a indiqué hier à l'issue d'une rencontre avec l'attorney-général des États-Unis, M. Nicholas Katzenbach, que les informations recueillies à ce jour au Québec permettent de faire le lien entre le crime organisé dans la province et le crime organisé aux États-Unis. Il a ajouté que les nouveaux renseignements qu'il avait transmis à son collègue pour-

raient donner lieu à des arrestations aux États-Unis.

D'autres échanges d'informations auront lieu entre le ministre québécois de la justice et le FBI, a-t-il précisé.

M. Wagner a dit que les événements survenus récemment au Québec avaient effectué une brèche qui sera élargie.

Le crime organisé ne connaît pas de frontières, utilisant la façade d'entreprises légitimes

pour faire son commerce illégal. Il a dit qu'il s'attendait à d'autres arrestations au Québec.

M. Wagner a déclaré que des capitaux américains ont été investis dans les crimes qui ont jusqu'à ce jour conduit à la découverte de quatre cadavres, dans la région de Québec. Il a indiqué que les autorités policières sont à la recherche de huit autres victimes possibles.

Le ministre s'est entretenu durant trois quarts d'heure avec M. Katzenbach, et tous deux ont qualifié de fructueuses leurs discussions. Ils ont révélé avoir abordé différents sujets, dont plusieurs ont trait au crime organisé.

Le ministre a dit que le travail de la Gendarmerie royale, de la Sûreté provinciale et des corps policiers locaux a permis de recueillir de nouvelles données qu'il avait cru de son de-

voir de transmettre aux autorités américaines.

M. Wagner a regagné immédiatement Montréal et il doit se rendre aujourd'hui à Québec pour la session spéciale de la Législature.

Outre sa rencontre avec M. Katzenbach, la seule activité de M. Wagner à Washington a été de se recueillir sur la tombe de l'ancien président Kennedy.

## Lesage: loin d'être une menace, le capital étranger est "très utile"

M. Jean Lesage a affirmé hier soir que "l'opinion publique québécoise, et en particulier l'opinion publique canadienne-française, loin de penser que le capital étranger est une menace, voit ce capital étranger investi au Canada comme une addition très utile aux projets que mènent les entreprises privées canadiennes et le secteur public, chacun dans leur champ respectif."

"Il se peut qu'à une certaine époque, a déclaré le premier ministre québécois, les Canadiens français se sentaient près d'être submergés par des investissements sur lesquels ils ne pouvaient exercer aucune influence."

"Et nous avons été témoins dans le passé, a-t-il ajouté, de fortes réactions émotives qui étaient l'expression de cette crainte."

M. Lesage, qui parlait à l'inauguration de la place Victoria, à Montréal, a noté que le gouvernement québécois avait élargi la participation des Canadiens français aux principales décisions industrielles et financières, en "ouvrant à la population canadienne-française des instruments économiques et sociaux essentiels."

"Et ainsi, la population du Québec, a-t-il dit, est de moins en moins préoccupée par les conséquences des investissements étrangers."

Il en résulte graduellement des "attitudes sobres et plus rationnelles à l'égard des bienfaits remarquables qu'apporte à l'économie du Québec le capital, les techniques et le savoir-faire étrangers."

M. Lesage a, d'autre part, énuméré quatre des principaux objectifs que poursuit le gouvernement québécois. En premier lieu, il était devenu "nécessaire de réorienter l'enseignement dans le Québec". Il faut, a dit M. Lesage, que de ici peu d'années, le marché du travail puisse être convenablement approvisionné en techniciens de toutes sortes et de tous les niveaux."

"En second lieu, a-t-il ajouté, il convient d'améliorer la nature et les modalités de tout le système de protection qu'un Etat moderne accorde à ses citoyens. Nous approchons rapidement d'une nouvelle ère où la sécurité de l'individu par rapport aux aléas de la vie et de son degré d'adaptation exigent l'organisation de services qualitatifs, de réadaptation par exemple, ou de reclassement."

Le troisième objectif avait trait à la structure industrielle du Québec.

"Il faut, a dit M. Lesage, que l'on facilite le développement et, le cas échéant, l'apparition d'activités économiques qui soient en même temps celles qui engendrent les revenus les plus élevés et celles qui attirent à longue échéance une main-d'oeuvre importante."

"Enfin, a poursuivi le premier ministre québécois, un quatrième objectif a trait au développement régional."

"Cette tâche est urgente, a-t-il insisté, ajoutant: une région qui ne se développe pas convenablement et qui est marquée par un sous-emploi chronique, qui ne participe pas, en somme, aux grands mouvements de l'économie nationale, est une région qui, pour le trésor public, est terriblement coûteuse. Dans ce sens, le développement régional n'est pas seulement une mesure d'ordre social; c'est aussi une mesure d'efficacité économique."

M. Lesage a affirmé encore que le gouvernement du Québec s'était placé dans une situation qui lui permet d'assumer ses responsabilités envers l'économie prise dans son ensemble, mais il n'envisage pas pour autant d'écarter la participation de l'entreprise privée dans le développement de l'économie."

## Préserver Montréal de la pègre...

Le premier ministre Jean Lesage a affirmé hier qu'il fallait poursuivre "la pègre jusque dans ses retranchements les plus cachés", afin de préserver la bonne renommée de Montréal et de la province.

M. Lesage a fait cette déclaration à l'extérieur de la Tour de la Bourse, Place Victoria, au cours des cérémonies qui ont marqué l'inauguration du nouveau parquet de la Bourse. Il ne devait prendre la parole qu'au dîner qui a clôturé cette journée mémorable, mais il a été invité à brûler-pourpoint à dire quelques mots par le maire de cérémonie, M. Paul Bienvenue, président de Place Victoria.

Le maire Jean Drapeau avait souligné que la Tour marquait un éclatant chaînon de plus dans la série de réalisations qui sont en voie de faire de Montréal une "grande ville internationale". Il a chaudement félicité les hommes d'affaires italiens qui ont conçu et réalisé ce prestigieux projet et qui ont prouvé qu'il y avait moyen de ne pas "diabler" le beau du gigantesque. Il remercia enfin le gouvernement Lesage de sa précieuse collaboration en vue de faciliter l'expansion continue et toujours plus rapide de la métropole.

Pris un peu au dépourvu, le premier ministre dit qu'il avait l'habitude d'être invité ainsi à prononcer quelques mots, comme si on voulait lui faire prendre un "appâtif" avant d'entamer sa pièce de résistance...

Relevant les propos de M. Drapeau, M. Lesage fit observer que la collaboration dont il avait fait mention jouait dans les deux sens.

"La ville de Montréal, ajouta-t-il en souriant, vient de nous rendre un fier service en désageant son chef de police des engagements qu'il avait envers elle, permettant ainsi à M. J.-Adrien Robert d'accéder au poste de directeur général de la Sûreté provinciale."

La présence de M. Robert à la sûreté et celle de son principal adjoint comme chef de police de Montréal (M. Jean-Paul Gilbert) facilitera la lutte contre le crime, de dire le premier ministre.

M. Lesage ajouta que cette lutte était nécessaire en vue de préserver la bonne renommée de Montréal et de la province. Nous voulons, dit-il, Voir page 14: Montréal



Montés dans une calèche, le premier ministre Jean Lesage et le maire Jean Drapeau saluent joyeusement les centaines de personnes qui avaient momentanément laissé comptes et comptoirs, hier après-midi, pour suivre le défilé animé qui se rendait de la rue St-François-Xavier à la Place Victoria, où se sont déroulées les cérémonies d'inauguration du nouveau parquet de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. Nos informations en page 3. (Photo Le Devoir)

## Début de la session spéciale Le député Yves Gabias ne serait pas expulsé

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — La session spéciale de la Législature qui débute ce matin marquera la rentrée officielle de M. Yves Gabias à l'Assemblée législative. On sait qu'au mois de juillet 1964, la majorité libérale expulsait de la Chambre le député U.N. de Trois-Rivières pour une période de trois ans, à la suite d'accusations que M. Gabias avait portées contre l'ex-procureur général, M. René Hamel. Un comité de l'Assemblée législative ayant jugé ces accusations non fondées, la Chambre décidait donc de punir le dénonciateur.

Cependant, les règlements prévoient qu'une telle condamnation doit être renouvelée au début de chaque nouvelle session, et cela durant trois ans. En janvier dernier, après un débat acerbe, la majorité libérale maintenait sa sentence contre le député de Trois-Rivières.

De nombreux ministres et députés libéraux n'ont guère pris ce geste qui avait un relent de vengeance.

Ces mêmes ministres et députés n'accepteront pas que la majorité ministérielle exige une fois de plus aujourd'hui l'expulsion de M. Gabias.

On sait que cette session spéciale est convoquée pour l'adoption d'une loi d'urgence ayant pour but de permettre la reprise le plus tôt possible du service des bacs-traversiers entre Québec et Lévis. Le moment serait donc très mal choisi de provoquer un débat interminable sur le sort du député de Trois-Rivières.

Comme sa suspension doit se faire d'une session à l'autre, le greffier de l'Assemblée législative a donc convoqué en bonne et due forme M. Gabias pour la réunion spéciale d'aujourd'hui.

M. Gabias a déclaré qu'il acceptait cette invitation avec plaisir et qu'il occupera son fauteuil à l'Assemblée législative dès 10.30 heures, ce matin.

Le gouvernement ne lui causera pas d'ennui, d'autant plus qu'il tient à mettre fin à cette session le plus tôt possible, le premier ministre devant quitter la capitale, lundi, pour un voyage en Europe qui le conduira, entre autres, à Milan où il présidera à l'inauguration du bureau du Québec dans cette ville industrielle d'Italie.

Dès ce matin, le député de Trois-Rivières pourra donc, en toute liberté, reprendre sa coutume d'antan en posant au gouvernement les mille et une questions qui ont habituellement le don de mettre à nu le caractère explosif du premier ministre.

## Fin de la grève du Château Frontenac

QUEBEC — La grève du Château Frontenac qui durait depuis le 6 septembre dernier a pris fin hier par la signature d'une convention collective d'une durée de trois ans.

Un porte-parole du Canadian Pacific, qui est propriétaire de l'hôtel, a déclaré qu'il serait ouvert vers le 1er novembre. Quelque 500 employés syndiqués qui sont affiliés à la Fraternité des cheminots, employés de transports et autres ouvriers étaient affectés par l'arrêt de travail. On ne connaît pas les termes de l'accord. Les syndiqués réclamaient des hausses de salaire de 15 pour cent alors que la compagnie offrait une hausse horaire de 5 cents à compter du 1er septembre dernier et deux autres de trois cents devant entrer en vigueur les 1er septembre 1966 et 1967.

Le Château Frontenac, qui est habituellement bondé à cette période-ci de l'année, peut accommoder quelque 1,000 personnes.

## Le vol Gemini-VI, lundi, sera le plus difficile jamais tenté

WASHINGTON — Le vol Gemini-6 que Walter Schirra et Tom Stafford entreprendront lundi matin sera le plus difficile jamais tenté par les États-Unis. Telle est l'opinion officielle de la NASA. Celle des experts est qu'il s'agira aussi de la plus dangereuse tentative spatiale américaine.

Ni les James McDivitt et Edward White de Gemini-4 ni leurs successeurs Gordon Cooper et Charles Conrad du vol suivant ne sont parvenus à réaliser de rendez-

vous, qui avec le second étage de leur fusée porteeuse, qui avec un petit satellite largué par Gemini-5. Cette fois Schirra et Stafford vont essayer non seulement de se rapprocher d'un véhicule Agena mis sur orbite 1 heure 41 minutes avant eux, mais ils tenteront aussi une manœuvre d'accostage et de verrouillage avec l'Agena.

Si tout se passe comme prévu au plan de vol le plus complexe et le plus flexible qu'ait jamais préparé la NASA, le

premier abordage se réalisera au cours de la quatrième orbite. Trois autres opérations analogues sont prévues si, évidemment, le déverrouillage s'est bien effectué. La dernière de celles-ci se terminera 18h30 après le lancement. Dans ce cas, les pilotes s'endorment de concert et on ne les réveillera qu'une heure avant que l'allumage de leurs rétro-fusées mette un terme à un voyage alors limité à 24 heures dans le cosmos.

Voir page 14: Gemini



## M. Pearson termine aujourd'hui sa campagne dans les Maritimes

OTTAWA — Dernier jour de sa campagne dans les maritimes, le premier ministre, rentré des prairies jeudi, est attendu à Halifax cet après-midi et des partisans de toute la Nouvelle-Ecosse l'accueilleront ce soir dans le forum de la capitale.

En Alberta et en Saskatchewan M. Pearson a tenté de convaincre ses auditeurs qu'il leur faut se libérer de l'emprise conservatrice, et à Humboldt, ses organisateurs ont été fort satisfaits de constater que près de 3,000 personnes s'étaient rendues l'entendre.

Après cette tournée de deux jours, M. Pearson a fait une brève escale et pris un peu de repos à Ottawa. Comme ailleurs dans les prairies, M. Pearson à Humboldt a rappelé à l'auditoire la nécessité pour les citoyens de la Saskatchewan d'être représentés dans le gouvernement aux communes.

En avril 63, les 17 députés de la province ont appuyé le parti conservateur. Le premier ministre libéral Thatcher et M. Pearson ont été ovationnés par la foule, et le premier ministre a laissé entrevoir la solution prochaine du conflit qui

oppose les deux hommes sur les subventions pour l'exploitation des gisements miniers.

La Saskatchewan attend beaucoup de ses gisements de potasse mais au terme de la loi actuelle le gouvernement d'Ottawa refuse d'accorder des concessions fiscales pour leur exploitation.

À Halifax, M. Pearson sera bien chez lui. Le comté a élu deux députés libéraux aux communes, après avoir voté contre lui durant les trois élections précédentes, brisant ainsi avec une tradition vieille de 22 ans. Malgré tout la Nouvelle-Ecosse a élu sept conservateurs, et cinq libéraux.

L'itinéraire de M. Pearson s'accélère à mesure que l'on s'approche du 8 novembre. Après la tournée de Halifax, le premier ministre entreprend celle du Sud-Ouest ontarien, une région à laquelle le parti attache une grande importance. Bien qu'il ait commencé sa campagne sur un rythme lent, l'avion notisé du premier ministre a déjà parcouru 12,500 milles, la moitié de la circonférence du globe. La semaine prochaine également M. Pearson doit se rendre en Colombie-Britannique.

## Diefenbaker: Pearson a fait vœu de silence

OTTAWA — Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, soutient que M. Pearson s'enferme dans un mutisme qui étouffe chez un homme qui a pourtant lancé un appel au peuple, le 8 novembre.

Devant quelque 150 personnes, hier, à Ottawa, M. Diefenbaker a dit croire que M. Pearson a tout simplement fait vœu de silence, traduisant ainsi les intentions du parti, si toutefois il est réélu, a-t-il dit.

"Comment M. Pearson peut-il faire vœu de silence et réclamer en même temps les suffrages des citoyens?" s'est demandé le leader conservateur.

Il a cité les propos de M. Hellyer, ministre de la défense, pour affirmer que les libéraux ont besoin de la majorité pour imposer des mesures impopulaires. "Je demande au premier ministre de les sortir de ses tiroirs pour voir ce que c'est", a dit le chef tory.

M. Diefenbaker a souligné que les libéraux ne se sont pas mal débrouillés sur le chapitre des mesures impopulaires tout en étant minoritaires. "Il y a eu trop de trucs sous la table depuis deux ans et demi".

Les libéraux n'ont rien dit durant la campagne électorale de 1963 sur la question du drapeau ou l'élevation de provinces au rang d'États associés.

Au cours d'un meeting précédent dans le comté de Carleton, M. Diefenbaker a affirmé que M. Pearson s'inquiète maintenant de savoir s'il pourra obtenir une minorité, sans parler d'une majorité.



Voir page 14: Diefenbaker

## UCC: congrès de la consolidation

de notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

QUEBEC — Le 41e congrès de l'Union catholique des cultivateurs, qui a pris fin hier soir, aura été le congrès de la consolidation des politiques antérieures.

Commentant l'allure générale des débats, le président Lionel Sorel (réélu par acclamation), a noté hier au cours d'une conférence de presse que l'an dernier le congrès avait fait "une recapitulation générale" des problèmes de l'agriculture et des solutions possibles, et qu'on ne pouvait s'attendre à des thèmes entièrement nouveaux cette année, alors que les délégués se sont attachés à préciser et adapter les politiques de la confédération.

À cette même conférence de presse, un organisateur syndical de l'UCC, M. Jean-Marie Couët, a émis à titre personnel l'opinion que l'imminence d'élections fédérales a influé sur le ton des débats. Pour ne pas avoir l'air de "faire de la politique", beaucoup de délégués se sont montrés plus modérés qu'en temps ordinaire, M. Sorel partage cette impression.

Enfin, le nouveau premier vice-président de l'Union, M. Albert Allain, d'Amos, croit que les difficultés exceptionnelles éprouvées par les cultivateurs au cours de l'année à cause des intempéries ont amené les délégués à insister davantage sur les questions immédiates et concrètes plutôt que sur les politiques à long terme.

Rappelons, au chapitre des mesures concrètes, que le congrès a demandé mardi au gouvernement provincial de déclarer sinistrés tous les comtés de la province, au lieu de 50 seulement, et mercredi au gouvernement fédéral d'adopter des correctifs à sa politique laitière pour la présente année, rétroactivement au premier mai.

Les deux ministres concernés, M. Alcide Courcy au provincial, et M. Maurice Sauvé au fédéral, ont répondu à ces requêtes mais M. Sorel a dit hier que la réponse n'est pas satisfaisante. M. Sorel a noté que M. Courcy, dans un télégramme au congrès,

affirme que les enquêteurs du ministère étudient les dommages dans tous les comtés au moyen d'un échantillon au hasard. Au lieu de nous dire tout simplement qu'il prend notre requête en sérieuse considération, il nous dit qu'on fait enquête", commente le président de l'UCC.

Quant à M. Sauvé, lors de son passage au congrès mercredi soir, il a dit aux dirigeants de l'UCC que la présente politique laitière fédérale a été adoptée par le parlement et qu'il serait inopportun de la modifier par arrêté ministériel en pleine campagne électorale, rapporte M. Sorel.

### SYNDICALISME AGRICOLE

Aux dernières heures du congrès, les délégués ont entendu un rapport sur les démarches poursuivies par leurs dirigeants en vue d'obtenir une loi du syndicalisme agricole au Québec. On se souvient que cet objectif avait été l'un des principaux thèmes du congrès de 1964.

Me Camille G. Moreau, directeur du service de l'organisation générale à l'UCC, a expliqué qu'au cours de l'année la Confédération avait ajusté son tir à ce sujet. Elle a décidé de diviser son action sur deux voies:

Tout ce qui concerne la mise en marché ordonnée des produits par l'activité professionnelle des syndicats spécialisés, elle veut le voir couvert par la loi des marchés agricoles. Par contre, elle réclame une loi distincte du syndicalisme agricole dont les termes seront très simples, et qui prévoiera les modes de formation des syndicats, de cotisation et d'affiliation. Cette deuxième loi remplacera pour les cultivateurs la loi des syndicats professionnels, dont ils se sont servis jusqu'à maintenant, et qui n'est plus actuelle notamment à cause de syndicats professionnels à un niveau qui pourrait être exorbitant pour les cultivateurs, étant donné la multiplicité des syndicats spécialisés auxquels ils doivent adhérer pour couvrir l'ensemble de leur production.

Voir page 14: Le congrès de l'UCC

# Attribution des prix Nobel de physique et de chimie: trois Américains, un Japonais

STOCKHOLM — L'Académie des sciences du royaume de Suède a accordé hier ses prix Nobel de physique et de chimie.

Le prix de physique a été attribué conjointement au professeur Sin-Itiro Tomonaga, de l'université de Tokyo, ainsi qu'à deux savants américains, MM. Julian Schwinger, de l'université Harvard, et Richard Feynman, de l'université de Pasadena.

Quant au prix Nobel de chimie, il a été attribué au professeur Robert Burns Woodward, des Etats-Unis.

ture de la matière que sont allés, cette année encore, les prix Nobel de physique et de chimie.

Les physiciens Sin-Itiro Tomonaga, Schwinger et Weyham ont approfondi nos connaissances sur la structure de l'atome, plus précisément sur les forces qui existent à l'intérieur du noyau de l'atome et la dynamique de ces particules étranges dont l'une d'entre elles constitue peut-être la "brique" élémentaire de tout l'édifice de la matière.

De son côté, le chimiste Woodward, à l'inverse des physiciens qui démontrent la matière pour en connaître le mé-

canisme, est parvenu à reconstruire, c'est-à-dire à synthétiser, certaines molécules.

On peut noter également que le prix Nobel de la médecine 1965 a été attribué à trois spécialistes de la biologie moléculaire qui ont fait progresser nos connaissances dans les mécanismes de la cellule vivante.

C'est le nom du physicien japonais qui vient en tête, et c'est lui en fait qui a découvert la méthode ayant permis par la suite à lui-même et aux deux Américains de repérer les marques infinitésimales de l'interaction entre les particu-

les actives et le champ de radiations qui les entoure dans l'atome.

Il a été le premier à publier en 1943, pendant la guerre, en langue japonaise, le résultat de ses observations qui ne purent être portées à la connaissance du monde occidental qu'en 1946 lorsqu'elles firent l'objet d'une publication en langue anglaise après la fin de la guerre.

Les travaux du professeur Julian Schwinger ne vinrent que plus tard en 1948, et furent suivis de ceux du professeur Feynman.

Comme cela arrive souvent dans la recherche scientifique, il s'agit bien d'un travail d'équipe mais les membres de cette équipe récompensés ont travaillé dans ce cas particulier aux antipodes du globe, profitant constamment des résultats acquis par chacun d'eux.

Commentant l'attribution du prix Nobel de chimie 1965 au professeur américain Robert Burns Woodward, le professeur Rudberg de l'Académie suédoise des sciences a déclaré que "Woodward pouvait être

considéré comme un véritable "Magicien de la chimie organique".

Il a été le premier à réaliser entièrement la synthèse de la chlorophylle, et il a recréé des substances organiques, notamment certains antibiotiques et anesthésiques, qui peuvent être considérées comme supérieures à celles que l'on trouve à l'état naturel, en ce qu'il en a exclu certains principes nocifs qu'elles contiennent.

C'est surtout dans le domaine des antibiotiques et des

anesthésiques que les travaux du professeur Woodward peuvent être appelés à trouver d'importantes applications pratiques: ils peuvent conduire à la réalisation de produits nouveaux ou plus exactement peut-être renouvelés, l'idée fondamentale étant la même que pour les produits déjà existants.

Le professeur Sin-Itiro Tomonaga est le deuxième savant japonais à obtenir un prix Nobel de physique: en 1949, le professeur Hideki Yukawa, de l'université de Tokyo égale-

ment, avait déjà obtenu cette distinction pour sa prédiction de l'existence des mésons.

Les professeurs Schwinger et Feynman sont les 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> Américains à recevoir le prix Nobel de physique, tandis que le professeur Woodward est le 15<sup>e</sup> savant américain à obtenir un prix de chimie.

La remise des prix, qui s'élevait cette année à 232 couronnes, sera faite le 10 décembre à Stockholm dans un déploiement fastueux, en présence du roi Gustave VI Adolf de Suède, de la famille royale et les savants suédois.

EN LA PERSONNE DU P. EPHREM,

## Un éminent spécialiste de la science médiévale est disparu

Après une carrière intellectuelle de 40 ans, le père Ephrem Longpré, franciscain, dont les travaux lui avaient acquis une grande réputation de spécialiste des études médiévales, est décédé mardi 19 octobre à l'âge de 75 ans.

Il était originaire d'Upton (Bagot) dans le diocèse de St-Hyacinthe où ses parents s'étaient établis peu après sa naissance.

Le père Ephrem Longpré a revêtu l'habit franciscain en 1911, et fut ordonné prêtre à Québec en 1918 des mains de Mgr Paul-Eugène Roy.

Envoyé à Rome, à l'Institut pontifical oriental, le P. Ephrem y obtint un doctorat en théologie. Au terme de ses études, ses supérieurs l'envoyèrent dans le Collège St-Bonaventure à Quaracchi, près de Florence, Italie, où un groupe de savants franciscains s'adonne aux éditions et à l'étude des auteurs franciscains du moyen âge. Le jeune P. Ephrem y restera 18 ans (1920-1938). Il y travailla d'abord à l'édition de la *Somma théologique* d'Alexandre de Hales, qu'il fournit les introductions doctrinales aux deux premiers volumes.

En 1923, il doit s'occuper de Duns Scot, célèbre théologien franciscain de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, émule de saint Thomas d'Aquin. Du mois d'août 1927 jusqu'en 1938, à titre de préfet de la Commission formée en vue de l'édition critique des oeuvres de Duns Scot, il parcourt les bibliothèques des principaux pays d'Europe: Angleterre, Italie, Espagne, France, Belgique, Allemagne, Autriche, où il trouva le ma-

tériel nécessaire à l'édition projetée.

En 1938, la direction de l'édition ayant été dévolue à une nouvelle commission, le P. Ephrem se fixait à Paris, où il continuera ses travaux et études théologiques.

Pendant une carrière intellectuelle de 40 ans, il collabora aux principales revues spécialisées de théologie et d'histoire, aux dictionnaires de sciences ecclésiastiques, où ses articles lui valurent d'être regardé et reconnu comme le plus grand médiéviste moderne.

La guerre interrompit pendant quelques années l'activité studieuse du P. Ephrem Longpré. Pour échapper à la Gestapo, en France, il se réfugia dans le maquis de la résistance française de décembre 1940 à novembre 1944. Il y gagna une décoration de la part du gouvernement anglais, mais y ruina presque sa santé.

Outre ses confrères franciscains, le P. Ephrem laisse dans le deuil plusieurs frères, dont l'abbé Anselme Longpré, prédicateur, Montréal, et plusieurs sœurs, dont Mère Marie-Crescent, des Franciscaines Missionnaires de Marie, actuellement en Australie.

Un service funèbre sera célébré dans l'église conventuelle des Franciscains de Rosemont (5750, boul. Rosemont, Montréal), samedi 23 octobre à 9 heures.

## Décès de la RS St-Tharcicius

La R. S. St-Tharcicius, née Berthe Mousseau, des Soeurs de la Miséricorde, est décédée mercredi, le 20 octobre, à l'âge de 71 ans, après une longue maladie. Née à Montréal du mariage de feu Joseph-Eduard Mousseau et de feu Georgiana Dussault, elle entra au Noviciat le 7 décembre 1918, où elle revêtit le saint habit le 8 septembre 1919. Prononçant ses premiers vœux le 24 mai 1921, elle fit sa profession perpétuelle le 24 mai 1924. Succesivement attachée aux hôpitaux de la Miséricorde de Montréal, Misericordia Hospital of New York, Oak Park Hospital en Illinois, Etats-Unis, elle fut nommée de 1946 à 1949 supérieure à l'hôpital de la Misericorde à Montréal, et de 1949 à 1952, 3<sup>e</sup> assistante-générale du Conseil à la Maison Mère. En 1953 elle est nommée à l'hôpital Sancta Maria de Los Angeles, Californie, et en 1955 au bureau d'admission de l'hôpital Ste-Marie des Trois-Rivières. En 1964 elle se retira à la Maison Mère à Cartierville jusqu'à aujourd'hui, date de sa mort.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison Mère de la Communauté à 12435 de la Misericorde à Cartierville. Les funérailles seront chantées cet après-midi à 4 h. 30, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

## DÉCÈS

**LANOUEFFE** — Subitement à Montréal, le 20 octobre 1965 à l'âge de 69 ans, il mourut M. Louis Lanoüette, époux de feu Berthe Jodoin. Les funérailles auront lieu samedi, le convoi funèbre partira du salon Francoeur et Filz, no 163 ouest rue St-Charles, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PHANEUF** — Subitement à Actonville, le 20 octobre 1965, est décédé, M. Roland Phaneuf (organiste à St-Léon de Westmount), époux de Marcelle David, demeurant à 2715 Claville. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira du salon Arthur Dallaire Inc. no 3284 rue Bellechasse, angle 11<sup>e</sup> avenue, Rosemont à 9h.30 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HUILE D'OLIVE VIERGE**



une tradition de qualité depuis 1857 Huile d'olive PUGET du fruit le premier jet

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES Magny Poitier Inc. 8603 BOUL. ST-LAURENT 6520, ST-DENIS 10,256, ST-LAURENT Tél.: 277-5700

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

## REPRÉSENTANT (E) DE VENTES

(Interviewer) Personne sérieuse et distinguée, honnête et dynamique possédant voiture. Parfaite éducation. Ce travail consiste à interviewer l'élite canadienne d'expression française. Ecrire en mentionnant curriculum vitae à: **INSTITUT BIOGRAPHIQUE CANADIEN** 680, Calixa-Lavallée, Ch. 8, Québec.

## DEMANDE D'EMPLOI

Homme âgé 45 ans, bilingue, formation comptable et administrative, depuis 12 ans dans l'assurance-vie comme agent, assistant-gérant et gérant, recherche emploi comme gérant, administrateur, relations publiques, etc.

Ecrire à: Case 1417, Le Devoir

## BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

### BIBLIOTHECAIRE DEMANDÉ

**Salaire:** \$5,220, plus (selon les qualifications). **Fonctions:** Sous direction générale, être responsable du catalogue sur fiches des films et films fixes de la Cinémathèque.

**Qualifications requises:** Baccalauréat ès arts. Bachelier en bibliothéconomie. Vaste connaissance dans les domaines de l'art et du film. Intérêt manifeste pour la recherche approfondie. Connaissance de l'anglais nécessaire. Sens de l'organisation et de la méthode. Aptitude à diriger du personnel.

On est prié d'écrire à: Case 1418, Le Devoir

## ADMINISTRATEUR

Notre client, une importante organisation d'expédition océanique dans l'est du Canada cherche un homme pour remplir son poste nouvellement créé d'administrateur. C'est une situation au niveau de la direction et de l'administration qui commande une personne très expérimentée et compétente dans ce domaine.

L'homme que notre client recherche doit posséder les qualifications suivantes:

- être bilingue — anglais et français
- avoir une vaste connaissance de l'expédition océanique dans tous ses aspects internationaux en particulier.
- doit être capable de diriger, et être expérimenté en relations publiques.
- avoir de l'expérience à traiter des problèmes ouvriers.

Le siège social est situé à Montréal et la situation comporte des voyages, principalement dans l'est du Canada. Nous offrons d'excellents bénéfices; dépréciation d'auto et dépenses.

Age: 35 à 50 ans.

La catégorie de salaire des candidats que nous recherchons pour cet emploi ne pourrait être moins de \$18,000.

Veillez répondre confidentiellement à: **Urwick, Currie Limited** Conseillers en administration 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2.

## AUTOMATEC INC.

### RECHERCHER LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR

### ou d'un TECHNICIEN

### SPECIALISTE EN PROGRAMMATION PAR LA METHODE "C.P.M." OU "PERT"

(L'expérience en recherches opérationnelles serait un avantage.)

S.V.P. Faire parvenir curriculum vitae ou résumé à: **M. René Dame, Directeur administratif** 4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal

## SECRETARE

Une association nationale d'hommes d'affaires a besoin d'une secrétaire compétente. Les candidates devront posséder une bonne connaissance du français, de la dactylographie (machine à écrire électrique) et de la sténographie, ainsi qu'une connaissance courante de l'anglais. Semaine de 35 heures, 5 jours. Avantages sociaux courants.

Veillez faire votre demande par écrit en précisant votre âge, vos antécédents et le salaire désiré à:

CASE 1416, "LE DEVOIR"

## DIRECTEUR DES ACHATS

Bilingue

Directeur des achats pour magasin à rayons avec expérience dans les meubles, tapis, décoration, radios, stéréos, télévisions, cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses.

Le candidat doit posséder plusieurs années d'expérience dans ce domaine et être parfait bilingue.

Veillez adresser votre curriculum vitae à:

**DUPUIS FRÈRES LIMITÉE,** a/s Mlle G. Bouvier, 865 est, rue Ste-Catherine, MtL.

## DIRECTEUR EXECUTIF

Le Service canadien pour les étudiants et les stagiaires d'outre-mer, organisme bénévole d'envergure nationale dont le bureau central est à Ottawa, cherche un directeur exécutif qui aurait pour fonctions de diriger les services et d'élaborer les programmes mis à la disposition des étudiants d'université à plein temps qui viennent de l'étranger pour étudier au Canada et des professeurs d'outre-mer engagés dans des programmes de formation de courte durée au Canada.

Traitement selon l'expérience. Le bilinguisme serait un avantage. Les candidats devraient répondre par écrit en donnant tous les détails sur leur expérience à:

**SCESO,** 338 ouest, rue Somerset, Ottawa 4.

## INGÉNIEUR PROFESSIONNEL

La Compagnie DUMEZ CANADA LIMITÉE recherche les services d'un Ingénieur diplômé, bilingue, ayant un minimum de cinq ans d'expérience dans les Travaux publics et le Bâtiment.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Monsieur Maurice ROBY,** DUMEZ CANADA LIMITÉE, 3600, avenue Barclay — suite 405, Montréal 26, P.Q.

## REALISATEUR DE TELEVISION

### DEMANDÉ

Expérience requise Conditions avantageuses

Offre intéressante pour réalisateur, régisseur ambitieux ou script-assistant

Ecrire en fournissant toutes les informations requises à:

**DIRECTEUR DE LA PRODUCTION CKTM-TV** C.P. 277 Trois-Rivières OU Pour rendez-vous personnel et rencontre au cours de la journée. COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT: **M. FERNAND PAQUET** Dir. de la Production Hôtel Reine-Elizabeth Montréal Tél. 861-3511 LUNDI, 25 octobre 1965

## COMPTABLE AGRÉÉ

On recherche un comptable agréé ayant environ 5 ans d'expérience en vérification pour prendre charge d'une équipe d'inspection. Salaire environ \$8,000.00 par année plus bénéfices marginaux. Augmentations statutaires.

Pour rendez-vous, téléphoner à:

526-0421

## SECRETARE BILINGUE

### POUR LABORATOIRES DE RECHERCHE

**Qualités requises:** Connaissance approfondie du français et de l'anglais. Minimum de 7 ans d'expérience. Aptitudes pour la terminologie technique.

Ce poste est permanent et comporte d'excellents avantages sociaux et de très bonnes conditions de travail. Les candidates sont priées de se présenter au:

**Service du personnel, LABORATOIRES AYERST** 1025, boulevard Laurentien, St-Laurent.

## ASSISTANT DIRECTEUR DU PERSONNEL

### pour un hôpital de la région de Montréal

**Qualités requises:** Avoir un B.A., ou l'équivalent. Connaissance minimum de l'anglais.

Posséder un peu d'expérience dans le domaine de l'administration du personnel.

Prière de faire parvenir curriculum vitae et traitement désiré à:

CASE 1419, LE DEVOIR.

## CHEF DE DIVISION

### ACHATS RECHERCHE

\$12,300 — \$13,800

Direction des services de gestion

ministère de la Production de défense OTTAWA

La Commission du service civil souhaite recevoir les demandes de diplômés universitaires spécialisés en administration des affaires, commerce, achats et ventes, science économique, etc., ou les demandes de comptables professionnels qui occupent présentement des postes comportant gestion et surveillance et qui possèdent plusieurs années d'expérience dans des postes incluant des responsabilités croissantes ainsi que des études provinciales et complexes sur les prix de revient des denrées, l'estimation et l'analyse des achats et ventes. On exige des candidats un esprit analytique très développé et de l'habileté à résoudre les problèmes.

Ceux qui ce genre d'emploi intéressent sont invités à faire leur demande immédiatement en soumettant un résumé de leur instruction et de leurs états de service à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4 (ONTARIO).

Les demandes seront acceptées jusqu'à ce qu'on ait trouvé un candidat compétent. Veillez mentionner le numéro de concours 65-2283.

## KAISER CANADA

demande pour leur bureau de Montréal des

### INGÉNIEURS

senior et intermédiaire, spécialisés en

### STRUCTURE MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ TUYAUTERIE

Pour participation à divers projets dans l'industrie lourde.

Excellentes possibilités d'avancement du service d'une compagnie progressive.

Traitements compatibles au tarif fixé par la Corporation des Ingénieurs du Québec.

Assurance-groupe, vie, médicale et chirurgicale, et plan de retraite.

Toute demande d'emploi sera confidentielle.

Un rendez-vous sera accordé immédiatement aux personnes intéressées, sur réception de leur curriculum vitae adressé à:

**KAISER CANADA,** 4920, avenue Western, Montréal, 6.

## M. JOHNSON DEVANT LES ASSUREURS-VIE

### Pour faire échec à la formule F-F, il suffirait d'un mot du Québec: M. Lesage le dira-t-il?

Il suffirait d'un mot du premier ministre M. Jean Lesage, pour bloquer la formule Fulton-Favreau d'amendement à la constitution, mais ce mot doit être exprimé avant les prochaines élections fédérales, car, advenant un gouvernement majoritaire fort à Ottawa, après le 8 novembre, il sera beaucoup plus difficile pour

le Québec de négocier avec lui, a déclaré hier le chef de l'opposition M. Daniel Johnson. Qu'attend M. Lesage pour adresser à Ottawa le "mot du Québec"? s'est demandé M. Johnson devant l'Association des assureurs-vie de la Rive Sud.

Rappelant qu'en ce moment et une lourde responsabilité

pèse sur les épaules du premier ministre, le chef de l'Union nationale a dit que le peuple avait clairement discerné les graves conséquences de ce document malgré le charabia juridique dont il est enveloppé.

Accepter cette formule, ce serait ruiner d'avance tout le travail entrepris par notre comité parlementaire de la constitution et par la commission Laurendeau-Dunton, selon M. Johnson, qui a précisé qu'il s'agissait de la machine la plus ingénieuse qui ait encore été conçue pour construire un Canada unitaire sous les apparences du fédéralisme.

Le chef de l'opposition a rappelé que selon cette formule il faudrait l'unanimité des 11 gouvernements du pays pour changer quoi que ce soit aux pouvoirs des provinces. Alors que les provinces à majorité anglaise ont pris bien soin de se réserver une soupape de sûreté avec la délégation des pouvoirs, le Québec ne pourrait prévoir avec les amendements proposés aucune possibilité d'obtenir un statut particulier et n'aurait aucune chance d'évoluer normalement vers une plus grande décentralisation.

Il suffirait d'un mot du premier ministre Lesage pour bloquer cette formule, a rappelé M. Johnson, qui faisait allusion à une déclaration de M. Pearson, laissant savoir récemment qu'il était prêt à la remettre en question, si le Québec en exprimait le désir. "Nous attendons un mot de Québec," avait précisé M. Pearson.

## Lavoie à son adversaire: et la pudeur?

Me Jean-Noël Lavoie a affirmé hier que son adversaire manque de "pudeur" en affirmant que son équipe de l'Alliance démocratique n'est reliée à aucun parti politique provincial.

Le maire de Laval ajoute que 17 candidats sur 22 de l'équipe Tétrault sont "totalement étiquetés comme défenseurs de l'Union nationale", ce qui, selon lui, est de nature à faire revivre "le spectre qui planait sur Québec avant 1960".

M. Lavoie souligne que, pour sa part, il ne renie pas son allégeance libérale, mais qu'il respecte celle de ses collègues, dont plusieurs n'auraient aucune allégeance connue. "Nous ne nous appuyons sur aucun parti, dit-il, mais sur un programme bien défini: celui du regroupement municipal de Laval".

Pour sa part, Me Jacques Tétrault annonce qu'il ouvrira officiellement sa campagne électorale dimanche prochain, le 24 octobre, à l'école Leblanc, à Chomedey.

L'ancien maire de Pont-Viau qui brigue les suffrages à la mairie, sera entouré de ses 21 candidats. Il exposera son programme électoral, il est notamment engagé à "mettre un terme au règne des profiteurs, à enrayer la montée des taxes, à appliquer le plan directeur tracé par des urbanistes pour la nouvelle ville, à promouvoir l'expansion industrielle et commerciale de ville de Laval".

Hier, M. Tétrault s'est dit étonné que M. Lavoie ait inscrit à son programme la suppression du poste de péage à l'entrée de l'autoroute des Laurentides, sur l'île Jésus.

"C'est alors que mon adversaire était député du comté de Laval que le péage a été imposé, dit-il. Que faisait-il donc, ce jour-là? Je ne vois nulle part qu'il s'y soit opposé".

M. Tétrault déclare enfin qu'il tentera d'obtenir l'abolition du péage et qu'il serait heureux pour le faire "que celui qui l'a laissé imposer, alors qu'il aurait pu l'empêcher".



Le maire Jean Drapeau fait retentir le gong annonçant la fermeture des transactions boursières au vieil immeuble de la rue St-François-Xavier. (Photo Le Devoir)

## Souffle de folie ou vent de jeunesse à la Bourse de Montréal

par Gilles LESAGE

Un vent de folie souffle sur la Bourse...

Telle pouvait être la réflexion d'un quidam pris hier après-midi dans l'engrenage des cérémonies qui ont marqué le nouveau départ d'institutions extrêmement sérieuses et graves: la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne, à l'occasion de la prise de possession officielle de la Tour de la Bourse, Place Victoria.

Tout commença un peu avant l'heure de fermeture des cours de la Bourse, au vieux parquet encombré et mélancolique de la rue Saint-François-Xavier. Probablement pour la première fois de son existence plus que cinquantenaire, l'antre sacré fut envahi par une horde d'invités, de photographes et de journalistes, tous munis, comme il se doit, d'un "blue chip".

Livrés au tintamarre infernal des "crieurs" et des téléphonistes — dont un profane se demande par quelle osmose obscure ils parviennent à se comprendre et à transmettre les ordres et les commandes tout en suivant les multiples fluctuations de valeurs aux noms sibyllins — MM. Lesage, Drapeau, Kierans, Hees se laissèrent bousculer à qui mieux mieux jusqu'à ce que le maire de Montréal fasse retentir solennellement le gong qui chaque jour marque la fermeture du parquet.

Cette fois, comme chaque jour depuis celui de juin 1904 où la Bourse de Montréal (fondée en 1874) prenait possession de ses locaux de la rue St-François-Xavier, eut lieu l'envoi des rubans et des carnets de notes, déjà mutilés.

A l'extérieur, la garde d'honneur et les tambours de Notre-Dame-des-Neiges présentèrent le salut d'usage au premier ministre. Puis ce fut le démarrage chamarré et insolite de toute cette bande de joyeux lurons vers la Place Victoria.

Les principaux invités prirent place dans d'extravagantes voitures du début du siècle, journalistes et "crieurs" s'entassèrent dans le vieux "tramway" dont l'original a connu l'ère victorienne.

Tambours et clairons attaquèrent joyeusement "Alouette", repris en chœur par ces gens sérieux qui étaient un peu moins déja.

La sèverité rue Saint-Jacques, toujours avérée au bon moment des "tuyaux", se départit comme par enchantement de son austerité alourdie par une fine pluie automnale.

Au moment où le convoi des "gros messieurs" s'engageait dans le couloir de la haute finance, de toutes les fenêtres descendirent des sarabandes de rubans télégraphiques, que ces messieurs appellent des "ticker tapes", ou s'inscrivent les bonnes et mauvaises fortunes.

Aux fenêtres des bureaux des courtiers, des banques et des empires financiers, des centaines d'employés au front généralement soucieux saluèrent de la main, qui le premier ministre, qui MM. Kierans et Hees, qui ont leurs petites et grandes entrées dans les lourds bureaux capotonnés, qui, un "crieur" reconnu au passage.

Ces "encanteurs" m'inspirent le plus grand respect. Moi qui m'attendais à les voir s'écrouler de fatigue après qu'on m'eût dit qu'ils hurlaient sans repos, chaque jour, de dix heures de la matinée à trois heures de l'après-midi, ce furent les plus expansifs et les plus exubérants de toute la fête.

Un grave courtier à parapluie noir fit mine de les pourchasser, en guise de représailles contre leurs sarcasmes...

Le conducteur du "pit char" à la manie, semblerait, de se tortiller les moustaches chaque fois qu'il entrevoit une jolie femme. Hier après-midi, il les ayeulés sans cesse: il y en avait partout, qu'il saluait d'un gai coup de cloche.

Environ 2 000 personnes avaient envahi la Place Victoria pour assister aux cérémonies d'inauguration du rutilant parquet tout neuf, dont on a vanté le modernisme éblouissant.

Les dames en élégante tenue, dehors sous la pluie qui continuait, les graves messieurs de la finance et des affaires, de Montréal, de Toronto, de New York, d'Italie et d'ailleurs, entendirent tour à tour MM. Paul Bienvieux, Lesage et Drapeau, évoquer l'étape importante franchie ce jour la plus ancienne des Bourses du Canada devient la plus moderne du monde.

Cette cérémonie fut agrémentée de la remise des premiers exemplaires de "Montréal-l'âge d'or" aux principaux invités.

Incidentement, ce volume de luxe rappelle les progrès de Montréal depuis une décennie, c'est-à-dire depuis le début de l'ère Drapeau. Il revenait au premier magistrat de mettre en marche, pour la première fois, les tableaux de cotes électroniques, qui s'animent et firent apparaître les cours des compagnies inscrites à la Bourse.

Que M. Clément, notre digne chroniqueur financier ne m'en veuille pas de traiter légèrement d'un aussi impressionnant événement: ses "primeurs" d'hier matin en sont en grande partie responsables...

Je me reprends. Un vent de folie sur la Bourse? Non, un souffle de jeunesse, de virgule, d'entrain et de franchise gaieté. Pourquoi pas? Ce n'est pas si souvent que ces messieurs descendent dans la rue...

## Les plaques 66 seront rouges

QUEBEC. — Les plaques d'immatriculation des véhicules-moteurs seront d'un rouge vif en 1966, dans le Québec. Le ministre des transports et communications annonce que les chiffres et les lettres demeureront cependant de couleur blanche tout comme cette année.

Les plaques de l'année 1965 étaient de couleur bleue.

L'an dernier le ministre a émis quelque 1 800 000 plaques et on s'attend que ce chiffre sera dépassé cette année.

Les automobilistes devront se rendre aux différents bureaux du ministère à travers la province pour se procurer leurs nouvelles plaques.

L'envoi par la poste, chose qui se pratiquait depuis quelques années, est suspendu pour 1966, le système ayant donné lieu à plusieurs erreurs.

Le système sera rétabli dès que le ministère aura mis au point une nouvelle formule.

La date-limite pour se procurer les nouvelles plaques demeure le dernier jour de février. Elles seront émises à compter du 1er décembre.

## Le maire Laurin prédit un régime intermunicipal pour toute la région de Montréal

Un porte-parole des municipalités de banlieue de l'île de Montréal a prédit hier soir "qu'avant peu de temps" un régime d'administration intermunicipal serait créé dans la région métropolitaine de Montréal.

Bref, la CMM a été et demeure inefficace.

Le maire Laurin a fait remarquer que les municipalités de banlieue ont proposé l'établissement d'un conseil régional "détaché des pouvoirs suffisants pour planifier les programmes à caractère régional, tels le transport en commun en surface et le Metro, les grandes artères de communication, et autres services intermunicipaux", dans un mémoire au comité Blier, lequel a été chargé l'an dernier d'étudier les problèmes intermunicipaux sur l'île de Montréal.

"A notre avis, a dit le maire Laurin, la forme d'administration régionale que nous avons suggérée permettrait d'assurer la coordination que la CMM, de par sa nature même, a été incapable d'établir.

"La structure que nous proposons et que nous sommes déterminés à mettre sur pied tiendrait l'autorité nécessaire pour remplir son rôle efficacement."

Il a dit que Montréal, de même que les municipalités de banlieue, reconnaissent la nécessité de créer une nouvelle structure régionale "fondée sur l'accord commun et l'intérêt mutuel".

Traité de la composition du futur conseil régional, le président du CCI a fait remarquer que la population de l'île de Montréal approche les deux millions, les trois-cinquièmes de cette population habitant la ville de Montréal même.

"Si on désire sauvegarder les droits de la majorité, a-t-il dit, "il faudra prendre en considération l'importance de la population et de l'évaluation municipale dans l'édification d'une structure administrative métropolitaine."

"Par ailleurs, une minorité qui s'accroît de jour en jour devrait également des droits qu'il faudra protéger".

## Une cidrerie à La Salle

C'est dans la ville de LaSalle, en banlieue de Montréal, que la province de Québec a décidé de construire une cidrerie de \$6,000,000. La nouvelle a été annoncée par le maire de cette municipalité, M. Lionel Boyer.

Les travaux de construction, sur un terrain de 4,500,000 pieds carrés, doivent commencer au début du mois de novembre.

La construction d'une cidrerie d'Etat découle directement de la décision prise par le gouvernement provincial de légaliser la vente de cidre au Québec. La régie des alcools, après des années de négociations avec les producteurs, a accepté d'assurer elle-même le contrôle de la production et de la vente au détail de ce produit.

## Les avocats de la fonction publique se sont syndiqués

Le secrétaire de la province a autorisé le 19 septembre dernier, la constitution du "Syndicat professionnel des avocats de la fonction publique" et l'avis à cet effet a paru dans la Gazette officielle mardi, a annoncé hier cet organisme.

Le syndicat a tenu une première assemblée générale mardi soir et a élu ses dirigeants: Mes Robert Auclair, président; Gerald Bosse, vice-président

pour la région de Québec: Pierre Fortin, vice-président pour la région de Montréal; Jean-Paul Fortin, secrétaire; Jean Alarie, trésorier.

Les autres membres du conseil syndical sont: Me Walter Guillery, de la région de Montréal, ainsi que Mes Céline Turcotte, James O'Reilly, Gaston Savard et Jean-Marie Dusault, tous quatre de la région de Québec.

## Demande de commutation de la peine de mort de Léopold Dion

QUEBEC. — Dans un mémoire remis aux autorités fédérales et rendu public hier par son auteur, Me Guy Bertrand, avocat conseil de Léopold Dion, condamné à mort pour délit sexuel, réclame que la peine de mort prononcée contre ce dernier et qui est exécutoire le 3 décembre prochain soit commuée en emprisonnement à perpétuité.

Dans son mémoire, qui comprend 28 pages, Me Bertrand réclame par ailleurs, après avoir retracé l'histoire de Dion et les traits principaux des

meurtres de quatre garçons commis au printemps de 1963, la création "d'un organisme gouvernemental qui viendrait en aide aux familles des victimes d'un meurtre."

Léopold Dion, de Pont-Rouge, près de Québec, qui attend de purger sa sentence dans une cellule de la prison de Bordeaux, a été déclaré coupable à l'automne de 1963 du meurtre qualifié d'un des quatre garçons et la Couronne liait ce meurtre aux trois autres commis vers la même période dans des circonstances semblables.

### L'HABITANT

Une salle à dîner exclusive dans une vieille maison canadienne de 200 ans.

Ouvert à l'année longue  
OUVERT TOUTS LES JOURS  
A 5h30 P.M.  
(Excepté les lundis)

Licence complète • RESERVATIONS, COMPOSEZ 654-4358  
9556 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds, au bord de l'eau

### MAISON CANADIENNE 4 CHAMBRES

Construite par Jacques Denault Inc. Pierre de taille naturelle et bardoux d'aluminium. 2 salles de bains. 4 chambres à coucher. Salon à poutres apparentes. Cuisine équipée. Plomberie de Crane. Parquets en chêne. Doubles fenêtres. Moustiquaires en aluminium.

8,000 pi. ca. de terrain, terrassement complet. Près du club de golf et tous services.

Prix: \$19,900. Complant: \$1,700, tous frais compris.

PARC LAURIER, CANDIAC • Appelez 659-5493

### Le pavillon du Québec à l'Expo

QUEBEC. — Le ministre des travaux publics a adjugé un contrat de \$334,687 à la firme A.N. Bail Compagnie Ltée, de Montréal, pour la construction de des fondations du pavillon du Québec à l'Expo 67. La plus haute soumission se chiffrait à \$449,560.

Le contrat dont l'exécution commencera ces jours prochains comprend des travaux d'excavation, de coffrage, de pose d'acier d'armature, de bétonnage, etc. Il est à remarquer que la conduite de ces travaux préliminaires ne nécessite qu'une dépense approximative de \$33,000 pour l'achat des matériaux tandis que plus de \$300,000 seront appliqués au paiement de la main-d'oeuvre.

### COURS DE LANGUES AU TÉLÉPHONE

AVEC L'ÉCOLE

## Educa-Phone

5174, Côte-des-Neiges — 342-1011

"Laboratoire de langues par téléphone"

(Vous concentrez mieux votre attention au téléphone)  
Apprenez rapidement et de façon intelligente:  
anglais, français, espagnol, italien, etc.

Chez vous — sans vous déplacer — avec nos professeurs spécialisés — manuels fournis — en employant la méthode Educa-Phone: Voir-écouter-parler — Soyez intelligents: évitez les intempéries, le stationnement, le trafic, etc.

Conversation pratique — 2, 3 ou 5 leçons par semaine, 9 a.m. à 10 p.m. Horaire très souple pour compagnies

"Écoutez — Parlez"

### ELECTEURS DE ST-HYACINTHE-BAGOT

Un groupe d'électeurs avaient promis à M. THEOGENE RICARD, député conservateur du comté, de lui rappeler en temps opportun qu'il fut le seul député de la Province de Québec à voter en faveur de l'amendement Montheith en décembre 1964, lors du débat sur le drapeau canadien. QU'ON SE LE DISE!

Annonce payée par L.M. Désilets

### CHALET A VENDRE

Chalets à vendre ou à louer quatre saisons. Terrains cadastrés à vendre avec contrôle sur modèle de construction.

Le tout situé dans un pays merveilleux (Domaine Val Morin Enr.) à Val Morin.

Cafétéria, lac naturel, ski nautique, plage privée, lac artificiel avec truites, piscine, golf, terrain de pratique, monte-pente, ski-doo et toboggan.

Terrain préparé pour stationnement de roulottes en permanence avec accès gratuit au centre récréatif, à \$2.00 par jour, eau et électricité fournies.

Rendez-vous compte par vous-même en vous adressant à:

M. Rosaire St-Laurent, propriétaire,  
à 2, 4ième avenue, à Val Morin, P.Q.  
322-3449

### INSTALLATIONS DE GOUTIÈRES "ho-do"

"45 pieds sans joints"

COULEURS AU CHOIX

GALVANISÉ • CUIVRE ALUMINIUM (Alcan)

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal — 322-4160  
Québec — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INCORPORÉ

Vient de paraître... **LE GRAND JEU DE LA POLITIQUE** par PIERRE SEVIGNY

... aux Editions du Jour

● Le livre le plus discuté au Canada en ce moment

● Avec un sens très vif de l'observation, souvent avec humour, l'ancien ministre de Diefenbaker nous raconte ses expériences heureuses et malheureuses. Ce fort volume de 350 pages se lit comme un roman.

DISTRIBUTEUR: LA PATRIE, 180 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

UN. 1 - 8571

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR... Dirigées par Jacques Hébert 3411 ST-DENIS, MONTREAL V. 1-2228

# Les objectifs de l'UCC et les cultivateurs marginaux

A l'occasion de son congrès annuel, cette semaine à Québec, l'Union catholique des cultivateurs a adopté comme objectif un revenu minimum de \$5,000 pour ses membres et a réclamé la création d'une agence nationale des produits laitiers. La semaine dernière, lors d'une assemblée politique à Mistassini, M. Maurice Sauvé exposait le programme agricole du parti libéral annoncé quelques jours plus tôt par M. Pearson et qui comporte la création d'une commission canadienne du lait dont le rôle serait semblable à celui de la commission canadienne du blé.

Le ministre des forêts a aussi affirmé que l'objectif de la politique libérale est d'assurer aux cultivateurs la parité de revenu avec les travailleurs industriels. Il a repris le sujet à Windsor ces jours derniers en précisant que le gouvernement viserait à leur assurer un revenu minimum de \$4,000 à \$4,500, soit l'équivalent des ouvriers spécialisés.

Enfin, devant le congrès de l'UCC, mercredi, M. Sauvé a proposé trois moyens de promouvoir la prospérité en milieu rural; en plus de hausser les prix des produits, il estime qu'on doit procurer aux cultivateurs marginaux la possibilité d'acquiescer des fermes plus rentables ou de trouver un emploi ailleurs que dans l'agriculture, et aussi d'offrir aux ruraux les mêmes possibilités d'épanouissement qu'aux citadins.

Quand on songe aux difficultés économiques d'une forte proportion des cultivateurs, notamment dans le Québec, les buts que se propose l'UCC peuvent paraître difficiles à réaliser sauf à long terme; toutefois, des travaux récents permettent de croire que la politique annoncée par le ministre des forêts, et des programmes poursuivis de façon méthodique dans le cadre de l'ARDA peuvent apporter des résultats notables et corriger assez vite le climat de pauvreté qui sévit dans certaines régions rurales.

Une enquête fort intéressante a été faite en 1963 sur des fermes de l'est du Canada. L'étude a porté sur 643 fermes, dont 291 du Québec. Pour cela on avait choisi des régions marginales: cinq en Ontario, dix au Québec, trois au Nouveau-Brunswick, autant en Nouvelle-Ecosse, et une dans l'île du Prince-Edouard. Les constatations sont éloquentes. Les fermes étudiées dans les vingt-deux zones ont été réparties en trois groupes selon leurs revenus: moins de \$2,500; de \$2,500 à \$4,999 et \$5,000 et plus. Or dans ces régions marginales, la moitié des cultivateurs n'ont ensemble que 20 pour cent de la production totale, alors que les deux tiers de la production proviennent du tiers supérieur des cultivateurs.

Plusieurs causes contribuent à rendre peu rentables près de la moitié des fermes étudiées, notamment la superficie trop faible des terres ou la pauvreté du sol. Mais on a constaté aussi que les propriétaires de ces fermes déficientes ne sont pas vraiment des cultivateurs, ou ne le sont qu'à temps partiel. En effet, dans ces vingt-deux zones de cinq provinces, près de la moitié du revenu des fermes à faible rendement, exactement 47 pour cent, provenait d'emplois hors de la ferme et des paiements de sécurité sociale. Par conséquent, la plupart de ces cultivateurs ne seraient pas en mesure de continuer leur exploitation s'ils devaient compter uniquement sur le produit de leur activité agricole.

Lorsque M. Sauvé mentionne comme l'une des solutions la migration de cer-

tains agriculteurs vers des fermes plus rentables ou vers d'autres emplois, il ne s'agit donc pas seulement d'un petit nombre de gens isolés, mais d'une partie assez notable des gens actuellement classés comme cultivateurs dans les régions marginales. Cet aspect est d'une grande importance pour l'établissement d'une politique agricole; des mesures susceptibles d'aider les agriculteurs les plus productifs peuvent améliorer le niveau de revenu et de vie de ces producteurs essentiels à la collectivité; mais si au contraire la politique agricole vise d'abord à aider les producteurs marginaux, les résultats risquent d'être décevants. En effet, d'après les renseignements recueillis dans l'enquête citée plus haut, même si l'on doublait le prix de ce que produit le petit cultivateur, ses difficultés ne seraient pas résolues. Au contraire, il semble que les mesures visant à aider le cultivateur commercial seraient plus efficaces si elles n'étaient pas entravées par la présence des cultivateurs marginaux.

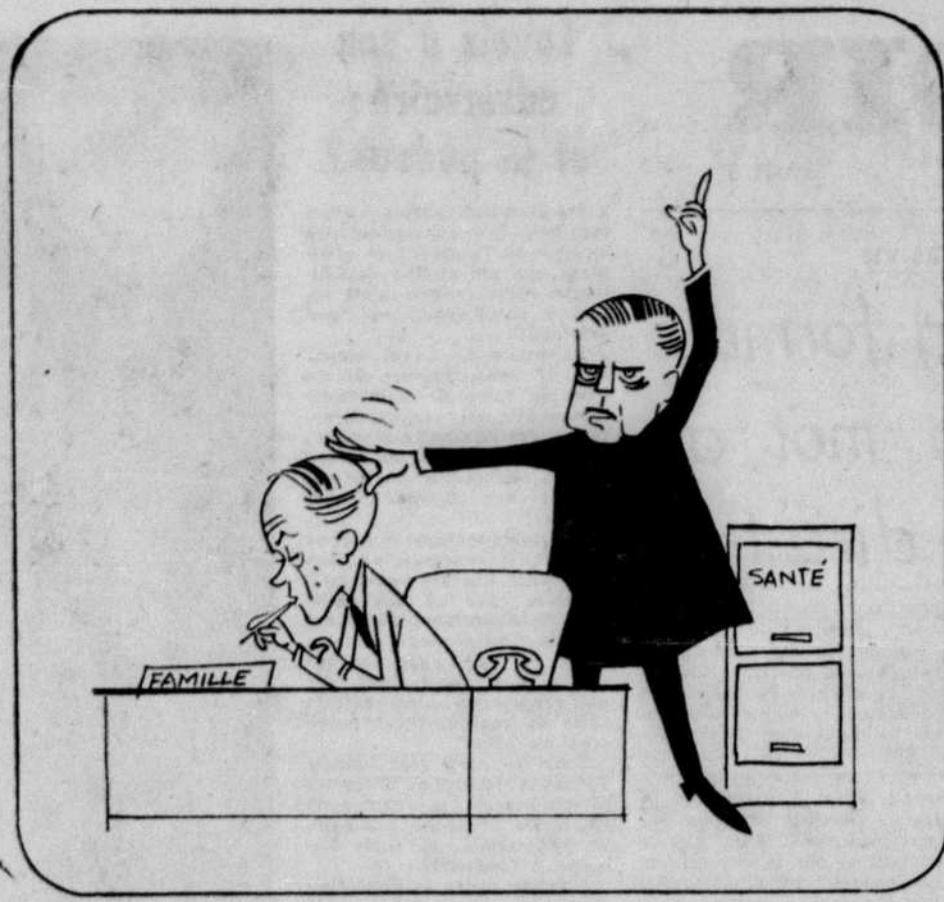
Il y aurait donc lieu d'envisager une division du problème agricole en deux parties bien distinctes. D'une part, une politique agricole pouvant aider les cultivateurs commerciaux à améliorer et augmenter leur production et leurs méthodes d'exploitation, avec des crédits appropriés, l'agrandissement des fermes, une commission du lait, le soutien des prix, etc. Et d'autre part, une politique de caractère social pour permettre aux cultivateurs marginaux et à leurs enfants de s'orienter vers d'autres activités. On a suggéré, par exemple, un organisme d'Etat qui serait nécessairement provincial à cause des juridictions, et dont le rôle serait d'acquiescer les fermes non rentables, soit en vue de les vendre ou de les regrouper, ou encore de les affecter au tourisme ou à d'autres fins appropriées.

Les petits cultivateurs recevraient ainsi une indemnité convenable pour leurs terres; de plus, il faudrait les former à d'autres tâches selon leurs aptitudes, sauf ceux qui sont proches de l'âge de la retraite et qui seraient aidés autrement. La nécessité d'une intervention énergique de l'Etat apparaît davantage quand on examine certains facteurs de l'insuccès des cultivateurs marginaux, comme le manque de scolarité d'une forte proportion de ces exploitants et de leurs enfants; à cause de cela, ils ne peuvent émigrer directement vers les villes car ils seraient en proie au chômage; il leur faudrait passer par une période de formation.

Ces notes sommaires ne donnent qu'un aperçu bien incomplet de cette enquête révélatrice. C'est assez pour constater qu'une partie importante du problème agricole relève d'une exigence majeure de la société moderne, qui est l'adaptation constante et la mobilité des travailleurs vers des tâches nouvelles, avec la notion de formation permanente qui s'impose aujourd'hui.

Une plus grande solidarité apparaît ainsi entre les diverses catégories de la population, non seulement parce qu'il faut empêcher que ces ruraux défavorisés émigrent vers des taudis urbains, mais surtout parce que des analogies se dessinent entre l'agriculture et les autres activités comme l'industrie et les services. La notion de revenu minimum, fondée sur une meilleure spécialisation, intéresse solidement tous les secteurs de l'économie.

Paul SAURIOL



C'est l'temps que ça change...

## EN UN AN DE POUVOIR

# Le Labour a surtout cherché à conquérir la "respectabilité"

par Alain JACOB

LONDRES — Il y a un an, les électeurs britanniques envoyaient M. Harold Wilson à Downing Street. Au grand soulagement de la nation, l'avènement démontrait que le système du bipartisme n'avait pas perdu toute signification en Angleterre, qu'une alternance des deux grandes formations politiques était encore possible, que l'une d'elles ne demeure pas indéfiniment condamnée aux frustrations et à l'immerture de l'opposition, tandis qu'un défaut croissant d'imagination caractérisait d'ennemis gouvernementaux.

Aussiôt reportée, toutefois, la victoire du Labour paraissait compromise. L'extrême droite faisait douter que le gouvernement travailliste put survivre aux alicés d'une seule session parlementaire.

Ballottée dans le remous d'une crise monétaire héritée de ses prédécesseurs, la nouvelle équipe semblait incapable aussitôt de prendre le contrôle d'une situation financière de plus en plus alarmante. Dans aucun domaine le premier ministre et ses collaborateurs ne parvenaient à créer l'impression qu'ils pouvaient — ou voulaient encore — être les artisans du "changement", pour lequel ils avaient été élus.

C'était déjà un grand succès dans ces conditions pour le gouvernement travailliste d'avoir survécu. Mieux encore, il a réussi à s'imposer pour renouveler dans l'esprit des Britanniques les positions relatives du Labour et du parti conservateur. La conquête du pouvoir dans une société aussi policée et traditionnelle ne s'opère pas seulement par le décompte des voix au soir de consultation électorale. Reste encore pour les nouveaux gouvernants à incarner le pouvoir de manière assez convaincante pour ne pas paraître vêtus d'un habit emprunté et prêter le flanc aux sarcasmes des experts de la veille.

Il a fallu de longs mois au cabinet formé par le Labour pour arriver à ce résultat. Qu'il y soit parvenu vient peut-être des fautes répétées de l'opposition conservatrice, des flottements que l'on sent dans ses rangs, en dépit du louable effort de renouvellement que représentait au milieu de l'été le remplacement de Sir Alec Douglas-Home par M. Edward Heath. Quel meilleur témoignage au demeurant les torques pouvaient-ils donner de la réussite de M. Wilson que la nomination à leur tête d'un leader dont le style ressemblait autant que possible à celui du premier ministre?

### Tactique parlementaire et crise de la livre

Le moins qu'on puisse dire est que cette consécration du Labour comme "un parti du pouvoir" ne résulte pas d'une succession de réussites éclatantes, moins encore d'une rénovation fondamentale de la société britannique et des méthodes de gouvernement. Le pire grief qui lui soit aujourd'hui adressé est au contraire de s'être cantonné dans un gouvernement de gestion, sans donner vie à cette "révolution technologique" que M. Wilson annonçait en 1963 au congrès de Scarborough ni créer le sentiment de dynamisme que suggèrent les programmes. Il y a quelque ironie à voir les conservateurs s'associer à ce concert de critiques et reprocher aux travaillistes de ne pas avoir tenu leurs promesses électorales.

Assurément le Labour, n'est pas un parti révolutionnaire, et personne n'attendait de son accession au pouvoir des bouleversements considérables. Edil obtenu les suffrages de la majorité des électeurs britanniques dans le cas contraire?

Il reste que M. Wilson et ses ministres se sont révélés moins audacieux et plus prudents en

core qu'on ne l'escomptait généralement. Plusieurs faits expliquent cette attitude.

L'étroitesse de sa majorité parlementaire d'abord a contraint le premier ministre à des exercices de virtuosité tactique qui ont forcé l'admiration de ses adversaires eux-mêmes, mais qui n'ont pas été parfois sans entraîner certains sacrifices. Ainsi du projet de nationalisation des industries de l'acier. Pour la même raison, le gouvernement travailliste a dû élargir dans de fortes proportions son projet de collectivisation des terrains de construction, désormais réduit pour l'essentiel à un projet de taxe supplémentaire sur certaines opérations foncières.

Le seul chapitre sur lequel l'affrontement parlementaire a été poussé jusqu'à son terme est celui de la loi de finances et des réformes fiscales qu'elle comportait. On verra sans doute une preuve de conservatisme général du corps politique britannique dans le fait que M. Wilson a rencontré bien plus d'indifférence chez ses "rivaux" de droite qu'à l'extrême gauche de son parti. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de ses éléments "modérés" que le petit groupe parlementaire libéral a exercé sur le gouvernement l'essentiel de son "influence".

La crise de la balance des paiements et les difficultés de la livre sterling ont limité de manière plus sévère encore la liberté d'action du cabinet travailliste. Il est parfaitement naturel que M. Wilson affirme à Blackpool que la Grande-Bretagne n'est pas à vendre et que les crédits consentis par des banques étrangères à la Banque d'Angleterre n'étaient assortis d'aucune condition politique; les choses à vrai dire ne sont pas si simples et nul "gnome de Zurich" ou d'ailleurs n'a jamais exigé que les décisions du gouvernement

de directeur de la police de Montréal.

M. Gilbert, nous faisait observer hier un expert en criminologie, accède à son nouveau poste, muni de deux atouts précieux qui permettent de voir en lui l'image de ce que sera le policier de demain. Le nouveau chef est, en effet, un vétéran de la force policière montréalaise: il y compte déjà, à un âge relativement jeune, près d'un quart de siècle d'expérience. Mais il est aussi — et c'est davantage de là que dérive l'originalité de sa promotion — l'un des rares policiers qui aient eu la chance d'acquiescer une formation universitaire en criminologie.

M. Gilbert allie donc à une précieuse expérience concrète une formation scientifique solide: ces deux qualités réunies lui permettront de contribuer plus que tout autre à hausser la qualité intellectuelle et professionnelle des policiers montréalais. A condition qu'il sache mobiliser, parmi le personnel dont il aura la direction, des énergies précieuses qui ne demandent qu'à se déployer avec zèle sous une direction loyale et exempte de toute pensée de jalousie. M. Gilbert devrait pouvoir mener à terme la réforme entreprise par M. Robert, réforme dont certaines phases faisaient encore l'objet, il n'y a pas si longtemps, de malaises sérieux au sein du corps policier de Montréal.

### Le nouveau directeur de la police de Montréal

Tout a déjà été dit sur le nouveau directeur de la Sûreté provinciale, M. J.-Adrien Robert. On s'accorde, dans tous les milieux, à louer l'expérience, le flair et l'intégrité de celui qui entreprend, il y a quatre ans, dans des conditions difficiles, la réforme de la police de Montréal, et qui vient d'accepter le défi nouveau que lui offrait M. Claude Wagner.

Mais sans diminuer les mérites de M. Robert, il est permis d'attacher une importance non moins grande à la nomination, que doit ratifier aujourd'hui le Conseil municipal, de M. Jean-Paul Gilbert au poste

### Félicitations

C'est avec grand plaisir que je viens féliciter Madame Michalski pour son refus du prix accordé par le lieutenant-gouverneur. Enfin quelqu'un ne craint pas de rompre un rite dont on oublie (ou feint d'oublier) l'origine. Or, cette origine me semble beaucoup plus une humiliation qu'une gloire; symbole dépeint du colonialisme, comment peut-on encore l'accepter? Nos hommes trop imprégnés de ces rites pour en

percevoir parfois l'absurdité, j'ai eu l'occasion d'assister, voici quelque temps, à une promesse de guides; quelle ne fut pas ma surprise d'entendre répéter par chaque petite fille: "je jure d'être fidèle à Dieu, à l'Eglise, à la Reine, et au Canada..."

A nouveau toutes mes félicitations à Madame Michalski pour avoir mérité ce prix... et pour l'avoir refusé.  
Michèle Dumas, T.R.

britannique soient soumises à son visa. Il était pour le moins difficile cependant au cabinet travailliste de songer à d'importants programmes d'investissements publics au moment même où des crédits de plusieurs milliards de dollars — dont la négociation n'a pas toujours été aisée — lui étaient consentis pour la défense de la livre.

Les relations de cause à effet sont subtiles encore en matière de politique étrangère. Mais il est au moins permis d'imaginer que le secrétaire au Foreign Office conservait présent à l'esprit le caractère vital de l'appui monétaire américain lorsqu'il lui arrivait de discuter à Washington ou ailleurs de la situation au Vietnam.

### Un parti "moderne" et rassurant

La bataille de la livre sterling à vrai dire fournit probablement l'une des clés essentielles de la politique travailliste au cours de l'année écoulée. Car en définitive M. Wilson a choisi de livrer cette bataille, et sur un terrain assez bien défini. Pendant trois ou quatre mois au moins il lui eût été possible de renoncer à une lutte aussi épuisante que paralysante, de se résoudre à une dévaluation dont le précédent gouvernement eût supporté la principale responsabilité. C'est bien à sa félicité record de 800 millions de livres qu'enregistrerait à la fin de 1964 la balance des paiements britannique. Et ce ne sont pas d'aventureux penseurs britanniques, mais bien les experts du Trésor qui admettaient il y a un an qu'une dévaluation "pourrait être envisagée".

C'est donc de manière tout à fait délibérée que M. Wilson s'est engagé dans une voie différente, à la conquête en quelque sorte de la respectabilité. Sans doute faut-il tenter de se mettre à sa place. Arrive au pouvoir d'extrême justice après treize années passées, non sans crises intérieures, dans la nuit de l'opposition, une chance unique — sinon entourée de circonstances les plus favorables — lui est offerte de démontrer au pays qu'il existe bien un autre formule que le gouvernement des conservateurs, que le choix n'est pas entre l'expérience consommée de ces derniers et une aventure socialiste chaotique. Il lui faut donc avant tout se montrer pragmatique et s'effrayer personne, laver du même coup le Labour de cette accusation tacite ou expresse d'être le parti des idéologues un peu chevelus et des comptes mal tenus.

A y regarder de près on verra que l'ensemble de la politique travailliste depuis 1964 a précisément abouti à ce résultat. Le premier ministre travailliste n'a rien d'un doctrinaire, et les critiques du *New Statesman* ou de *Tri-bune* qui lui reprochent son manque de rigueur socialiste lui importent vraisemblablement beaucoup moins que l'avance reconnue au Labour sur les tories par les principaux sondages d'opinion.

Sur des terrains très divers cette recherche de la respectabilité semble avoir guidé l'équipe travailliste. On gagerait volontiers qu'elle a joué un rôle dans ses options de politique extérieure. On le voit bien à la manière dont a été cent fois souligné le rôle de la Grande-Bretagne "à l'est de Suez" et dans le maintien à cette fin des coûteuses bases militaires d'Aden ou de Singapour. Cela est même vraisemblable dans l'attitude britannique à propos du Vietnam, où une réaction moins favorable aux Etats-Unis n'est pas manquée d'éveiller les vieux fantômes d'une prétendue influence socialiste sur l'aile gauche du Labour et, à travers elle, sur la direction du parti.

Dans d'autres domaines essentiels le parti travailliste a cherché à endosser en même temps que l'habit du pouvoir, celui d'une formation "moderne", d'autant plus rassurante qu'elle s'éloignait de ses

origines ouvrières et d'une référence jugée surannée à la lutte des classes. Ainsi, M. Wilson lorsqu'il parle des relations du travail, s'applique-t-il à demander des efforts égaux, sinon même des sacrifices égaux aux salariés et à leurs employeurs. Et comment accuser encore le Labour de n'être qu'un "groupe de pression" entre les mains des syndicats depuis que le principe d'un projet de loi restreignant la liberté d'action des Trade Unions a été approuvé par le congrès du parti?

### Atermoiements et hésitations

On pourrait indéfiniment multiplier ces exemples, appliquer tout au moins cette interprétation à la plupart des gestes du gouvernement travailliste depuis un an. Il y aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître que cette politique a porté des fruits. Pour autant qu'il soit possible d'en juger à l'heure actuelle, M. Wilson est beaucoup mieux en selle qu'on ne l'aurait pensé au printemps. Sans doute sa réussite personnelle, encore confirmée par de nombreux sondages d'opinion depuis Blackpool, a-t-elle tendu à éclipser les succès de ses collègues au sein du gouvernement. Il est intéressant de noter pourtant que personne ne songe plus à douter des ressources en hommes du parti travailliste. Douze mois de gouvernement ont suffi à démontrer — la presse conservatrice elle-même l'admet — que les ministres du Labour étaient parfaitement capables de gérer les affaires du pays, aussi bien, sinon mieux dans certains cas, que leurs prédécesseurs tories. Les exemples de M.M. George Brown, Albyn Crossland, Richard Crossman, Roy Jenkins et d'autres encore sont couramment cités à cet égard.

Le premier ministre peut enfin à juste titre s'attribuer le mérite de certains progrès intéressants pas seulement son cabinet ni son parti, mais la Grande-Bretagne tout entière. La réduction de moitié du déficit de la balance des paiements et la nouvelle santé de la livre sterling représentent d'incontestables succès, même s'ils résultent en partie d'un redressement cyclique de la situation économique. Sans doute également le gouvernement travailliste a-t-il accompli les premiers pas dans des voies où des réformes de principe ou des méthodes étaient depuis longtemps nécessaires. La mise au point du plan de développement économique, aussi prudent soit-il, constitue ainsi une innovation qui laissera vraisemblablement des traces durables. Dans l'enseignement également, des courants se dessinent qui pourraient aboutir, le temps aidant, à de substantielles transformations au sein d'un système foncièrement conservateur.

Reste à savoir si M. Wilson, une fois assuré de son pouvoir, dispose de qualités d'audace et d'imagination indispensables pour imprimer effectivement une marque originale à la Grande-Bretagne des années 60. L'expérience des mois écoulés, ou l'habileté tactique a souvent paru prendre le pas sur les préoccupations stratégiques à long terme, ne permet pas de se prononcer sur ce point. Les grandes options, d'une manière générale, n'ont pas été tranchées. L'appréciation nouvelle du rôle militaire de la Grande-Bretagne dans le monde est encore conditionnée par les résultats d'études — essentiellement comptables — qui se prolongent au ministère de la défense. Sur l'Europe, le gouvernement ne s'est pas écarté de la ligne définie à l'époque de Gaitskill, qui ne permet guère d'envisager une adhésion au Marché commun. Le problème dit-on à Londres, n'est pas "actuel" puisque de toute manière la situation intérieure de la Communauté économique européenne présente elle-même bien des incertitudes. Derrière ces atermoiements se cachent en réalité de graves hésitations qui dépassent largement le cadre du cabinet travailliste et qu'il appartiendrait au premier ministre de faire au moins mûrir en vue des choix essentiels qui se posent inévitablement à lui plus tôt peut-être qu'on ne l'imagine aujourd'hui.

Alain Jacob.  
(Le Monde)

### Le "début" québécois de M. Roblin

Nous reviendrons un autre jour sur le thème de "l'unité nationale" qu'a exposé mercredi à Trois-Rivières M. Duff Roblin, et qui paraît devenir le thème la plus important de la campagne électorale.

Qu'il nous suffise, pour aujourd'hui, de nous étonner des propos que le premier ministre du Manitoba a tenus au sujet de la commission Laurendeau-Dunton.

La création de la commission fut une erreur, tranché catégoriquement M. Roblin. "Une commission d'enquête sur un sujet aussi brûlant et aussi vital pour l'unité canadienne ne peut que favoriser les positions extrémistes... Il arrive que seuls ces extrémistes font valoir leurs points de vue devant la commission, jouissant d'une immense publicité, pendant que les modérés — qui forment pourtant la très grande majorité — ne disent rien. Le résultat net, c'est d'activer les passions qui divisent le Canada". M. Roblin aurait préféré, quant à lui, une conférence constitutionnelle ou seraient siégés des hommes politiques plutôt que des commissaires.

Ces propos, venant d'un homme aussi prestigieux que M. Roblin, nous étonnent à plusieurs points de vue:

1) Sur le terrain des faits, M. Roblin erre sérieusement. Il est faux que la commission Laurendeau-Dunton ait servi surtout jusqu'à maintenant de tremplin pour les extrémistes. Au contraire, les opinions les plus diverses s'y sont exprimées, tant dans les séances consultatives que dans les audiences officielles et les audien-

ces régulières. On peut entretenir des doutes légitimes quant à certaines méthodes de travail adoptées par la commission, mais il est injuste de conclure, de quelques incidents isolés, que tout le travail de la commission fut marqué par l'influence disproportionnée des éléments extrémistes.

2) Au plan des principes, on comprend mal que M. Roblin veuille réserver aux seuls hommes politiques la discussion des grands problèmes constitutionnels. M. Roblin voit un certain conflit entre un travail accompli par des commissaires et un travail fait par des hommes politiques. C'est mal situer le problème. A son insu, M. Roblin crée une opposition non pas entre les commissaires et les hommes politiques, mais entre ceux-ci et l'opinion publique que les commissaires sont chargés de recueillir, d'analyser et d'apprécier. Le public a aussi son mot à dire dans l'étude des grandes questions constitutionnelles. Jusqu'à preuve du contraire, une commission royale nous paraît être le véhicule d'expression le plus sûr et le plus régulier pour l'opinion publique de tous les milieux et de toutes les parties du Canada.

3) Il faudrait que M. Roblin précisât un peu ces "opinions extrémistes" qui ont paru, selon lui, prendre le dessus à la faveur du travail accompli

## BLOCS NOTES

jusqu'à maintenant par la commission Laurendeau-Dunton. Si M. Roblin grattait un peu dans cette direction, il découvrirait vite que certaines des opinions les plus irréductibles enregistrées par la commission furent émises non pas par des extrémistes reconnus, mais par de bons modérés qui n'avaient jamais eu l'occasion auparavant, d'exposer tout haut leurs préjugés profonds. Que la commission ait permis à ces sentiments de s'exprimer, qu'elle en ait pris froidement la mesure, cela nous semble sain. Cela nous semble une étape nécessaire du développement de la conscience canadienne. Que vise M. Roblin en tentant de discréditer ce travail sous prétexte qu'il aurait surtout favorisé l'expression de vues extrémistes?

4) Enfin, y a-t-il vraiment opposition entre le moyen qu'a choisi le gouvernement, c'est-à-dire l'institution d'une commission royale d'enquête, et celui que préconise M. Roblin, c'est-à-dire la tenue d'une conférence constitutionnelle? N'est-il pas évident qu'il faudra tôt ou tard en venir à une grande conférence constitutionnelle où siègeront surtout des hommes politiques? Mais la formation, comme étape préalable à cette éventuelle conférence, d'une commission royale chargée d'étudier en

l'autonomie divers aspects de ce problème très complexe n'est-elle pas le moyen le plus sûr d'assurer que la conférence constitutionnelle pourra être organisée à partir de données objectives recueillies en dehors de toute polémique ou de toute préoccupation partisane? Nous sommes tout à fait favorable à la tenue d'une conférence constitutionnelle. Celle-ci sera même inévitable tôt ou tard. Mais avant d'en venir là, il fallait passer par l'étape que représente la commission Laurendeau-Dunton. Pourquoi chercher à mêler ces questions en mettant en opposition deux moyens qui loin de s'exclure, se complètent?

### La manière de M. Caouette

M. Réal Caouette a donné l'autre soir, au réseau de télévision de langue anglaise de Radio-Canada, un exemple-type de la manière qui le caractérise souvent.

Invité à répéter ce qu'il avait déjà dit antérieurement au sujet de l'envoi de troupes canadiennes au Vietnam, monsieur Caouette a de nouveau affirmé que, sur les instructions de Washington, M. Pearson se prépare, après le scrutin du 8 novembre, à établir la conscription au Canada en vue de venir en aide aux troupes américaines qui combattent au Vietnam.

Aux journalistes qui lui demandaient sur quoi il appuyait cet avis, M. Caouette a simplement répondu qu'il tenait ses renseignements d'un "haut

personnage" du ministère des affaires extérieures. Le leader du Ralliement a catégoriquement refusé de donner plus de précisions.

Tout esprit censé conviendra qu'il s'agit là d'une façon tout à fait irresponsable de traiter des affaires publiques en période électorale. Si cette méthode devait se généraliser, n'importe qui pourrait faire les avancés les plus fantaisistes et s'en tirer indifféremment sans avoir de comptes à rendre à personne.

Le problème est très simple. Ou M. Caouette accepte d'identifier sa source de renseignements, et alors on pourra juger celle-ci à sa valeur. Ou M. Caouette maintient sa réticence de l'autre soir, et alors il n'y a plus qu'à écarter sans hésitation ses propos échevelés et leur auteur.

### Le nouveau directeur de la police de Montréal

Tout a déjà été dit sur le nouveau directeur de la Sûreté provinciale, M. J.-Adrien Robert. On s'accorde, dans tous les milieux, à louer l'expérience, le flair et l'intégrité de celui qui entreprend, il y a quatre ans, dans des conditions difficiles, la réforme de la police de Montréal, et qui vient d'accepter le défi nouveau que lui offrait M. Claude Wagner.

Mais sans diminuer les mérites de M. Robert, il est permis d'attacher une importance non moins grande à la nomination, que doit ratifier aujourd'hui le Conseil municipal, de M. Jean-Paul Gilbert au poste

MONTREAL, VENDREDI, 22 OCTOBRE 1965

## LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur  
André LAURENDEAU Rédacteur en chef  
Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL  
Directeur de l'Information: Michel ROY  
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Sa diffusion est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et autres villes de la Communauté économique européenne présente elle-même bien des incertitudes. Derrière ces atermoiements se cachent en réalité de graves hésitations qui dépassent largement le cadre du cabinet travailliste et qu'il appartiendrait au premier ministre de faire au moins mûrir en vue des choix essentiels qui se posent inévitablement à lui plus tôt peut-être qu'on ne l'imagine aujourd'hui.

TELEPHONE: 844-3361

lettres au DEVOIR

Guillemin au pays du wigwam

Quelle différence, n'est-ce pas, entre des spécialistes de la mise-en-boîte et un humaniste? Différence tellement flagrante que peu de télespectateurs pourront soutenir que ces spécialistes étaient à la hauteur. Ils n'arrivaient même pas à la cheville de l'humaniste. Chez M. Guillemin, aucun souci de mise en boîte. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas crever l'écran aux dépens des personnes dont il parle; c'est l'homme et ce qu'il a à dire. C'est d'ailleurs, dit-il, la raison pour laquelle il s'intéresse à des écrivains plutôt qu'à des joueurs de hockey. Le très jeune homme qui a mentionné ces derniers manquaît pour le moins de finesse et de subtilité. Dans son petit esprit, il ne doit pas faire plus de distinction entre des cours de Sorbonne et des conférences télévisées qu'entre Morenz et Flaubert. M. Guillemin, enfin, n'a pas besoin de grands gestes, d'originalité à tout prix, il n'a pas besoin de faire le pion devant les milliers de personnes qui le regardent. Sa sincérité, son bonneté, son erudition, son amour de l'homme passent l'écran sans aucun artifice. Mais voilà! Pour être raffiné jusque dans le bout des doigts comme l'est M. Guillemin, il faut avoir derrière soi une grande civilisation. C'est triste, mais je me demande si nous ne sommes pas toujours ici au pays du wigwam et du tomahawk, le boomerang n'étant pas une invention canadienne. M. Beaudin, Québec.

L'avenir du Québec passe par le Ralliement des Créditistes

par Fernand BOURRET président provincial du parti

Je ne m'attendais certes pas en lisant le DEVOIR du 20 octobre de trouver un éditorial faisant une étude soignée des propositions du Ralliement créditiste, sous la signature de M. Claude Ryan. Les lecteurs du DEVOIR savent à quelle enseigne se lève M. Claude Ryan et ils savent que son ignorance ou ses préjugés l'empêchent de traiter objectivement du Crédit social, de sa philosophie, de son programme et de ses dirigeants. Mais hier, M. Ryan s'est dépassé. Tout comme Platon, M. Ryan a, lui aussi, ses "trois haïnes": la haïne des politiques financières du Crédit social; la haïne des réformes constitutionnelles que propose le Ralliement créditiste et enfin la haïne de Caouette. Politiques financières En face de l'indécision des millions d'électeurs qui ne savent plus ou donner la tête justement à cause du manque d'objectivité des instruments d'information chargés de renseigner la population sur les réformes "véritables" que proposent les hommes politiques M. Ryan s'érige en pontife et veut orienter lui-même cette masse d'électeurs indécis. Pontife ou bédouin, M. Ryan écrit: "Le Crédit social devra venir dans l'esprit des électeurs avertis, en tête de la liste d'élimination". "La fameuse théorie du dividende, poursuit-il, n'est rien d'autre qu'un bas perçé qui ne résiste pas à l'analyse économique la plus élémentaire". Et voilà, les électeurs "indécis" sont maintenant des électeurs "avertis". Ils savent maintenant pourquoi il faut rejeter le Crédit social: c'est tout simplement parce que M. Ryan déclare que cette théorie économique ne tient pas debout! Mais qui a jamais prétendu que le Crédit social est une théorie économique ou qu'il s'inspire de théories économiques? Sûrement pas les créditistes. Pour les créditistes, le Crédit social n'est pas une théorie fondée sur l'a peu près: c'est une simple réponse à un problème d'arithmétique. Personne ne peut contester le fait que pour acheter une production dont le prix marqué est de \$100, il faut un pouvoir d'achat de \$100 entre les mains des consommateurs. Pour acheter \$100 de produits, il faut \$100 en bon argent. Or, les créditistes prétendent, en tenant compte du facteur "temps" au cours d'une production donnée, que la somme des prix est toujours supérieure à la somme des pouvoirs d'achat distribués directement aux consommateurs au cours de cette production. Or, si la somme des prix est supérieure à la somme du pouvoir d'achat, il existe donc un déficit de pouvoir d'achat qu'il faut combler. Mais ce déficit existe-t-il véritablement? On pourrait apporter de multiples preuves. Contentons-nous d'une seule: les crédits bancaires qui sont avancés au producteur sont grevés d'un intérêt: or les banques n'emettent jamais l'intérêt qu'elles chargent à leur client. Ce déficit, pour rembourser, doit donc charger dans ses prix un montant supérieur à celui qu'il a distribué sous forme de salaires ou de paiements divers au cours de la production. Sans doute, des producteurs parviennent à tirer leur épingle du jeu, mais c'est au prix de la faillite de d'autres producteurs, de l'endettement progressif des commissions scolaires, des municipalités, des Etats provinciaux et de l'état fédéral. (lire à ce sujet la page 7 du rapport de la Commission Porter sur les banques). Donc le système engendre un déficit de pouvoir d'achat qu'il faut combler. Si M. Ryan et les adversaires du Crédit social ont une autre solution à offrir que celle du Crédit social, qu'ils nous la présentent. Si cette solution est meilleure que les propositions du Crédit social, je serai le premier à y souscrire. En attendant, je demeure créditiste et M. Ryan demeure muet. Voici d'ailleurs le témoignage d'un économiste réputé, prix Lescure en France pour son étude faite en 1963 et intitulée: "Introduction à l'analyse macro-économique". Il écrit à la page 66 de cette étude: "Parmi les sommes que les entreprises versent aux consommateurs, une partie seulement est distribuée sous la forme de revenu comme rémunération de leurs services. Le reste est versé à d'autres entreprises en paiements de ma-

tières premières ou d'outillage. Il en résulte que le pouvoir d'achat reçu par les particuliers ne leur permet pas de racheter la totalité de la production dont la valeur serait croissante. "Il en résulte, conclut-il, que la thèse de Douglas serait valable sur le plan de la dynamique". C'est précisément ce que les créditistes affirment quand ils prétendent que le système financier actuel engendre un déficit de pouvoir d'achat. Il s'agit donc de tout simplement calculer ce déficit et de le combler, soit en abaissant les prix au niveau du pouvoir d'achat (escompte compensé) soit d'élever le pouvoir d'achat au niveau des prix (dividende ou allocations sociales). Politiques constitutionnelles M. Ryan affirme encore: "Ses opinions (Caouette ou le Ralliement créditiste) sont extrêmement vagues ou flottantes". Je défie M. Ryan de prouver qu'il existe un autre parti politique, soit le parti libéral, soit le parti conservateur, soit le NPD, qui possède une politique constitutionnelle mieux définie, mieux arrêtée, mieux connue que celle du Ralliement créditiste. Alors que Pearson, Sauvé et Favreau en sont encore à chercher la définition du "fédéralisme coopératif" et que Trudeau veut aller à Ottawa pour contrebalancer l'influence des nationalistes du Québec, nous, du Ralliement créditiste, nous savons ce que nous voulons: quatre amendements majeurs bien précis à la constitution canadienne. Nous voulons que le Québec possède le contrôle de son crédit, de son immigration, de son commerce et de sa fiscalité. C'est clair et précis. Enfin, le Ralliement créditiste propose de substituer à la FEDERATION actuelle une véritable Confédération fondée sur l'association et dans laquelle les Etats provinciaux possèderaient les véritables pouvoirs souverains qui doivent caractériser les Etats dignes de ce nom. M. Ryan et son compère Trudeau peuvent être ou ne pas être d'accord avec ces propositions. Mais c'est faire preuve de malhonnêteté intellectuelle

qu'affirmer que ces propositions sont vagues, floues, flottantes. Je vous invite à lire le Manifeste du Ralliement créditiste (1965) et une brochure que je viens de publier et qui est en distribution dans tous les comités de la province. Apres les avoir lus et avoir médité sur leur contenu, je crois que vous serez en mesure de lancer des appels plus "avertis" à vos lecteurs. Fernand Bourret, président provincial, Le Ralliement créditiste

L'Ecole de Conduite LAUZON vous prépare rapidement aux examens du PERMIS DE CONDUIRE: A) Examen écrit sur le code de la route B) Examen écrit sur la signalisation C) Examen au volant Quatre bureaux: OUEST: HU. 4-1131, EST: LA. 6-1633, NORD: DU. 1-2504, CARTIERVILLE: FE. 4-6011 LEONARD LAUZON, président

Les certificats 5-ans de placement garanti du Trust Royal rapportent 5 1/2% Taux sur demande pour termes plus courts. Taux d'intérêt sujet à changement. 105 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL. 849-4741

voyez le TRUST ROYAL il y va de votre intérêt

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST 777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. NOM: ADRESSE: NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: VILLE: Je désire recevoir, GRATUITS, votre brochure en français intitulée "Questions et réponses relatives aux testaments, successions, fiducies".

Votre testament est un document essentiel

Connaissez-vous une personne dans votre entourage qui réunisse les qualités et compétences suivantes: a) entièrement digne de confiance b) longévité assurée c) santé inaltérable d) présence constante e) discrétion et désintéressement f) impartialité et réalisme g) respect de vos dernières volontés h) compétence et expérience en matières fiscales et financières i) solvabilité assurée j) gestion de vos biens en bon père de famille k) préservera l'intégrité des biens de votre succession l) renseignera vos héritiers sur l'état de la succession m) dévouement et sens de l'honneur Si vous connaissez une telle personne ne perdez pas une minute pour en faire votre exécuteur testamentaire. Mais ces qualités, vous le savez, sont rares, presque introuvables. Ou plutôt si, vous les trouverez réunies dans les différents services du Montreal Trust. Grâce à elles votre testament sera exécuté comme vous l'entendez et dans l'intérêt de vos héritiers. Remplissez le coupon ci-dessus et vous recevrez une brochure qui vous renseignera pleinement.

Montreal Trust

DOCUMENT Le problème du niveau de l'eau dans le complexe Grands Lacs-Saint-Laurent

L'actualité et l'importance du problème de l'eau pour le port et la région de Montréal nous ont conduits à publier le texte de la résolution générale adoptée par les participants au 3e colloque international sur le niveau des eaux qui s'est tenu à Montréal en juin dernier. Le Conseil du port de Montréal, après les avoir étudiées, a fait siennes les conclusions du colloque qui seront officiellement présentées au gouvernement fédéral après l'élection générale du 8 novembre.

- 1. ATTENDU QUE le niveau des eaux du système des Grands Lacs et du St-Laurent, qui représente la majeure partie des eaux douces du Canada, est en régression constante depuis plusieurs années et continue d'être bien au-dessous du minimum et de la qualité normale. 2. ATTENDU QUE notre population et notre industrie en pleine expansion exigent des besoins accrus d'eau douce. 3. ATTENDU QUE la complexité du système fluvial "Grands Lacs - St-Laurent" et des besoins actuels ou qui se feront sentir est telle que la question doit être étudiée dans son ensemble pour prendre les mesures rationnelles qu'elle impose. 4. ATTENDU QU'il n'existe actuellement aucune autorité chargée de coordonner les nombreux et divers aspects du problème, de diriger une étude complète de la question "EAU", de lui trouver des solutions possibles et d'assurer la mise en vigueur d'une politique adéquate: 5. ATTENDU QUE Montréal, la plus grande ville portuaire du Canada, et l'un des plus grands ports intérieurs du monde, fait face à une situation critique requérant des mesures d'urgence en raison du bas niveau des eaux qui a prévalu durant la plus grande partie de la saison de navigation 1964, qui est considérablement au-dessous du minimum internationalement reconnu de 35 pieds, et très inférieur aux 39 ou 40 pieds requis pour y permettre l'accès aux vaisseaux de gros tonnage, et que cette situation critique se répètera en 1965. 6. ATTENDU QUE les besoins réels de tous les usagers du système "Grands Lacs - St-Laurent" doivent être pris en considération, et qu'il existe des alternatives en certains cas comme la production d'énergie hydro-électrique, alors que pour d'autres tels que la navigation jusqu'à Montréal, au départ ou dans le port même de Montréal, aucune alternative n'est possible. 7. ATTENDU QUE l'on pourrait sensiblement hausser le niveau d'eau à Montréal en moins d'un an si les priorités d'usage de l'eau étaient strictement respectées, et si l'on donnait à la navigation à Montréal la place qui lui revient de longue date plutôt qu'à la production d'électricité. 8. ATTENDU QU'il se peut que l'on obtienne une amélioration sensible du niveau des eaux à Montréal en-deça de cinq ans, indépendamment du débit accru en amont par des travaux de génie en aval de Montréal sans avoir recours à des écluses ou autres moyens entravant le mouvement de la navigation. 9. ATTENDU QU'il se peut également que l'on obtienne, en deça d'une dizaine d'années, au moyen de travaux de génie supplémentaires dans les Grands Lacs, une amélioration des niveaux d'eau en d'autres endroits du système "Grands Lacs - St-Laurent" et à Montréal. 10. ATTENDU QU'il est possible et nécessaire d'augmenter le débit d'eau pour le système complet dans une période d'environ vingt-cinq ans en détournant et en utilisant les eaux d'autres régions du Nord canadien. IL EST RESOLU QUE le Gouvernement du Canada soit prié: 1) De prendre des mesures immédiates pour assurer la coordination de tous les ministères et agences qui touchent la question de la quantité et de la qualité de l'eau du système "Grands Lacs - St-Laurent" afin d'établir une autorité unique, permanente et nationale qui conseillera le gouvernement en matière de: a) politique générale d'administration des eaux; b) étude indispensable du système à tous points de vue; c) travaux de génie et de construction nécessaires. B - De prier la Commission Mixte Internationale de s'assurer que la régulation du débit du St-Laurent soit placée sous sa juridiction et que la capacité des installations de contrôle existantes soit établie en fonction d'un débit moins abondant aux fins de production d'énergie hydro-électrique en hiver, et plus abondant aux fins de navigation en tout temps, afin de pourvoir à tous les besoins légitimes de Montréal, ces mesures tenant compte des priorités établies pour les usages des eaux limitrophes. C - De procéder rapidement aux études de travaux de génie destinés à hausser le niveau des eaux à Montréal, indépendamment du débit en amont sans recourir à des écluses ou autres moyens entravant le libre mouvement de la navigation, et par la suite, si possible, aux travaux de construction dans un délai minimum. D - De prier la Commission Mixte Internationale d'effectuer aussi rapidement que possible les études décriées par les gouvernements canadien et américain sur le niveau des eaux des Grands Lacs. E - D'inclure spécifiquement dans les objectifs de l'autorité nationale proposée ci-dessus, la mise à l'étude de l'utilisation éventuelle d'eaux additionnelles du Nord canadien, conformément aux propositions déjà faites ou d'autres projets visant à augmenter la quantité d'eau disponible à Montréal.

DU TONNE... CE DELIF! DELIFRUIT YOGOURT PUR FRUIT

Dégustez DELIFRUIT délectable dessert signé delisle Le dessert de la jeunesse

Tous les tinagères (\*) vous le diront

CHAMPAGNE Charles Heidsieck REIMS \$16.95 d'autres à \$20 et \$35 Ouvrez un compte courant

Max Beauvais KNOX Les chapeaux favoris pour l'automne Pour la tenue de toilette Pour la tenue sport LE "KNOX TWENTY-FIVE" \$25 LE "FOXHOUND" \$16.95

"Que vous soyez, homme d'affaires, médecin, avocat, religieux, étudiant, vendeur, commerçant, architecte, chimiste, assureur, agent immobilier, courtier ou infirmière, Berlitz vous donnera la maîtrise parfaite des langues vivantes" Anglais . Italien . Français . Espagnol . Allemand . Portugais . Russe . Suédois, etc. "Cours spéciaux pour compagnies" Berlitz LANGUES VIVANTES "Enseignement adapté aux besoins de chacun" Montréal 288-3111 Québec 529-6161 Ottawa 232-5343 Toronto 924-7773



# L'univers féminin

## MODE JUNIOR:

### Kilt, jupe à l'écossaise et béret basque

Une nouvelle mode sur le plan vestimentaire à l'intention des adolescentes et jeunes adultes: l'écossais. Vieux comme les clans mêmes qu'ils représentent, les tissus à carreaux se transforment en kilt et deviennent le dernier cri de la mode junior à Paris.

Le style "écossais" n'est pas exclusivement le propre de la jeune génération. Il est considéré à Paris comme un style sans âge pouvant être porté par des représentants

du sexe dit "faible" de 6 à 50 ans. Il est même amusant de constater que le nombre de tartans authentiques de clans écossais que l'on rencontre dans les rues de Paris est bien plus considérable qu'un défilé de régiment du Highland en grande tenue. Toutefois dans une boutique parisienne huppée, on prétend qu'il existe un certain snobisme voulant qu'on recherche le véritable kilt importé plutôt que la version française de ce vêtement.

Le modèle le plus populaire et qu'on commence déjà à voir à Montréal est conçu à la façon d'un kilt authentique avec une série de plis qui chevauchent en étant retenus par une grosse épingle de sûreté de ton doré.

Les jupes et pantalons en étoffe à larges carreaux de diverses couleurs de même

que les accessoires se vendent dans toute la gamme des prix, depuis les ensembles haute couture de la collection Castillo, jusqu'aux modèles à bon marché aux étalages des magasins à rayons.

Castillo donne sa version du style écossais de type régional avec les jupes à plis et le blazer du genre "petit écolier".

#### Accessoires

Il fait voir également des accessoires assortis ou de couleurs contrastantes, toujours en quadrillés, ces tissus pouvant être utilisés pour des souliers à talons bas, des gants courts, des chapeaux genre cloche, ou encore pour de longs bas de lainage aux mêmes motifs que la jupe.

Les boutiques spécialisées pour les vêtements d'enfants et d'adolescents ont contribué à lancer cette mode écossaise en présentant, pour la rentrée des classes, des tartans de tous les dessins et couleurs imaginables. La jupe quadrillée et le sac de classe de nuances assorties, constituent l'ensemble qui se vend en plus grande quantité.

#### Ste-Marie: 6.000 élèves

Le Collège Ste-Marie a 6.029 étudiants cette année, soit 1.000 de plus que l'an dernier. Aux cours du jour, 1.226 étudiants sont inscrits, dont 785 au niveau collégial (une hausse de 20,8 p.c.) et 441 au niveau secondaire (une hausse de 10,7 p.c.). Dans le secteur de l'éducation des adultes, 2.661 étudiants sont inscrits, dont 2.651 au programme du baccalauréat es arts (une hausse de 26,2 p.c.) et 2.152 aux cours de perfectionnement des services culturels (une hausse de 35,1 p.c.). Pour répondre aux besoins, le collège a dû louer des locaux dans le Southam Building et y loger 120 élèves de Belles-Lettres. Aux adultes, il a dû offrir deux séries de cours chaque jour, l'un de 5h. 15 à 7h. 30, l'autre de 8 h. à 10 h. 15. Plus de 150 professeurs et chargés de cours assurent l'enseignement.

### Lady Churchill se serait cassé le bras

LONDRES — Lady Spencer Churchill, veuve de sir Winston Churchill, se serait cassé le bras droit en tombant dimanche après-midi dans Hyde Park, à Londres.

Lady Churchill effectuait sa promenade habituelle dans le parc, situé face à son appartement de Prince's Gate, dans le quartier de Knightsbridge, lorsqu'elle recut en plein visage un ballon de football lancé par des jeunes garçons qui jouaient à proximité. Déséquilibrée sous le choc, lady Churchill, qui a 80 ans, tomba lourdement sur le sol. Deux femmes qui se promenaient dans le parc l'aiderent à se relever et la raccompagnèrent à son domicile.

"Il ne semble pas s'agir d'une blessure sérieuse, bien que, naturellement, ma mère ait été commotionnée", a déclaré cette nuit Mme Mary Soames, une des filles de lady Churchill, au sujet de l'accident survenu hier à cette dernière. Lady Churchill, qui a reçu hier soir la visite d'un médecin, sera examinée aujourd'hui par un spécialiste.

### L'élégance de l'Heure



9059

Le tablier pratique ou couvre-tout qui vous évitera bien des lavages. S'il accompagne un joli tricot à col roulé, il deviendra une tenue pour votre école. Choisissez un coton ou un tissu écossais. Le patron imprimé no 9059 est offert pour les tailles 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La grandeur 6 exige une verge de tissu de 45 pouces de largeur, pour le jumper et la même quantité pour la blouse. Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au Service des patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



Robe à diner en organza émeraude rehaussée de pans de même tissu retenus au corsage par un énorme noeud blanc. C'est un modèle de la Boutique Jacques Aury de Montréal.

### Une femme à la présidence de l'Ass. américaine des cardiologues

MIAMI BEACH — Le Dr Helen B. Taussig, qui avait mis au point l'intervention chirurgicale concernant "la maladie bleue", est devenue la première femme assumant la présidence de l'Association américaine des cardiologues.

Le Dr Taussig, en collaboration avec le défunt Dr Alfred Blalock, avaient commencé, en 1944, les opérations chirurgicales sur des bébés souffrant de la maladie bleue, malformation du cœur entraînant une coloration bleue de la peau par insuffisance d'oxygénation du sang. Ces interventions ont permis de sauver de nombreuses vies humaines. Le Dr Helen Taussig est originaire de Cambridge, au Massachusetts.

### "SOUS LE SIGNE DU SAVOIR-BOIRE" la VERRERIE DE TABLE

fierté de la maîtresse de maison  
la CAVE à VINS  
fierté du maître de maison



Consultez-nous pour vos problèmes de casiers à bouteilles, de verres à vins et autres articles de cave ou de table.

Aussi, conseils pour le choix des vins suivant vos goûts et préférences

PROSPECTUS ILLUSTRES SUR DEMANDE

**AU CEP D'ANJOU**  
670 Avenue Ogilvy — Montréal 15  
Tél.: 274-1224 ou 274-1127

### Soirée de Gala pour Madame!



à partir de \$6.95



à partir de \$8.20



à partir de \$6.95

Splendides bourses du soir, élégantes jumelles de théâtre et capiteux ou subtils parfums se trouvent chez C.M.

**LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION.**

**EM**  
LES IMPORTATIONS C.M.  
8225, BOUL. ST-LAURENT  
MONTRÉAL 11, QUÉ.  
TÉL: 389-8081  
entre les rues Jarry et Guizot  
Heures d'ouverture:  
9.30 a.m. à 6.00 p.m.  
jeudi et vendredi  
ouvert jusqu'à 9.30 p.m.

## GASTRONOMIE

Pour le chasseur "fine-bouche"

### LES CAILLES DE SAINTE-ADELE

**Temps de préparation:**  
**60 MINUTES**

**Temps de cuisson:**  
**25 MINUTES**

**Proportions pour**  
**6 PERSONNES:**  
il faut compter 2 cailles par personne  
foie gras et truffes  
mirepoix  
champignons  
vin blanc sec

On me demanderait quel souvenir je garde du 8e salon-dégustation des Laurentides, je pourrais vous parler de vingt plats. L'un d'eux chatouille en particulier ma mémoire... peut-être comme femme de chasseur. Connaissez-vous les cailles en crêpe "Gastronomie"? Je vous les présente telles que les a préparées pour ses hôtes le chef du Totem, Otto Korner.

Farcir les cailles au pâté de foie gras et truffes. Recouvrir chaque caille de mirepoix de légumes (sauce à base d'oignons, carottes, bouquet garni) et de beurre.

Envelopper chaque caille dans un morceau de crêpe de porc. Recouvrir de mie de pain et cuire à four modéré 25 minutes. Dresser dans une croustade basse de purée de champignons épaisse. Déglacer la casserole avec du vin de champagne ou du vin blanc très sec.

**RENÉE**

### Moins de travailleuses à temps partiel en Suède GAIETE à la Bourse

STOCKHOLM — L'industrie suédoise est en quête de travailleuses à temps partiel. Le bureau d'embauchage a fait savoir que les services de 500.000 femmes seront requis d'ici à 1980, afin de réaliser l'accroissement de production au rythme désiré.

L'une des directrices du bureau, Mme Ingeborg Joensson, souligne que le recrutement cette année, s'est opéré lentement. En 1964, 16.000 femmes avaient suivi des cours de formation dans une quarantaine de sections industrielles. Cette année, 15 des 43 cours prévus ont dû être annulés à cause du nombre insuffisant

ment se sont présentées pour assister à un cours qui était destiné à quelque 10.000 élèves.

Le système d'impôt est l'une des raisons principales qui font hésiter les Suédoises à accepter un emploi. La taxe conjointe qui frappe le mari et l'épouse, peut s'élever jusqu'à 44 p.c. du revenu total de la famille quand les deux conjoints gagnent des salaires offrant pourtant un revenu moyen. Toutefois, selon les statistiques du bureau d'embauchage, il reste que la Suède entregistre probablement l'un des plus hauts pourcentages au monde de travailleuses dans l'industrie.

Les invités de GAIETE A LA BOURSE qui seront au nombre de 1.100 sont priés de se rendre à la Place Victoria dès 7h. samedi soir car le programme de la soirée étant très chargé, devra nécessairement débiter à l'heure précise.

Parmi les membres du comité de décoration qui a été chargé de mettre au point le magnifique décor dans lequel se déroulera cet événement mondial, signalons le travail de Mme Lorne Webster, Mme R. Beaulieu, Mme H. A. Facci, Mme John Fuller, Mme Cecil Harris, Mme Alex Hutchison et Mme D. Taylor.

**Buffet gastronomique**  
les dimanches commençant à 5 h. 30 P.M.

**RAMADA INN**  
RÉSERVATIONS: 748-7771  
6110 Ch. Côte-de-Liesse  
Série 21, boul. Métropolitain vers Dorval

**Buffet**  
... du DIMANCHE SOIR  
\$4.50 par personne

Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: V1. 2-4212

**TRIO ARYS**  
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE  
Hôtel Ritz Carlton

### Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**  
1—Augmente la vitesse quand on le soumet à une pression  
2—Ile française de l'Amérique  
3—Dont on peut réduire les dimensions extérieures — Symbole du cuivre  
4—Accumule les faits du passé — Pour la cravate  
5—Préfixe — Pronom — Qui sert  
6—Demi-enfant — Instruments de musique — Négation  
7—Convientra — A pied  
8—Epoque  
9—Propre — Horrible  
10—Conduit — Régimes  
11—Séparé — Dans  
12—Note — Marchandises à vendre

**VERTICALEMENT**  
1—Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau — Douleur  
2—Carresser doucement — Au monde  
3—Bruts — Représentant  
4—Situation — Pas de bonne heure  
5—Machine d'imprimerie — Voyelles  
6—Complète — Base navale britannique en Orient  
7—Gai participe — Construire fer

8—Qui contient de l'eau — En  
9—Famille — Enchâssée  
10—Voyelle doublée — Courbée  
11—Qui s'irrite facilement  
12—Se déplace sur roues — Négation

**Solution d'hier**  
**Horizontalement**  
1—PLAISANTERIE  
2—RETRIBUTIF  
3—INTELLIGENCE  
4—NAINE — OI  
5—GENTIMENT  
6—ARE — CARENCE  
7—NE — IRENEE  
8—EREINTE — SU  
9—FOUETS — CAR  
10—REFUS — AILE  
11—EPELE — MARRON  
12—SITE — RESTENT

**Verticalement**  
1—PRINTANIERES  
2—LENA — RE — EPI  
3—ATTIGE — EFFET  
4—IRENE — ROULE  
5—SILENCIEUSE  
6—ABL — TARIE  
7—NUI — IRENT — ME  
8—TEGUMENTS — AS  
9—ERE — ENEE — ART  
10—RENONCE — CIRE  
11—INCITE — SALON  
12—ETE — PUREMENT

**MINUSCULE DISPOSITIF**  
s'ajuste dans l'oreille

• "Solitaire" possède l'amplificateur minuscule "MicroLithic" de l'ère spatiale  
• moulé pour s'ajuster dans l'oreille

**DUPUIS**  
VENEZ OU COMPOSEZ  
842-5151, poste 316  
Rendez-vous à domicile sur demande  
DUPUIS — TROISIEME — STE-CATHERINE



### De votre terrasse, vous verrez Montréal illuminer le ciel.

Comment trouver les mots pour décrire la vie qui vous attend à Havre-des-Iles... l'enchantement de contempler, à l'une de vos fenêtres, le profil majestueux de Montréal et, de l'autre côté, les contreforts des Laurentides... le luxe d'être entouré d'un parc de 104 acres entretenues avec soin, parsemées d'arbres séculaires, de courts de tennis, de terrains de jeu, de piscines, de ports de plaisance et du tapis rasé d'un terrain de golf de 9 trous? Comment rendre justice à l'agrément des immeubles dont le jaillissement vers le ciel se reflète dans les eaux de la rivière qui coule à leur pied? En quels termes décrire la tranquillité et l'indépendance que vous y trouverez, et le plaisir de jouir d'une vie si exceptionnelle à 25 minutes seulement du coeur de Montréal?

Allez visiter Havre-des-Iles. Allez voir pourquoi tant de citadins invétérés quittent le centre, tant de "banlieusards" convaincus vendent leur maison pour venir s'y installer. Traversez le pont de Cartierville et prenez à gauche, vers l'ouest, aux premiers feux de circulation; puis suivez les pancartes dont le "H" vous mènera en quelques minutes à Havre-des-Iles. Appartements d'une, deux ou trois chambres à coucher, penthouses, maisonnettes à mi-étages. Les agencements sont si variés que vous trouverez celui qui vous conviendra parfaitement. Et, à Havre-des-Iles, le slogan "tout à l'électricité" a été appliqué à la lettre, même pour le chauffage. De l'Atlantique au Pacifique, Havre-des-Iles n'a pas d'égal. Venez le voir!

**Tout à l'électricité**

**HAVRE DES ILES CHOMEDEY**  
Les appartements modèles sont ouverts tous les jours — 10 h. a.m. à 9 h. p.m. • Renseignements 688-9711

## Refonte de la loi des terres et forêts du Québec

# M. Cliche annonce une révision de la politique des concessions

**QUEBEC (DNC) — Le ministère des terres et forêts révisera sa politique de concessions forestières aux compagnies. De plus, il se propose de prendre entièrement à sa charge, mettant fin à un système de subventions à l'entreprise privée, le système de protection des forêts.**

C'est ce qui se dégage d'un document rendu public hier par le ministre, M. Lucien Cliche. Il s'agit d'un ouvrage préparé par les hauts fonctionnaires du ministère et intitulé "Exposé sur l'administration et la gestion des terres et forêts du Québec". Ce volume de quelque 125 pages servira de document de base à la série d'audiences publiques qui débutera à Québec le 13 décembre prochain, et qui aura pour but ultime la refonte de la loi actuelle des terres et forêts.

Ce ministère suit donc l'exemple de celui des richesses naturelles qui a fait adopter, au cours de la dernière session, une refonte de la loi des mines. Le ministère des terres et forêts ira-t-il aussi loin que celui des richesses naturelles qui a créé une société québécoise d'exploration minière?

M. Cliche a déclaré qu'il n'était pas question, pour le moment, de la création d'une société gouvernementale d'exploitation forestière; mais il a tenu à souligner les initiatives du gouvernement dans ce domaine: la récupération du bois de la Manicouagan, l'établissement de forêts domaniales, etc. Le ministre a expliqué que le document publié par son ministère ne constituait pas un livre blanc. Il n'a pas pour but de proposer des mesures définitives. C'est, tout au plus, une invitation au dialogue.

### Les concessions forestières

Le système de concessions forestières tel qu'il existe actuellement, soulignent les auteurs du document, a sans doute favorisé le développement industriel, mais il comporte

certaines faiblesses. Il n'encourage pas, notamment, la pleine utilisation de la forêt. La multiplication des usines de pâtes et papiers, au début du siècle dernier, a amené l'Etat à octroyer d'immenses réserves de bois pour assurer leur implantation. Cette évolution rapide de l'industrie naissante, la pénurie de techniciens qualifiés et la faible disponibilité financière des fonds publics ont contraint le gouvernement à partager avec les industriels certaines responsabilités qui normalement sont du ressort exclusif de l'Etat.

L'Etat, souligne l'exposé, a voulu, par les lois et des règlements, procurer des revenus au trésor public tout en préservant la productivité naturelle de la forêt. Cependant, ces lois et règlements ne favorisent pas pleinement l'accroissement de cette productivité et n'assurent pas toujours une utilisation optimum du domaine forestier.

Le concessionnaire invoque souvent la précarité de ce mode de tenure pour ne pas investir en vue d'augmenter la productivité du territoire qui lui est affecté. La distribution irrégulière d'une partie des concessions et les trop grandes superficies détenues par certains concessionnaires, en regard de leurs besoins réels, amènent une sous-exploitation de certaines régions et un manque de matière première pour certaines industries. Cette situation se reflète sur les

coûts de production et sur la localisation des usines.

### La protection des forêts

L'exposé soutient que la structure actuelle du système de protection ne répond plus aux exigences de l'heure. On sait que la protection des forêts, au Québec, est assurée tantôt directement par le service de la protection du ministère des terres et forêts, tantôt par divers autres organismes, mais toujours sous le contrôle gouvernemental.

Malgré le contrôle gouvernemental, font remarquer les auteurs de l'exposé, ce partage de responsabilité en matière de protection, entre ces différents organismes, présente de nombreux inconvénients. Par exemple, il arrive fréquemment que la protection de parcelles contiguës de forêts relève d'organismes différents, ce qui oblige les garde-feu à traverser des terrains qui ne sont pas sous leur juridiction pour atteindre les territoires qu'ils doivent protéger. Du fait de cette situation, il est aussi souvent difficile de partager, entre les différents organismes, la responsabilité du combat d'un incendie lorsque ce dernier origine à la limite d'un territoire de protection (ligne de division souvent hypothétique). Ce partage des responsabilités entraîne de sérieux inconvénients. En outre, par suite de nouveaux affermages ou d'échanges de concessions forestières, ou par suite de remaniements

dans les divisions administratives, un territoire donné peut passer d'un organisme à un autre. De tels changements entraînent des problèmes de réorganisation qui peuvent nuire à l'efficacité de la protection.

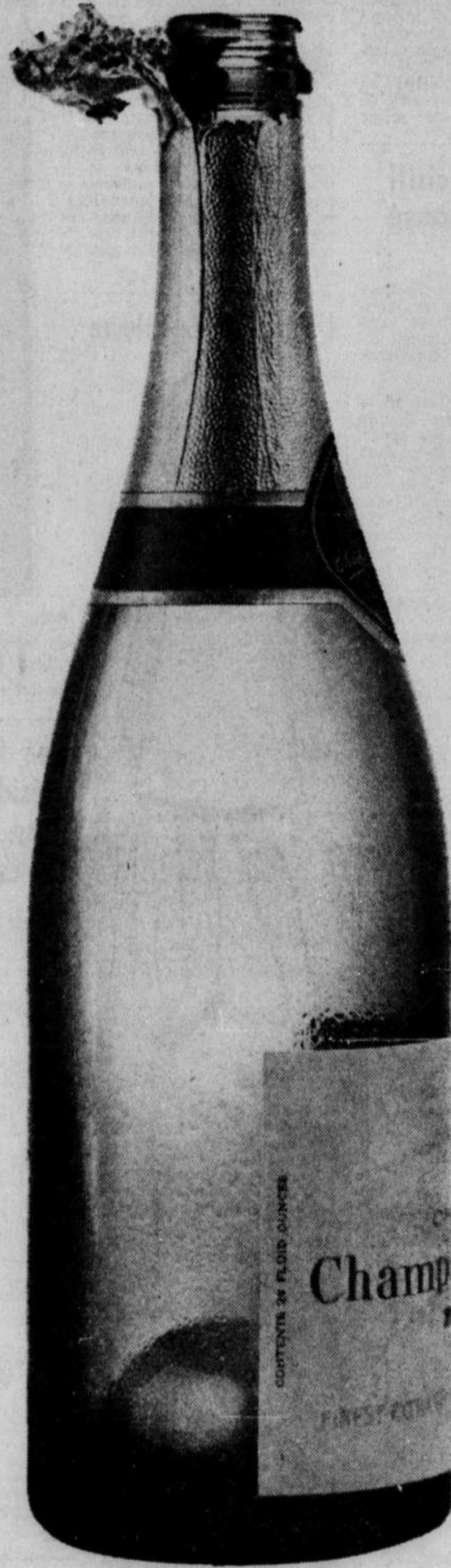
Ces quelques considérations démontrent amplement, semble-t-il, que la structure actuelle de protection ne répond plus aux exigences de l'heure. L'unification du système par régions, suggèrent les fonctionnaires du ministère, sem-

ble être la solution qui apporterait un correctif à la plupart des lacunes actuelles. Il s'agirait donc, après avoir divisé la province en régions de protection, de n'avoir qu'une seule autorité à l'intérieur de chacune d'elles. Dans une mé-

me région, les frais d'administration et de protection seraient répartis équitablement, selon une formule qui reste à déterminer, entre tous les concessionnaires, propriétaires forestiers et autres usagers de la forêt.

Cette autorité monolithique à l'intérieur de chaque région implique logiquement que le ministère doit assumer seul l'entière responsabilité de la protection du domaine forestier tant au niveau régional que provincial.

le 31 octobre, à 5h. PM, le  
*Canadien Pacifique*  
inaugurera un nouveau service de trains rapides entre  
**Montréal et Toronto**



## ROYAL YORK

le seul train moderne à voitures-dôme vers Toronto

Le Royal York est plus qu'un nouveau train rapide entre Montréal et Toronto. Il allie à la rapidité, le service et le confort. Il offre deux voitures à dôme panoramique, deux voitures-salons, une voiture-restaurant de luxe et une voiture-café.

Vous pouvez prendre une banquette, en classe économique, ou un fauteuil, en première classe. Quel que soit votre choix, votre siège réservé est inclus dans le prix

du billet. Vous pouvez aussi réserver une chambre. Le Royal York roule vers Toronto tous les jours de la semaine.

Lors de votre prochain voyage à Toronto, prenez le train qui allie la rapidité au service et au confort... prenez le Royal York. Pour le retour à Montréal, prenez le Château Champlain. Trains rapides tous les jours de la semaine entre Montréal et Toronto: seulement 5 heures et 45 minutes.

Le "Royal York" — tous les jours	
Dép. Montréal.....	5h.00 PM
Montréal-Ouest.....	5h.15 PM
Dorval.....	5h.21 PM
Smiths Falls.....	6h.56 PM
Leaside.....	10h.30 PM
Arr. Toronto.....	10h.45 PM
Le "Château Champlain" — tous les jours	
Dép. Toronto.....	5h.00 PM
Leaside.....	5h.10 PM
Smiths Falls.....	6h.43 PM
Dorval.....	10h.25 PM
Montréal-Ouest.....	10h.30 PM
Arr. Montréal.....	10h.45 PM



VOYAGEZ AVEC LE  
*Canadien Pacifique*  
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS  
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

## Le pédiatre Guilbault candidat conservateur dans Outremont-St-Jean

Le pédiatre montréalais Albert Guilbault, professeur titulaire à la faculté de médecine de l'université de Montréal, a été choisi candidat officiel dans Outremont - St-Jean, contre le secrétaire d'Etat Maurice Lamontagne.

Son adversaire néo-démocrate est Mme Monic Ferron, qui a été choisie candidate également dans le comté.

Un quatrième candidat s'est aussi inscrit sur la liste, M.

Georges-Henri Grenier, jadis candidat du "Crédit familial", qui nous a affirmé hier qu'il briguerait les suffrages comme candidat conservateur, officiel lui aussi. Le quartier général du parti ignore tout de lui.

C'est une délégation d'environ quarante personnes, à la tête de laquelle se trouvait le candidat défait au dernier scrutin, l'avocat Marc Laoste, qui a invité le docteur Guilbault à briguer les suffrages.

M. Guilbault habite Outremont depuis un quart de siècle. Il fut conseiller municipal de Montréal de 1954 à 1960. On lui doit le projet, mis à exécution, du service ambulancier qui divise aujourd'hui la métropole en zones hospitalières et que parcourent en outre les ambulances d'urgence de la police de Montréal.

M. Guilbault a été professeur titulaire de médecine à l'U. de M. depuis 1959 jusqu'au printemps. Il est directeur des services de pédiatrie à l'hôpital Notre-Dame. Il entend, aux Communes, s'attacher particulièrement aux problèmes de l'éducation et de la recherche scientifique, un secteur où le Québec compte de sérieux retards.

### Le li-gouverneur reçoit sa carte d'assurance sociale

QUEBEC — Le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois s'est vu remettre, hier matin, par le président de la Régie des rentes du Québec, M. Robert de Coster sa carte d'assurance sociale.

La cérémonie visait à symboliser l'égalité de tous devant la loi et l'importance pour chaque participant au régime de rentes du Québec d'obtenir un numéro d'assurance sociale.

M. Robert de Coster a profité de l'occasion pour signaler que la Régie des rentes avait émis à ce jour 75,000 cartes d'assurance sociale.

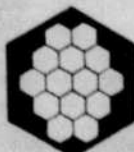
## LAVAL à l'heure de la réalité!



J.-NOËL LAVOIE  
premier maire de Laval

Ne manquez pas ces émissions de télévision au cours desquelles J.-Noël Lavoie exposera son programme, présentera son équipe et rappellera ce qu'est et ce que sera la ville de Laval.

Les 24 et 31 octobre:  
à CFTM-TV, Canal 10, de midi à midi trente  
à CFCF-TV, Canal 12, de 1h. à 1h.30 p.m.



LE REGROUPEMENT MUNICIPAL DE LAVAL

**un amour d'apéritif**

...FRAIS DU SUR GLACE

LE VIN APERITIF CHIC. IMPORTÉ DE FRANCE

## L'Université Laval revise ses statuts mais garde sa charte royale et sa constitution apostolique

QUEBEC — Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, a présenté hier les statuts révisés de cette institution qui a reçu sa charte en 1852.

La réforme apportée par la révision des statuts se situe dans le cadre de la charte de 1852 d'où l'université tire son existence, et les autorités de l'université estiment qu'il est avantageux de conserver cette charte "dont les dispositions laissent à l'université le soin de régler elle-même son mode d'organisation".

Les nouveaux statuts conservent également la constitution apostolique de 1876, "qui n'a pas créé l'université mais qui en a reconnu l'existence et qui, aujourd'hui, dans la pratique, ne concerne que les facultés de théologie et de philosophie dont elle reconnaît les diplômés à l'échelle du monde catholique".

Au début de l'année académique, des étudiants avaient soumis un mémoire au vice-recteur de l'université, M. Louis-Philippe Bonneau, mémoire qui demandait la démocratisation de l'université et qui considérait l'abolition de

la charte royale et de la constitution apostolique comme des éléments essentiels à cette démocratie.

### Démocratisation des cadres

Les nouveaux statuts apportent une démocratisation qui, d'après le conseil, se traduira par une participation plus directe et plus active des membres de la communauté universitaire au gouvernement de leur institution et par la mise en place d'organismes destinés à éviter l'exercice arbitraire de l'autorité.

Le conseil de l'université se composera désormais de professeurs de carrière de toutes les facultés, de représentants de la commission de l'expansion, de l'Association générale des étudiants et de l'Association des anciens, "si bien que la quasi-totalité des membres du conseil auront été élus ou proposés par leurs collègues".

"La démocratisation des cadres étant ainsi assurée, il appartiendra à trois organismes auxiliaires de veiller au respect des droits des membres de la communauté universitaire".

Ces comités seront un comité de promotion pour les professeurs, un comité chargé d'étudier leurs griefs et un comité de discipline qui sera chargé d'enquêter et de faire rapport sur tout grief soulevé par un étudiant qui aura été l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de l'autorité.

Les nouveaux statuts créent également quatre commissions permanentes, soit la commission des études, celle de l'administration, celle des affaires étudiantes et finalement celle de l'expansion.

La révision des statuts de l'université Laval avait débuté en 1961 et ce n'est que le 12 octobre dernier que le conseil a adopté le point final au travail. Les statuts entreront en vigueur le 1er novembre prochain.

Dans un communiqué qu'il a émis, le conseil blâme le mémoire présenté par les étudiants le 10 septembre dernier et déplore "des procédés qui sont de nature à fausser l'opinion publique et celle des étudiants en particulier".

Les membres du conseil "es-

pèrent qu'un véritable dialogue se poursuivra par l'intermédiaire de la commission des af-

aires étudiantes, entre l'Association des étudiants et le conseil de l'université."

## Cardin: la socialisation des soins médicaux est inévitable

QUEBEC — Le directeur du département des relations industrielles à l'université Laval, M. Jean-Réal Cardin a déclaré mercredi soir que le corps médical doit envisager comme

qui est caractérisée par toutes sortes de transformations. Il a dit que la résistance au changement et la pression de conservateurs des intérêts médicaux ont détourné les médecins de leur but principal qui est de servir le public.

Pretenant la parole au congrès des affaires québécoises qui se tient présentement sur le campus de l'université Laval, M. Cardin a affirmé que le corps médical ne peut plus décider seul sur l'ensemble des questions qui touchent la santé.

A son avis, les médecins doivent accepter de voir l'Etat ou ses organismes se mêler de plus en plus des questions qui touchent l'exercice de la profession. Il a ajouté qu'ils doivent accepter d'en discuter par la voie de négociations.

M. Cardin a aussi déclaré au cours de sa conférence que le seul moyen de baisser le coût des soins médicaux était d'augmenter le nombre de praticiens. Il a ajouté que l'université ne doit plus être un "atelier fermé", mais qu'elle se doit de fournir les effectifs requis et de les bien répartir géographiquement.

Par ailleurs le vice-doyen de la Faculté de médecine de Laval, le Dr Georges-Albert Bergeron, a déclaré que bientôt les médecins ne seront plus en nombre suffisant dans la province et que conséquemment il faudra fonder de nouvelles facultés de médecine et aussi accroître le nombre des étudiants.

Le nouveau groupement doit porter le nom de l'Association des professeurs d'universités chargés de la formation des maîtres dans le Québec.

L'un des buts de l'association est de permettre aux professeurs de mieux coordonner leur action pédagogique et d'affirmer davantage leur statut professionnel propre.

Le nouveau groupement se tiendra à Drummondville le 30 octobre. Il est déjà acquis que cinq universités compteront des représentants au sein du nouvel organisme. Ces universités sont Laval, Montréal, McGill, Sherbrooke et Bishop, de Lennoxville. Près de 140 professeurs sont déjà inscrits.

## Nouvelle association de professeurs

Le congrès de fondation du nouveau groupement se tiendra à Drummondville le 30 octobre.

Il est déjà acquis que cinq universités compteront des représentants au sein du nouvel organisme. Ces universités sont Laval, Montréal, McGill, Sherbrooke et Bishop, de Lennoxville. Près de 140 professeurs sont déjà inscrits.

Le nouveau groupement doit porter le nom de l'Association des professeurs d'universités chargés de la formation des maîtres dans le Québec.

L'un des buts de l'association est de permettre aux professeurs de mieux coordonner leur action pédagogique et d'affirmer davantage leur statut professionnel propre.

Le congrès de fondation du nouveau groupement se tiendra à Drummondville le 30 octobre.

Il est déjà acquis que cinq universités compteront des représentants au sein du nouvel organisme. Ces universités sont Laval, Montréal, McGill, Sherbrooke et Bishop, de Lennoxville. Près de 140 professeurs sont déjà inscrits.

Le nouveau groupement doit porter le nom de l'Association des professeurs d'universités chargés de la formation des maîtres dans le Québec.

L'un des buts de l'association est de permettre aux professeurs de mieux coordonner leur action pédagogique et d'affirmer davantage leur statut professionnel propre.

## Laval fonde un Institut d'études supérieures des sciences humaines

QUEBEC — L'université Laval annonce la fondation de l'Institut d'études supérieures des sciences humaines et de la nomination de M. Fernand Dumont, directeur du département de sociologie et d'anthropologie de la faculté des sciences sociales, au poste de directeur du comité de direction de ce nouvel institut.

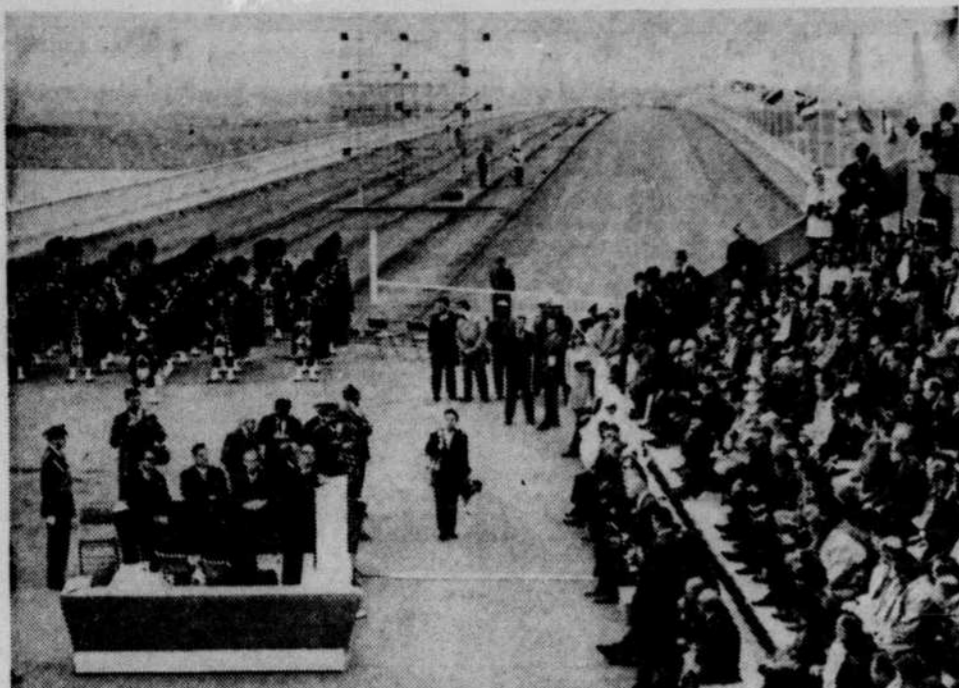
Le nouvel institut sera avant tout un foyer de recherches et il dispensera un enseignement offert aux candidats au doctorat des facultés des lettres, de philosophie, de sciences sociales, de droit et de sciences de l'éducation.

L'enseignement ne débutera pas avant septembre 1966; d'ici là, le comité de direction aura pour tâche de définir les structures du nouvel organisme et de préciser les premières étapes de son développement.

Outre M. Dumont, les autres membres du comité sont: le R.F. Clément Lockwell, é.c., directeur du département d'études françaises à la faculté des lettres; M. Roch Valin, vice-doyen de la faculté des lettres et directeur du département de linguistique de la même faculté; M. Gérard Noëling, professeur agrégé à la faculté des sciences de l'éducation; et M. Emile Simard, doyen de la faculté de philosophie.

L'université Laval veut ainsi favoriser la collaboration entre les disciplines qui relèvent de facultés différentes. L'Institut sera avant tout un foyer de recherches et il dispensera un enseignement offert aux candidats au doctorat des facultés des lettres, de philosophie, de sciences sociales, de droit et de sciences de l'éducation.

L'enseignement ne débutera pas avant septembre 1966; d'ici là, le comité de direction aura pour tâche de définir les structures du nouvel organisme et de préciser les premières étapes de son développement.



La cérémonie d'inauguration du pont de la Concorde a eu lieu hier sur la jetée Mackay, à Montréal, à l'entrée de la principale voie d'accès à l'emplacement de l'Expo 67.

## Vanier inaugure le pont de la Concorde à l'Expo

Le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, a inauguré officiellement hier le pont de la Concorde, qui relie la jetée Mackay, sur l'île de Montréal, à l'île Ste-Hélène. Premier grand projet de construction de l'Expo à être réalisé, ce pont de 2,265 pieds de longueur constituera la principale voie d'accès au terrain de l'Exposition universelle de 1967: il a été complété trois mois plus tôt que prévu. Jusqu'au premier décembre, certaines restrictions limiteront encore l'utilisation du pont, les voies d'accès n'étant pas terminées sur l'île Ste-Hélène.

Quelques centaines de personnes ont assisté à la cérémonie, parmi lesquelles on trouvait le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, le ministre fédéral de la justice, Me Guy Favreau, les commissaires généraux ou ambassadeurs des 68 pays qui participeront à l'Expo et les principaux dirigeants de la Compagnie de l'Expo.

A son arrivée, le gouverneur général du Canada a reçu le salut d'une garde d'honneur composée de soldats du Royal 22e Régiment et de membres de l'Aviation royale du Canada. Deux fanfares ont interprété des chants de divers pays, mais aucun hymne national n'a été joué.

Plusieurs participants se sont étonnés que le "God Save the Queen" ait été joué à quelques reprises au cours de la cérémonie, alors que le "O Canada" ne l'a pas été. Au fait, seules les premières mesures de l'hymne britannique ont été jouées en guise de salut au gouverneur général, comme cela se pratique chaque fois que le vice-roi pose un geste officiel.

Notant que l'Expo veut être un instrument de concorde et de paix entre les différentes nations qui y participeront dans 18 mois, M. Vanier a déclaré que le pont de la Concorde est le symbole de cet objectif que poursuit le Canada avec l'Expo 67.

Des millions de personnes, a-t-il ajouté, emprunteront cette voie pour aller à la découverte, non seulement du Canada, mais de tous les pays: à la décou-

verte de la terre des hommes, à l'étude de son passé, de son présent et de son avenir.

La cérémonie du ruban a été couronnée par un feu d'artifice, dont le point culminant a été la mise à feu d'une série de pièces pyrotechniques formant un énorme symbole de l'Expo 67.

Hier également, on a annoncé que cinq pays membres de la Ligue arabe participeront à l'Expo 67 en se groupant dans un seul pavillon, ce qui porte à 68 le nombre des pays participant à l'Expo. Ces cinq pays sont la République arabe unie, la Libye, le Liban, l'Arabie Saoudite et le Koweït. Un sixième pays membre de la Ligue arabe, l'Algérie, a déjà annoncé sa participation à l'Ex-

po et sera représenté dans le même pavillon.

Érigé sur un terrain d'une superficie de 55,000 pieds carrés, ce pavillon sera de style purement arabe et les six pays y auront chacun une section individuelle. L'apport des pays arabes à la civilisation sera exposé, et plus particulièrement leurs efforts en vue d'irriguer les déserts.

Par contre, à Québec, le ministre des travaux publics, M. René St-Pierre, a annoncé l'octroi d'un contrat de \$334,687 à la société A.N. Bail Ltée, de Montréal, pour la construction des fondations du pavillon du Québec à l'Expo. C'est le premier contrat relatif à ce projet de \$7,000,000.

## Nouveau nom de l'Association des hôpitaux privés du Québec

L'Association des hôpitaux privés du Québec portera désormais le nom de "Fédération des institutions autonomes de bien-être et de santé du Québec".

Ainsi en a décidé le congrès de cet organisme qui a tenu ses assises à Montréal cette semaine.

L'association groupe les propriétaires d'hôpitaux généraux, de maisons pour convalescents ou malades chroniques, d'institutions pour enfants et personnes âgées, administrés sur une base lucrative.

Son président, M. Claude A. Gauthier, a déclaré qu'il se réjouissait du fait que les deux nouveaux titulaires des ministères de la santé, de la famille et du bien-être social, MM. Kierans et Lévesque, se proposaient de travailler de concert.

"Il y a une belle lurette que nous défendons la complémentarité de ces deux ministères, a dit M. Gauthier. Ce qui semblait ridicule hier est accepté d'emblée aujourd'hui et nous nous en réjouissons pleinement".

Il semble que nous assistions à un nouvel élan, à un dynamisme nouveau dans des domaines où nous souhaitons

participer à part entière. Nous offrons notre collaboration totale, sans arrière-pensée, en autant qu'elle sera acceptée sans préjugés, a-t-il également dit.

Dans son rapport au congrès, le président de l'association a réaffirmé sa foi en l'entreprise privée dans les secteurs de la santé et du bien-être. Il estime que l'entreprise privée peut offrir une qualité de soins au moins égale, dans un climat plus humain, et à un coût de revient nettement inférieur.

Il a rappelé que les institutions autonomes s'opposaient à leur étatisation. "Nous proposons plutôt l'intégration de notre système au nouveau contexte hospitalier du Québec", a dit M. Gauthier.

### LESAGE ET LES FAILLITES :

## Que les marchands de bois apportent des preuves ou se laissent

PETERBOROUGH, Ont. — Le premier ministre québécois, M. Jean Lesage, a dit mercredi que l'Association canadienne des marchands de bois devrait apporter des preuves qu'il existe un lien entre les faillites et les incendies en faveur des partis politiques ou se taire.

M. Lesage, qui se trouvait à Peterborough pour la pose de la pierre angulaire de l'université Trent, répondait à un journaliste qui le questionnait au sujet d'une demande de l'association en faveur d'une enquête royale sur la perte de \$46,000,000 dans l'industrie du bois au Québec, durant les trois dernières années. L'association a affirmé que cette situation sordide avait des liens étroits avec les collectes de fonds pour les partis politiques, la contrebande des stupéfiants et les incendies criminels.

"Ils seraient mieux d'apporter les preuves avant de parler", a fait remarquer M. Lesage, qui a ajouté: "Je crois que M. Wagner saura prendre soin d'eux comme ils le méritent très bientôt et de façon efficace".

# Cessez de vieillir... RETROUVEZ VOTRE JEUNESSE!

L'homme moyen de 35 à 70 ans qui est en santé est beaucoup plus jeune biologiquement qu'il ne semble l'être physiquement, oui il est plus jeune de 5, 10 ou même 15 ans! La même affirmation est aussi vraie pour les femmes. De nos jours, en effet, il n'y a probablement rien qui vieillisse une personne plus vite que la **stase professionnelle**. La stase professionnelle est la stagnation du métabolisme et de la circulation du sang provenant d'un séjour prolongé dans les positions assises ou debout.

Vous pouvez vaincre les difficultés physiques et émotionnelles causées par la **stase professionnelle** et rajeunir de 5, 10, 15 ans et plus en faisant simplement **tous les jours** quelques exercices. Que vous en ayez conscience ou non votre circulation du sang et votre métabolisme ne peuvent s'améliorer que lorsque la plupart de vos muscles principaux sont plus actifs qu'à l'accoutumée. La stimulation artificielle comme les massages, les vibrations, etc., n'est pas efficace pour améliorer la circulation.

Vous pouvez vaincre les difficultés physiques et émotionnelles causées par la **stase professionnelle** et rajeunir de 5, 10, 15 ans et plus en faisant simplement **tous les jours** quelques exercices. Que vous en ayez conscience ou non votre circulation du sang et votre métabolisme ne peuvent s'améliorer que lorsque la plupart de vos muscles principaux sont plus actifs qu'à l'accoutumée. La stimulation artificielle comme les massages, les vibrations, etc., n'est pas efficace pour améliorer la circulation.

Plus de 50 ans mais encore jeune!



Restez jeune, élégant et actif avec EXERCISE MASTER entièrement automatique et motorisé!



EXERCISE MASTER fait travailler de façon simultanée et automatique, tous les muscles importants des jambes, des hanches, des bras, du dos, de la poitrine et de l'abdomen. Il suffit de 15 minutes sur votre EXERCISE MASTER pour obtenir l'équivalent de plusieurs heures d'exercices ordinaires. Tous vos muscles et articulations s'engagent dans un mouvement cadencé, souple et doux dont vous serez reposé, délassé, rafraîchi, ravigoté et fortifié, prêt pour le travail, le jeu, une soirée de plaisir ou une nuit de sommeil profond... grâce à EXERCISE MASTER qui fait tout le travail!

Il y aura de sang qui circulera par minute dans votre système, mieux vous vous porterez, plus jeune vous paraîtrez et merveilleuse sera votre santé.

Une meilleure circulation du sang assure plus d'oxygène aux cellules du corps, renouvelle plus rapidement les tissus morts, achève plus vite le glucose, les amino-acides, les hormones ainsi que les globules rouges et blancs... ce qui vous aide à améliorer votre maintien, à vous sentir et à paraître jeune, fort, radieux et en santé.

Dans 30 jours, vous serez émerveillé de votre nouvelle personne. Votre port sera fier, vous paraîtrez en meilleure santé, mangerez plus d'appétit et dormirez plus profondément. Vous vous sentirez moins nerveux aussi, car rien ne détend les nerfs de façon plus naturelle et plus rapidement que des exercices doux et souples. Bien sûr, vos amis diront: "Tu as l'air en pleine forme", et vous répondrez: "Je le suis!"

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR SE SENTIR ENCORE JEUNE

NE LAISSEZ PAS LA STASE PROFESSIONNELLE ABREGER VOS JOURS

Les médecins vous diront qu'un exercice des muscles et des articulations comme celui que procure EXERCISE MASTER stimule instantanément votre circulation. Plus

CONTROLER VOTRE POIDS

Vous pouvez maigrir en vous imposant un régime sévère, mais vous ne pouvez contrôler longtemps votre poids, car votre appétit naturel y est un obstacle. EXERCISE MASTER vous procure un contrôle sûr de votre poids en brûlant le surplus de calories avant même qu'elles ne se transforment en mauvaise graisse.

IAC

### L'AVANTAGE DE LA LOCATION

Utilisez-la pour acquérir l'outillage neuf qui améliorera la marche de votre entreprise.

Parlez-en à votre fournisseur ou communiquez avec:

M. J. Royer, 731-2771  
1945, boul. Graham, Montréal

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

## COGNAC COURVOISIER

Le Cognac de Napoléon

TELEPHONEZ OU ECRIVEZ AUJOURD'HUI!

### "EXERCISE MASTER"

4008, ST-DENIS, Montréal — VI. 9-7075

J'aimerais recevoir vos imprimés gratuits concernant l'Exercice Master

Nom .....

Adresse ..... Ville .....

Tel. ....

L.D. 21-10-65

SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

Dimanche compris

# Un véritable réquisitoire de la FTQ contre la loi et la commission des accidents du travail

"La loi des accidents du travail reste encore, en 1965, une loi qui, tant dans son application que dans son inspiration, ne répond aucunement aux besoins des travailleurs. En dépit de toutes les améliorations récentes que nous avons accueillies favorablement au moment de leur adoption, c'est toujours une loi à l'ancienne servie à l'ancienne. Et maintenant que de l'aveu de M. Carrier Fortin, le ministre du Travail doit se tourner vers le travailleur lui-même, il est temps d'attirer l'attention du public sur les carences juridiques et administratives de ce qui devrait constituer une pièce maîtresse de notre législation du travail."

C'est là la violente sortie qu'a faite le directeur des services sociaux de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Robert Lavoie, à l'occasion du premier anniversaire de son entrée en fonctions à la FTQ. "Quand, de rappeler le porte-parole de cette centrale, j'ai occupé ce poste il y a un an, il y avait de nombreux dirigeants d'affiliés de la FTQ qui, excédés par des années de frustrations et de déceptions dans leurs démarches auprès de la CAT, au nom de leurs membres accidentés, me pressaient d'organiser une marche sur Québec, ou quelque autre manifestation spectaculaire, pour attirer l'attention de la opinion et des pouvoirs publics sur une situation qu'ils jugeaient intolérable, étant nouveau dans ce domaine, je leur ai demandé un sursis qui me permettrait d'éprouver moi-même les mécanismes de la loi et de la Commission, de tenter d'y apporter les correctifs nécessaires, d'établir ou de restaurer des communications efficaces avec les autorités compétentes, mais aujourd'hui, je me crois en mesure de déposer mon bilan et je n'hésite pas à dire: il faut que ça saute!"

M. Lavoie a fait observer qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que la loi des accidents du travail du Québec ne réponde plus aux besoins et qu'elle soit inadéquate aux réalités actuelles. C'est, dit-il, une vieille loi datant de 1931, et qui n'a jamais été révisée ni repensée dans son ensemble et dans son économie. Selon lui, les améliorations qui y ont été apportées à la suite du mémoire syndical de 1961, en 1963 et en 1964, ne constituent qu'un travail de "rapiéçage" qui n'a pas donné les résultats espérés.

A ce propos, le porte-parole de la FTQ souligne que le Québec est l'une des rares provinces où la loi des accidents du travail n'a pas encore fait l'objet d'une révision complète.

## Pepin dit pourquoi l'ass.-santé

QUEBEC — M. Marcel Pépin, président de la Confédération des syndicats nationaux a dit, hier, que les travailleurs demandent un régime d'assurance-santé qui soit universel, complet et étatique.

Portant la parole devant les délégués au congrès des affaires québécoises qui étudie la socialisation de la médecine, le chef ouvrier a précisé que l'ouvrier désirait un tel régime d'assurance-santé parce que les tiers de la population est dans la gêne, la misère ou la pauvreté, alors que les gens de classe modeste s'assurent dans une proportion insatisfaisante et ce pour des avantages inégaux et fort incomplets.

Il a dit que l'assurance-santé apparaît aux ouvriers comme une mesure non seulement nécessaire, mais urgente. "Les mesures tardent à venir et prolongent indument l'attente des classes populaires. Ces mesures allégeraient le fardeau vraiment trop lourd qu'elles ont à porter".

Pour M. Pépin, l'assurance-santé ne constitue qu'une des profondes réformes vers lesquelles nos sociétés se dirigeront fatalement sous l'effet du progrès technologique. Le leader syndical est d'avis que le patient doit pouvoir choisir librement son médecin et que celui-ci doit recevoir une rémunération satisfaisante.

Précisant que 7 millions et demi de Canadiens n'ont pas d'assurance-médicale, M. Pé-

d'un tel argument d'ordre administratif quand on sait que le gouvernement devra créer de toutes pièces, d'ici le début de 1966, une énorme machine administrative qui s'occupera d'un régime de rentes contributives et universel.

Au moment, déclare M. Lavoie, où M. Carrier Fortin songe à "rapatrier" certains services actuellement assurés par Ottawa, au moment où il admet que le ministère du Travail devra se tourner vers le travailleur lui-même au moment où l'on nous vante les avantages de la décentralisation dans plusieurs domaines, il est temps que les autorités provinciales entreprennent, dans le secteur vital des accidents du travail, de "rapprocher l'administration des administrés".

A cet égard, le porte-parole syndical suggère la création à Montréal d'un "banque" de la CAT doté de tous les services auxiliaires autonomes, à l'instar, ajoute-t-il, de la Commission d'assurance-chômage. Si, dit-il, le Canada constitue un territoire trop vaste pour la mise en application de certaines politiques gouvernementales, le Québec est lui-même trop grand pour la bonne administration de la loi des accidents du travail à partir d'un centre nerveux qui, selon lui, "ne s'enferme pas trop, à distance, des cas de détresse avec lesquels nous avons un contact presque quotidien."

pin a rejeté la solution d'une assurance-santé non-étatique. "L'entreprise privée, dans ce domaine, multiplie les administrations.

De plus, les travailleurs veulent que le plan soit financé à même les deniers publics et non pas sous forme de primes", a-t-il conclu.

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 15 juin 1965, sous le numéro 1.843.783 sous les termes duquel toutes les créances futures dues à Wilson Stations and Envelopes Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut annulé le 18 octobre 1965 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1.866.006.

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 15 juin 1965, sous le numéro 1.843.788 sous les termes duquel toutes les créances futures dues à Dawson Brothers Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut annulé le 18 octobre 1965 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1.866.007.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 695-205

VITTY CHAPLIS, officier de liaison, des Cité et District de Montréal, et DAME ANNETTE ST-JACQUES, épouse séparée de biens dudit Vitty Chaplis, du même lieu, dûment autorisée par son dit époux, Vitty Chaplis, aux fins des présentes, demandeurs

—vs— MAQBOOL A. KIDWAI, des Cité et District de Montréal, et ELGIDE PROTEAU, Rosemont, District de Montréal, —et— ALRO TSXIS INCORPORATED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MAQBOOL A. KIDWAI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 18ème jour d'octobre 1965.

RAOUL CREVIER, Député-protonotaire, SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques, Procureurs des demandeurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 695-205

VITTY CHAPLIS, officier de liaison, des Cité et District de Montréal, et DAME ANNETTE ST-JACQUES, épouse séparée de biens dudit Vitty Chaplis, du même lieu, dûment autorisée par son dit époux, Vitty Chaplis, aux fins des présentes, demandeurs

—vs— MAQBOOL A. KIDWAI, des Cité et District de Montréal, et ELGIDE PROTEAU, Rosemont, District de Montréal, —et— ALRO TSXIS INCORPORATED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MAQBOOL A. KIDWAI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 18ème jour d'octobre 1965.

RAOUL CREVIER, Député-protonotaire, SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques, Procureurs des demandeurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 695-205

VITTY CHAPLIS, officier de liaison, des Cité et District de Montréal, et DAME ANNETTE ST-JACQUES, épouse séparée de biens dudit Vitty Chaplis, du même lieu, dûment autorisée par son dit époux, Vitty Chaplis, aux fins des présentes, demandeurs

—vs— MAQBOOL A. KIDWAI, des Cité et District de Montréal, et ELGIDE PROTEAU, Rosemont, District de Montréal, —et— ALRO TSXIS INCORPORATED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MAQBOOL A. KIDWAI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 18ème jour d'octobre 1965.

RAOUL CREVIER, Député-protonotaire, SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques, Procureurs des demandeurs.

**AVIS**  
"AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 15 juin 1965, sous le numéro 1.843.783 sous les termes duquel toutes les créances futures dues à Wilson Stations and Envelopes Limited furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut annulé le 18 octobre 1965 au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1.866.006."  
Ce 18ème jour d'octobre 1965.  
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 690070

LAWRENCE PAUL HOLMES, ouvrier en filage, des Cité et District de Montréal, Demandeur

—vs— DAME MARY MIRAGLIA, épouse séparée de biens de LAWRENCE PAUL HOLMES, des Cité et District de Montréal, Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la défenderesse DAME MARY MIRAGLIA de comparaître d'ici un mois, Montréal, 20ème jour d'octobre 1965.

RICHARD CORBEIL, Député-protonotaire JOHN J. GOTTLIEB, C.R., Avocat, Suite 1100, 200 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q., Procureur du demandeur

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 690070

LAWRENCE PAUL HOLMES, ouvrier en filage, des Cité et District de Montréal, Demandeur

—vs— DAME MARY MIRAGLIA, épouse séparée de biens de LAWRENCE PAUL HOLMES, des Cité et District de Montréal, Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné à la défenderesse DAME MARY MIRAGLIA de comparaître d'ici un mois, Montréal, 20ème jour d'octobre 1965.

RICHARD CORBEIL, Député-protonotaire JOHN J. GOTTLIEB, C.R., Avocat, Suite 1100, 200 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q., Procureur du demandeur

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 695-205

VITTY CHAPLIS, officier de liaison, des Cité et District de Montréal, et DAME ANNETTE ST-JACQUES, épouse séparée de biens dudit Vitty Chaplis, du même lieu, dûment autorisée par son dit époux, Vitty Chaplis, aux fins des présentes, demandeurs

—vs— MAQBOOL A. KIDWAI, des Cité et District de Montréal, et ELGIDE PROTEAU, Rosemont, District de Montréal, —et— ALRO TSXIS INCORPORATED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MAQBOOL A. KIDWAI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 18ème jour d'octobre 1965.

RAOUL CREVIER, Député-protonotaire, SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques, Procureurs des demandeurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 695-205

VITTY CHAPLIS, officier de liaison, des Cité et District de Montréal, et DAME ANNETTE ST-JACQUES, épouse séparée de biens dudit Vitty Chaplis, du même lieu, dûment autorisée par son dit époux, Vitty Chaplis, aux fins des présentes, demandeurs

—vs— MAQBOOL A. KIDWAI, des Cité et District de Montréal, et ELGIDE PROTEAU, Rosemont, District de Montréal, —et— ALRO TSXIS INCORPORATED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MAQBOOL A. KIDWAI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 18ème jour d'octobre 1965.

RAOUL CREVIER, Député-protonotaire, SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques, Procureurs des demandeurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 695-205

VITTY CHAPLIS, officier de liaison, des Cité et District de Montréal, et DAME ANNETTE ST-JACQUES, épouse séparée de biens dudit Vitty Chaplis, du même lieu, dûment autorisée par son dit époux, Vitty Chaplis, aux fins des présentes, demandeurs

—vs— MAQBOOL A. KIDWAI, des Cité et District de Montréal, et ELGIDE PROTEAU, Rosemont, District de Montréal, —et— ALRO TSXIS INCORPORATED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur MAQBOOL A. KIDWAI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 18ème jour d'octobre 1965.

RAOUL CREVIER, Député-protonotaire, SLATTERY, BELANGER & FAIRBANKS, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques, Procureurs des demandeurs.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No 680094

VINCENT BARRE, comptable, des cité et district de Montréal, Demandeur

—vs— FELICE BOFFICE, des cité et district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur FELICE BOFFICE, de comparaître d'ici un mois, Montréal le 19ième jour d'octobre 1965.

MAURICE CARON, Député-protonotaire Mes LAPRADE, BORDUA & REINHARDT, Avocats, 511 Place d'Armes, Montréal, P.Q., Procureurs du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

**COUR SUPÉRIEURE** No. 680095

VINCENT BARRE, comptable, des cité et district de Montréal, Demandeur

—vs— RAFFAELE PIRIA, des cité et district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur RAFFAELE PIRIA, de comparaître d'ici un mois, Montréal le 19ième jour d'octobre 1965.

MAURICE CARON, Député-protonotaire Mes LAPRADE, BORDUA & REINHARDT, Avocats, 511 Place d'Armes, Montréal, P.Q., Procureurs du demandeur

## VILLE de MONTRÉAL BUREAU DU MÉTRO AVIS DE SOUMISSIONS MÉTRO

ÉTUDE DE FABRICATION CONSTRUCTION ET LIVRAISON D'UN TRAIN DEPOUSSEUR POUR L'ENTRETIEN DES VOIES DU MÉTRO DE LA VILLE DE MONTRÉAL CONTRAT V-16

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, chambre 128 en date du 22 novembre 1965, à 14h30, à l'adresse: Ville de Montréal, Canada, pour l'étude de fabrication, la construction et la livraison d'un train depoussueur pour l'entretien des voies du Métro de la Ville de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées ou reçues à un bureau de poste en la Ville de Montréal, P.Q., le ou avant le 22 novembre 1965, l'extampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux de la Ville de Montréal à l'Hôtel de Ville, le 25 novembre 1965, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au bureau du MÉTRO, Edifice Jacques-Viger, 700 est, rue Craig, chambre 191, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement en argent ou sous forme d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à autant de fois cent dollars (\$100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRINTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal pour une somme de vingt mille dollars (\$20,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville GABRIEL MORIN Hôtel de Ville, Montréal, le 22 octobre 1965.

## SERVICE DE CONCIERGERIE

commercial \* résidentiel \* industriel quotidien \* hebdomadaire \* mensuel \* annuel

**SERVICE DE 24 HEURES**

- bureaux
- restaurants
- usines
- magasins à rayons
- théâtres
- banques
- écoles
- hôtels
- motels
- maisons

• salles de quilles  
• planchers  
• murs  
• moquettes  
• stores vénitiens

assurance de responsabilité publique Satisfaction garantie évaluation gratuite

## COMPAGNIE D'ENTRETIEN CIMEX LTEE

225 St-Denis, St-Lambert 866-6289 après 5h. 665-7397

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

**AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE**  
Industriel français résidant États-Unis demande aide générale ménage, cuisiner, belle maison, tous appareils ménagers, jardin, chambre, salle de bain privées, télévision, vacances un mois plus voyage aux États-Unis. Téléphonez: 272-0828

**ANTIQUE CANADIENNES**  
COLLECTION PRIVÉE d'antiquités canadiennes, aménagement complet, bibelots, vaisselle, chandeliers, coiffeuse, armoires, tables, banc de cordonnier, moulures à sucre, chaises, 26-10-65

**FEMMES DEMANDEES**  
VENDEUSES avec quelques années d'expérience pour une chaîne de magasins dans le commerce du tissu. Semaine de 3 jours, avantages sociaux. Lecompte, Chaplery, Proc. rendez-vous: 849-8607. 26-10-65

**HOMMES DEMANDES**  
HOMME EXPERIMENTE DANS MISE AU POINT AUTOMOTIVE, bonnes connaissances en électricité, bilingue, capable de recevoir clients. Pour rendez-vous Battery & Electric Service Co. 861-3631, ex. 22. 23-10-65

**CHAUFFEURS**  
(de camions-citernes à semi-remorque)  
Qualités requises: Age: 22 à 30 ans Instruction: 10e année Expérience: conduite sur camions-citernes à semi-remorque. Toute demande adressée à Shell Canada Ltée 10,501 est rue Sherbrooke Montréal restera confidentielle. 23-10-65

**HOMMES ET FEMMES DEMANDES**  
Hommes et femmes si vous êtes âgés de plus de 25 ans et voulez vous créer une carrière intéressante de représentant ou gérant. Tél. 389-9378 demande Mme Dupont. 23-10-65

**TAILLEUR**  
Faites transformer votre habit à devants croisés en un joli complet à devants sur mesure dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 151 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

**TRANSPORT CAMIONNAGE**  
ROUSSELLE Transport. Déménagement, transport, camionnage et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. N.A. 8-2421, JNO



DEPUIS 1695 John de Kuyper & Son BLENDÉ GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL - LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

# libéraux à Ottawa

# prospérité au Canada

Qui voudrait retourner aux années de désordre économique du régime Diefenbaker? Aux déficits de \$3 milliards, à la crise du dollar canadien, au chômage généralisé, à la léthargie de la production nationale? RIEN NE MARCHAIT LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL, lui, a équilibré le budget, réduit de 10 pour cent l'impôt sur le revenu personnel, assaini la monnaie, stimulé les exportations vers de nouveaux records. Notre production nationale s'est accrue plus vite que celle de tout autre pays occidental. En deux ans, il s'est créé 500,000 nouveaux emplois. Il n'y a jamais eu si peu de chômage depuis Diefenbaker? Personne.

cette fois, un seul choix votons tous libéral LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

## DECORATEURS

LAURENT LAMY DECORATEUR-ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIES INC. Décoration intérieure Esthétique industrielle 1550-A, boul. St-Joseph, Mt 525-4222

CLAUDE SWOLFS 322-3067 5340 Henri-Bourassa

## ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES 3480 C. de la Côte des Neiges Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU ARCHITECTES MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI ARCHITECTES 1255, boulevard Laird Ville Mont-Royal Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD ARCHITECTE 59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE GRANBY — 372-5888 MONTREAL — 276-6013

Les architectes Longpré, Marchand, Goudreau Dobush, Stewart, Bourke 506 est, rue Sainte-Catherine Montréal 24 - 842-9528

## VILLE MONT-ROYAL AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de Ville Mont-Royal, à une assemblée générale tenue le 19 octobre 1965, a donné première lecture au règlement no. 678, soit un règlement pour modifier le règlement de construction no. 490, concernant les terrasses des conciergeries dont la construction est projetée dans le quadrilatère formé par les chemins Canora, Côte de Liesse, Fleming et l'avenue Britanny; et de plus QUE le Conseil, à ladite assemblée, a donné première lecture au règlement no. 679, soit un règlement pour modifier le règlement de construction no. 490, concernant les garages dans les sous-sol des cottages dont la construction est projetée à l'angle sud-ouest des chemins Côte de Liesse et St. Clare.

Cet avis est publié deux fois à différents jours dans un quotidien de langue française et en anglais dans un quotidien de langue anglaise dans la ville de Montréal et la deuxième lecture desdits règlements nos. 678, 679 et 680 n'aura lieu qu'après l'expiration d'une semaine à compter du dernier jour de publication dudit avis.

Les personnes qui désirent faire des représentations au Conseil au sujet desdits règlements nos. 678, 679 et 680 devront les faire avant leur adoption lors de la deuxième lecture. Ce 19e jour d'octobre 1965.

G. ATKINSON Secrétaire-trésorier

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

# L'accueil à Roblin fut très réservé aux Trois-Rivières

par Jean-Y. DUFRESNE

On a fait un accueil très réservé au premier ministre Roblin à Trois-Rivières, mercredi, un peu d'ailleurs à la mesure de la personnalité du premier ministre, qui n'a pas l'éclat d'un Jean Lesage.

A l'hôtel-de-ville, à l'évêché, dans la salle même de l'école Chamberland, l'accueil a été le même. Seulement 250 personnes s'étaient rendues l'entendre. L'ex-maire Mongrain, dans une école voisine, compta un auditoire de même importance.

Le ton de son discours tranchait d'ailleurs avec l'occasion qu'il avait choisie de le prononcer, et sur le plan de la pure propagande conservatrice québécoise, on peut conclure que sa visite n'a pas été un succès. Il lui eût fallu un cadre tout autre, Montréal ou Québec, où sans doute il aurait pu compter sur un auditoire beaucoup plus vaste.

M. Roblin, après tout, est peut-être le successeur de Diefenbaker. M. Roblin n'a pas la prétention cependant de se faire le voyageur de commerce de l'Ouest. Ce que le premier ministre Lesage pouvait se permettre de faire, lui ne le peut pas.

"Je me sentirais extrêmement embarrassé de venir au Québec représenter" l'ouest canadien. M. Lesage, lui, représente tout un peuple, il pouvait parler en son nom. Au Canada anglais, il y a plusieurs peuples, si l'on veut. Je suis le premier ministre du Manitoba, je ne suis pas le chef du Canada anglais", nous confiait-il avant l'assemblée de mercredi.

Dans Trois-Rivières, la lutte est bien engagée, et l'on dirait parfois que la campagne a lieu sous les auspices de Maurice Duplessis.

M. Roblin a été applaudi lorsqu'il a fait allusion à la coïncidence du mercredi, le jour favori du chef décedé. Et c'est ainsi que l'ex-maire de Trois-Rivières, M. J.-A. Mon-

grain, qui fut son farouche adversaire, recueille lui aussi les applaudissements de ceux qui l'écoutent, en évoquant l'image du célèbre député qui ne s'est pas effacée de la mémoire des gens du comté.

"Duplessis vous regarde" — "Duplessis du ciel vous regarde. C'est un homme de caractère qui vous dit de voter pour un candidat de caractère".

"Vous n'êtes pas convaincu qu'il est au ciel? Moi, je vous le dis, puisque je lui ai fait faire son purgatoire sur terre, en le combattant. Mais après tout, il n'était pas si bête, c'était un homme".

Habile discoureur, une espèce de bête électoral, une espèce de bête électoral que six défaites successives n'ont jamais pu approuver, le candidat indépendant qui s'oppose à MM. Jean Méthot et Pierre Garceau est le seul "professionnel" de campagne sur les hustings mauriciens du 8 novembre.

Pourquoi est-il en lice? Les uns disent qu'il s'ennuie mortellement de la politique. Les autres chuchotent qu'il va là assouvir une petite vengeance. Jadis farouche partisan libéral, son attitude sur la nationalisation de l'électricité à l'élection provinciale de 1962, lui aurait valu, et il voudrait enlever des votes au candidat officiel du parti. M. Garceau. D'autres enfin expliquent que la stature des deux autres candidats justifiait qu'il fit la lutte pour assurer au comté la présence d'un "homme de calibre" aux Com-

munes. Il n'a pas de programme. Il appuiera à la chambre les mesures qui lui paraîtront sages. Entre temps, il attaque Méthot et Garceau dans l'espoir de se faufiler entre les deux, comme le fit Maurice Duplessis en 1927, entre deux candidats libéraux, Jacques Bureau, qui était solliciteur général, et J.-A. Tessier, de la voirie. Il l'emporta par 200 voix.

Mais Mongrain n'est pas Duplessis et Garceau a l'avantage d'avoir avec lui un parti qui l'appuie comme un bloc. Du côté conservateur, Me Méthot compte sur une organisation qui n'est plus ce qu'elle était et un bon nombre d'hommes-clés dans le parti doutent qu'il puisse l'emporter, même contre un adversaire aussi jeune et inexpérimenté.

Rappels les résultats du scrutin en 1963: Léon Balcer l'avait emporté par 1.481 voix seulement contre Me Claude Bisson, libéral. La personnalité de l'ancien ministre des transports comptait pour beaucoup dans sa victoire. Me Méthot, à cet égard, est moins favorisé que son prédécesseur, et il n'a pas un talent d'orateur particulièrement remarquable. Il se peut bien, à défaut de candidats de taille, que le comté appuie tout bonnement le candidat du pouvoir.

**M. Tremblay parle de l'aide aux fermiers**  
ALMA. — Le ministre des postes dans le cabinet fédéral, M. René Tremblay a déclaré à Alma que c'est l'intention du parti libéral que d'incorporer l'agriculteur dans une société moderne ou les grands risques de la vie seront couverts par des mesures d'Etat.

Au cours de son discours, M. Tremblay s'est plu à laisser penser que le gouvernement de M. Pearson hausserait, après le 8 novembre, graduellement et rapidement le revenu du cultivateur pour l'ajuster au niveau du salaire moyen touché par les travailleurs canadiens.

Le ministre a rappelé que les points majeurs du programme agricole prôné par les libéraux étaient l'instauration de l'assurance-récolte, la mise en valeur de ferme abandonnée ou mal exploitée, la création d'une commission canadienne du lait, l'extension de l'assurance-chômage aux travailleurs agricoles et la fondation d'un service technique d'aide aux cultivateurs.

**Guy Dorion, conservateur dans Québec-Sud**  
QUEBEC — Me Guy Dorion, fils de M. Frédéric Dorion juge en chef de la Cour supérieure du Québec, a été choisi candidat du parti conservateur dans la circonscription de Québec-Sud.

Affirmant que le parti conservateur avait toujours été à l'avant-garde de la prévention des droits du Québec et des Canadiens français du pays, Me Dorion a ajouté que le Québec obtiendra un statut particulier dans lequel son caractère ethnique sera préservé et qui renfermera des clauses particulières pour tous les francophones des autres provinces.

Par ailleurs, Me Dorion a affirmé que ce serait un crime de complicité que de ne pas parler des scandales qui secouent le parti libéral. Il en a aussi profité pour dénoncer les ministres du cabinet Lesage "qui aident la cause des libéraux fédéraux", affirmant que "c'était pourtant les amis de l'administration Pearson qui remplissaient les prisons de M. Wagner".

**Douglas: il faut au NPD l'appui de 75% des indécis pour former le gouvernement**

FORT WILLIAM — Le Nouveau parti démocratique doit gagner la faveur de 75 pour cent des électeurs indécis au scrutin fédéral du 8 novembre pour avoir la chance de former le prochain gouvernement, a déclaré mercredi soir M. T. C. Douglas, leader néo-démocrate.

Il a noté que la majorité de ces indécis étaient des conservateurs désillusionnés et déçus. M. Douglas a souligné devant quelque 50 partisans que le NPD n'est plus considéré comme un tiers parti, mais qu'il est au contraire reconnu "comme une formation puissante". Ce fut sa façon de répondre à un journaliste qui lui avait demandé combien de temps s'écoulerait encore avant que le NPD soit considéré comme une formation politique de première importance au Canada.

**Un étudiant, conservateur dans Qué.-Montmorency**

QUEBEC — Un étudiant en droit à l'université Laval, M. André Asselin, a été choisi, mercredi, candidat progressiste conservateur pour la circonscription électorale de Québec-Montmorency. M. Asselin, qui est âgé de 25 ans, sera délégué par le parti pour représenter la jeunesse du Québec dans l'ouest du pays au cours de la présente campagne électorale. Québec-Montmorency est actuellement représenté par le Dr Guy Marcoux, un ex-credéliste qui fait la lutte comme indépendant.

**Congé aux étudiants pour aller voter à Ottawa**

OTTAWA — Le R. P. Roland Trudeau, o.m.i., a annoncé à l'issue d'une réunion du Sénat à l'université d'Ottawa que les étudiants fréquentant cette institution pourront aller voter dans leur propre circonscription le 8 novembre.

Le père Trudeau a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un congé proprement dit, mais il a ajouté que les étudiants pourront se rendre exercer leur droit de vote dans leur comté respectif sans qu'on leur colle une absence aux cours qu'ils devront manquer. Le père Trudeau a donné l'assurance que les disposi-

**Lancement d'un ouvrage sur le fédéralisme**

Les Presses de l'Université de Montréal, simultanément avec l'University of Toronto Press viennent de publier un ouvrage édité conjointement par MM. Paul-A. Crépeau, professeur à la faculté de droit à l'Université McGill et C.-B. MacPherson, professeur au département d'économie politique de l'Université de Toronto.

Cet ouvrage réunit les communications présentées à Charlottetown en 1964, lors d'une réunion conjointe de l'Association des professeurs de droit du Canada et de l'Association canadienne des sciences politiques, par des professeurs canadiens français et anglais, sur chacun des quatre aspects du problème du fédéralisme canadien: les divers concepts du fédéralisme; les problèmes économiques particuliers à notre Etat fédéral; les attitudes légale et politique en face de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique; les problèmes institutionnels que pose une révision de la constitution.

tions nécessaires seront prises auprès des doyens des facultés et des directeurs de départements pour que la résolution du Sénat soit appliquée sans difficulté.

**D'autres candidats dans le Québec**

Voici une liste de candidats choisis au cours des derniers jours dans le Québec. On sait que la période de mise en nomination se termine lundi prochain.

- Bellechasse — Mariette Lalonde, NPD;
- Brome — Missisquoi — Hervé Lapointe, créd.;
- Chicoutimi — Denis Beaudoin, NPD;
- Drummond — Arthabaska — Sam Boulanger, ind.;
- Gaspé — Louis-Joseph Roy, créd.;
- Lac St-Jean — Vianney Guillemette, conservateur;
- Lévis — Jean-Guy Ramsay, NPD;
- Longueuil — Joseph Chénier, créd.;
- Montréal-Dollard — Fernand Hamel, créd.;
- Montréal-Lafontaine — Gertrude Lessard, conservateur;
- Montréal-Laurier — Gérard Locas, conservateur;
- Montréal-Laval — Rudy Hébert, conservateur;
- Montréal-Mercier — Maurice Lajeunesse, créd.;
- Montréal-Notre-Dame-de-Grâce — Adalbert Beaudoin, créd.;
- Montréal-Outremont-St-Jean — Georges Grenier, conservateur indépendant;
- Montréal-Papineau — A. A. Cameron, ind.;
- Montréal-Saint-Antoine-Westmount — Lucien Valée, créd.;
- Montréal-Saint-Denis — Réjean Dinelle, NPD; Aimé Dufour, créd.;
- Montréal-Saint-Henri — Eugène Lépine, créd.;
- Montréal-Saint-Jacques — Gabriel Grégoire, conservateur;
- Montréal-Saint-Laurent-Saint-Georges — Lucien Plante, créd.;
- Nicolet-Yamaska — Roméo Moisan, créd.;
- Richelieu-Verchères — Lucien Cardin, libéral; Yvon Ménard, créd.;
- Stanstead — Fernand Coiteux, NPD;
- Sherbrooke — Maurice Allard, cons. indépendant;
- Terrebonne — André Fautoux, cons. indépendant; Jean-Maurice Sénécal, NPD.

**Le candidat Warkentin croit au bilinguisme**

Le candidat conservateur dans St-Laurent-St-Georges a soutenu qu'"après deux ans et demi d'érosion morale et au sein du gouvernement, érosion que l'on peut attribuer à de la naïveté ou à de l'indifférence, la population canadienne sera appelée le 8 novembre à porter un jugement sur l'intégrité de ses chefs". M. Alfred Warkentin est originaire du Manitoba. Sa langue maternelle est un dialecte hollandais accompagné d'un vocabulaire allemand. Il s'exprime bien dans les deux langues du pays.

Selon le candidat, les plus grands problèmes actuels du Canada sont celui de la "halkanisation" économique par l'entremise de la formule d'option au sujet des programmes à frais partagés, et celui du bilinguisme: les deux langues devraient être sur un pied d'égalité absolue à travers le pays.

**Caouette: Radio-Canada est l'organisation la plus insignifiante qui soit**

QUEBEC — Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a dénoncé mercredi soir ce qu'il considère comme "l'organisation la plus insignifiante qu'il ait jamais vue", la Société Radio-Canada. Parlant au cours d'une assemblée politique tenue à Lotteville en banlieue de Québec, M. Caouette s'en est pris à la société d'Etat parce que, a-t-il dit, celle-ci n'a pas jugé bon de déléguer un de ses représentants aux chantiers maritimes de Lauzon, où il s'était rendu plus tôt dans la journée.

M. Caouette a immédiatement relevé le fait que M. Pearson, au moment de sa visite au même endroit, avait été fort bien "couvert". Mais M. Caouette a immédiatement ajouté que M. Pearson n'avait pu déloger les ouvriers de leurs parties de cartes tandis que lui avait pu en attirer "des centaines".

Par ailleurs le chef créditiste a prononcé la mise sur pied d'une marine marchande canadienne. Il n'a pas alors manqué d'attaquer le gouvernement de M. Pearson qui, a-t-il dit, a récemment commandé pour \$30 millions de "vieilles" à l'Angleterre. Il faisait alors allusion à l'achat de sous-marins auprès de la Grande-Bretagne et à leur construction sur place.

# Douglas accuse les libéraux de négligence pour ne pas avoir nettoyyé leurs rangs

FORT WILLIAM — Pour une deuxième fois au cours de sa campagne, M. T. C. Douglas, chef du nouveau parti démocratique a accusé, mercredi soir, le gouvernement libéral de négligence coupable parce qu'il n'a pas agi à la suite de rapports sur la corruption dans ses rangs.

"Je pourrais constituer immédiatement un meilleur cabinet en choisissant des gens dans cette salle-ci," a dit M. Douglas. Après son discours, M. Douglas a reçu des citoyens de Fort-William un gâteau, marquant son 61e anniversaire de naissance.

**Cliche à St-Jean**

Les hommes politiques qui convoitent les suffrages populaires doivent être au-dessus de tout soupçon, a déclaré hier soir le leader québécois du NPD, M. Robert Cliche, à l'occasion d'un discours en faveur de M. Jean-Jacques Jaumais, candidat néo-démocrate dans St-Jean-Iberville-Napierville. Parlant du candidat libéral indépendant dans le même comté, M. Yvon Dupuis, le leader NPD a reconnu qu'il

avait le droit de se présenter et que rien n'empêchait la population de l'être à nouveau. "Mais il est regrettable, a-t-il ajouté, qu'un homme sur qui porte un si lourd soupçon ternisse la vie publique et entraine le cours normal de la justice."

"D'autres, en des circonstances semblables, ont eu le bon sens de s'éclipser, comme MM. Rouleau et Asselin. Mais M. Dupuis, lui, cherche son acquittement auprès de la population, et tente d'échapper à l'exercice habituel de la justice, qui s'accomplit sans ostentation ni fanfaronnade.

Un homme politique, a repris M. Cliche, qui ne sait pas se tenir au-dessus des plus petits soupçons souille la vie publique et compromet le prestige et l'intégrité de la vie parlementaire. Il a rappelé que le NPD avait résolu de ne pas exploiter la veine du scandale. "Mais il est quand même permis de juger un arbre à ses fruits, a-t-il dit, et c'est à ses fruits que je vous invite à juger l'arbre libéral."

**"Faut du nouveau" slogan du NPD québécois**

JOLLETTE — "Faut du nouveau", c'est le slogan qu'a adopté le NPD québécois à la suite des suggestions de plusieurs militants, a déclaré mercredi soir, M. Robert Cliche qui venait appuyer le candidat néo-démocrate dans Joliette, l'Assomption-Montcalm, M. Noël Lucas. M. Cliche estime que ce slogan marque, dans sa spontanéité, l'épousement idéologique des vieux partis. Il a ajouté que les conservateurs n'avaient rien dit depuis le début de la campagne, tandis que, de leur côté, les libéraux "se montrent plus souples, mais aussi plus corrompus que les conservateurs et font pivoter toute leur action politique sur la servilité envers Washington".

**Dans St-Jean: une assemblée contradictoire**

Conformément à une vieille tradition, une assemblée contradictoire aura lieu le jour des nominations, 26 octobre, dans St-Jean-Iberville-Napierville, à St-Jean même, en plein air, sur la place du marché. Le candidat Yvon Dupuis a lancé l'invitation hier, en faisant observer que cette assemblée ne pourrait avoir lieu dans la salle de la centrale catholique de St-Jean, que son adversaire a louée, dit-il, pour y tenir lui-même une réunion ce jour-là.

**COGNAC OTARD**

Le seul qui soit vieilli sous les voûtes séculaires du Château de Cognac

PRODUIT DE FRANCE

**Il ne faut jamais perdre le nord quand on investit!**

Vous voulez faire fructifier votre argent, recevoir des dividendes, accroître votre capital? En somme, vous voulez investir dans les actions et les débentures!

Attention! Il y a les dangers du risque et de l'inexpérience. Il y a un réel danger de perdre le nord. Et c'est là que nous pouvons vous aider.

Un fonds de placement Canada Trust vous garantit la sécurité d'une diversification de placements pour votre argent. Tous les investissements sont effectués par des experts. Vous évitez tous les soucis.

Régulièrement, vous recevez des chèques de dividendes. Chaque dollar récolté pour vous des profits de placements sûrs. Aucune commission de vente. Aucuns frais d'amortissement.

Votre premier versement peut être aussi minime que \$15. Le montant et la fréquence de vos cotisations sont à votre entière discrétion. Aucune cédule stricte de versements.

Souvenez-vous que Canada Trust est toujours là pour vous éviter de perdre le nord. Et nous avons de nombreux pied-à-terre... d'un océan à l'autre! Pourquoi ne pas nous rendre visite?

Prosperez avec Canada Trust

**CANADA TRUST**

DEUX SUCCURSALES À MONTRÉAL — Tél. 861-9781

631 ouest, boul. Dorchester (près Université) — Heures d'affaires — Lundi au vendredi 9h.45 a.m. à 5h. p.m.

7040, rue St-Hubert (sur la Plaza) — Heures d'affaires — Lun., mar., mer. et sam. 9h. a.m. à 5h. p.m. Jeudi et vendredi 9h. a.m. à 5h. p.m.

**DÉCIDEZ DES MAINTENANT DE VOS PROJETS D'HIVER POUR CETTE ANNÉE**

Pensez dès maintenant aux travaux de rénovation et de remise à neuf que vous voulez voir faits l'hiver prochain. Le travailleur spécialisé est plus facilement disponible—vous faites faire le travail quand vous le voulez—les matériaux sont en abondance—vous pouvez profiter des rabais hors saison. L'amélioration des maisons, de la petite entreprise et de la ferme vous permet d'emprunter à bas intérêt. Soyez avisé. Devenez maintenant un fervent des travaux d'hiver.

Tout le monde profite d'une augmentation du travail d'hiver. Publié avec l'autorisation de l'hon. Allan J. MacEachen, ministre du Travail, Canada

**Il ne faut jamais perdre le nord quand on investit!**

Vous voulez faire fructifier votre argent, recevoir des dividendes, accroître votre capital? En somme, vous voulez investir dans les actions et les débentures!

Attention! Il y a les dangers du risque et de l'inexpérience. Il y a un réel danger de perdre le nord. Et c'est là que nous pouvons vous aider.

Un fonds de placement Canada Trust vous garantit la sécurité d'une diversification de placements pour votre argent. Tous les investissements sont effectués par des experts. Vous évitez tous les soucis.

Régulièrement, vous recevez des chèques de dividendes. Chaque dollar récolté pour vous des profits de placements sûrs. Aucune commission de vente. Aucuns frais d'amortissement.

Votre premier versement peut être aussi minime que \$15. Le montant et la fréquence de vos cotisations sont à votre entière discrétion. Aucune cédule stricte de versements.

Souvenez-vous que Canada Trust est toujours là pour vous éviter de perdre le nord. Et nous avons de nombreux pied-à-terre... d'un océan à l'autre! Pourquoi ne pas nous rendre visite?

Prosperez avec Canada Trust

**CANADA TRUST**

DEUX SUCCURSALES À MONTRÉAL — Tél. 861-9781

631 ouest, boul. Dorchester (près Université) — Heures d'affaires — Lundi au vendredi 9h.45 a.m. à 5h. p.m.

7040, rue St-Hubert (sur la Plaza) — Heures d'affaires — Lun., mar., mer. et sam. 9h. a.m. à 5h. p.m. Jeudi et vendredi 9h. a.m. à 5h. p.m.

# Cassidy's Ltée a inscrit hier ses actions sur la Bourse Canadienne

## potins financiers

Les spéculateurs concentraient leurs activités, hier, sur les métaux à la Bourse de Toronto, à cause de la hausse récente des prix du cuivre. Les changements paraissent fractionnaires, hier, sur la Bourse de Montréal. Sur la Bourse de N. Y., les valeurs continuent de progresser et les échanges y furent nombreux. La tournée des événements relatifs à la crise rhodésienne a contribué à créer une atmosphère plus optimiste, hier, sur la Bourse de Londres.

Il y a des contre-courants évidents depuis quelques jours à Wall Street. D'abord, on note les changements de valeurs dans le but d'élever les impôts de fin d'année, ensuite, bien des baissiers chechent à se couvrir, maintes institutions semblent portées à prendre leurs profits boursiers et, enfin de nombreux petits spéculateurs entrent dans le marché — ce dernier facteur est une invitation à une prudence de bon aloi, d'autant plus que les intérêts à découvert accusaient une augmentation de 652,911 actions sur la Bourse de N. Y. le 15 courant, avec un total de 8,443,177 actions. Comme il y a un accroissement constant depuis 4 mois pour cet item, mieux vaut être prudent dans ses transactions mobilières américaines et même canadiennes, car nos marchés suivent presque toujours la tendance de N. Y.

Imperial Oil a gagné \$1.93 l'action durant les 9 premiers mois de cette année vs \$1.81 durant la même période l'an dernier.

Reynolds Metals Co vient de hausser son dividende trimestriel de 15 cts à 18.34 cts l'action, payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 2 novembre 1965.

\$110,000,000 de billets du Trésor ont été adjugés, hier, par la Banque du Canada à un rendement moyen de 4.15 p.c. vs 4.13 p.c. la semaine dernière.

Eastern and Chartered Trust Co a déclaré, hier, 35 cts l'action et ce dividende est payable le 1er janvier 1966 aux actionnaires inscrits le 10 décembre.

La cité de Lévis, comté de Lévis, a adjugé récemment à un syndicat formé de A.E. Ames & Co. Ltd, J.C. Boulet Ltée, Laguerre & Desrochers Ltée, au prix de \$8,368,285,000, de titres à 5 1/2% remboursables en séries en 20 ans. À ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen de 5.9887%. Dates du 1er novembre 1965, elle semble en voie de progression. Ces 3 principales filiales comptent 49 années d'existence progressive. Ses ventes ont passé de \$5,255,620 en 1965 à \$14,000,000 selon les estimés pour cette année. Quant à son profit net, il a passé de \$93,563 en 1961 à \$318,338 l'an dernier et son gain par action de 12 cts à 42 cts de 1961 à 1964 inclusivement.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Lévis vient d'adjuger une émission de \$285,000 d'obligations à 5 3/4 %

La cité de Lévis, comté de Lévis, a adjugé récemment à un syndicat formé de A.E. Ames & Co. Ltd, J.C. Boulet Ltée, Laguerre & Desrochers Ltée, au prix de \$8,368,285,000, de titres à 5 1/2% remboursables en séries en 20 ans. À ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen de 5.9887%. Dates du 1er novembre 1965, elle semble en voie de progression. Ces 3 principales filiales comptent 49 années d'existence progressive. Ses ventes ont passé de \$5,255,620 en 1965 à \$14,000,000 selon les estimés pour cette année. Quant à son profit net, il a passé de \$93,563 en 1961 à \$318,338 l'an dernier et son gain par action de 12 cts à 42 cts de 1961 à 1964 inclusivement.

Imbrex Limitée a inscrit hier ses actions sur la Bourse Canadienne

750,000 actions ordinaires de Imbrex Limitée (sans valeur nominale) furent inscrites hier sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Imbrex est une compagnie de gestion ayant des intérêts dans l'industrie du recouvrement de planchers. Les Distributeurs Delorimier Inc., A.B. Green Agencies et H.M. Lenox Limitée sont au nombre de leurs filiales. Le président est M. Roland Guy Godbout, de Montréal. Cette entreprise occupe une position unique dans son genre d'activités et selon le service des études de Morgan & Co., membres des Bourses de Montréal et de Toronto, elle semble en voie de progression. Ces 3 principales filiales comptent 49 années d'existence progressive. Ses ventes ont passé de \$5,255,620 en 1965 à \$14,000,000 selon les estimés pour cette année. Quant à son profit net, il a passé de \$93,563 en 1961 à \$318,338 l'an dernier et son gain par action de 12 cts à 42 cts de 1961 à 1964 inclusivement.

Inscriptions additionnelles sur la place locale hier

207,700 actions ordinaires additionnelles d'une valeur au pair de \$25 chacune de Hétel Le Reine-Elizabeth Telephone Company furent inscrites le 22 octobre 1965 sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture. Elles furent émises à la suite d'une récente offre de droits. 3,615,505 actions ordinaires additionnelles de Sogemines Limited, dont 150,000 sont inscrites sous réserve de leur émission, et réservées pour l'exercice d'options sur des actions de l'entreprise en faveur de ses employés et 3,465,505 ont été émises, lors de la conclusion de l'amaigamation de Brookville Chemicals Ltd, Inland Cement Company et Iroquois Glass Limited avec Sogemines le 20 octobre 1965, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture hier. 5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1, chacune, de Coastal Mining Ltd, dont 2,159,440 sont émises et en circulation, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture hier. La compagnie a été incorporée par lettres patentes en date du 12 octobre 1962, en vertu de la loi des mines du Québec. La compagnie Guaranty Trust du Canada agit comme agent de transfert et son symbole sur le téléscripteur sera "COM".

Societa Generale Immobiliare, qui a financé la Tour de la Bourse, inscrit ses actions sur la place locale

120,000,000 d'actions ordinaires (d'une valeur nominale de 250 lignes - 43 cents) de la Societa Generale Immobiliare furent inscrites hier sur la Bourse de Montréal. Le président de la Societa Generale Immobiliare est M. Eugenio Gualdi, de Rome. La compagnie fut fondée à Turin en 1862 et elle est maintenant la plus importante compagnie italienne dans le domaine de l'immobilier. Au nombre de ses propriétés disseminées à travers le monde, figure la Tour de la Bourse de la Place Victoria, nouvelle domicile des Bourses de Montréal et Canadienne, qui a été inaugurée hier. Lors d'une conférence de presse donnée hier matin à 9 heures à l'Hôtel Le Reine-Elizabeth, par M. Aldo Samaritani, président de la Place Victoria-Si-Jacques Co. Inc., qui a construit la Tour de la Bourse, ce dernier nous a déclaré que cette dernière coûtait \$47,000,000.00 et \$27,000,000.00 représentaient du capital italien et le reste des capitaux canadiens, etc. La Societa ci-dessus a investi à elle seule, \$12,500,000. C'est la plus grosse entreprise de gestion en Italie — elle voit même aux placements des fonds du Vatican. Selon M. Samaritani, l'autre tour ne sera pas complétée pour l'Expo de 1967, qui sera tenue ici. Sa compagnie compte 30,000 actionnaires et elle jouit d'une réputation internationale. Elle a des projets actuellement à exécuter aux E.-U., au Mexique et même à Paris.

## NOMINATION À LA GREAT-WEST



Roger Ethier, C.L.U.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie annonce la nomination de M. Roger Ethier, C.L.U., comme gérant des nominations spécialisées à la succursale du Montréal-Dominion Square située au 1420 ouest, rue Sherbrooke. M. Ethier continuera d'être associé avec M. G.A. Boisvert, C.L.U., gérant de la succursale. Dans ses nouvelles fonctions, M. Ethier sera chargé de la formation des représentants de la succursale dans les domaines de l'assurance commerciale, de l'analyse des successions et de l'établissement de pensions, tout en procurant un service spécialisé à la clientèle actuelle de la succursale Montréal-Dominion Square.

## Bourse de Montréal

Industriels et papiers plus résistants que les services publics et les banques

Les industrielles et les papiers ont progressé hier en place locale cependant que la majorité des autres groupes indexés présentait une tendance à la baisse au milieu d'une grande activité.

Le virement industriel a été de 184,700 actions et celui des mines et pétroliers de 1,053,000.

L'indice composé a gagné 0.21 à 158.21.

Aux industrielles, CIL et Dominion Textile ont gagné 1-2 chacune à 20 et 32 1/2 centimes.

NS LT & P a gagné 3-8 à 24 7/8 et Moore Corp. 1-4 à 30 3/4.

Parmi les services publics, C.C. Telephone et Interprovincial Pipe Line ont cédé 1-2 à 89 centimes et CPR a perdu 1-4 à 68 3/4.

Aux papeteries, Great Lakes a gagné 1-2 à 21, Consolidated 3-8 à 38 5/8 et B.C. Forest 1-4 à 24.

Parmi les pétroliers, Home a cédé 1-4 à 18 et Imperial 1-8 à 55 5/8.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Noranda a gagné 1-3/4 à 53 1/8 et International Nickel 7-8 à 98 1/2.

D'autre part, Canada Iron et Dominion Foundries ont gagné 1-2 à 61 et 100 1/4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Chemaloy a cédé six cents à \$1.50 et Kodiak Pete 15 cents à \$3.30.

## Bourse de Toronto

Les métaux continuent de susciter un vif intérêt

La cote présentait une tendance générale à la hausse hier à la Bourse de Toronto.

Un mouvement de progrès sur 14 jours dans le secteur des métaux non ferreux a pris fin hier. Un certain nombre d'uranium est responsable de cet état de choses, mais les cuprifères ont cependant fait bonne contenance.

Noranda a gagné 1 5/8 à 53 et Hudson Bay 7-8 à 76. Brunswick a gagné 1 1/8 à 15 1/2, Falconbridge 1-2 à 110, Inco 5-8 à 98 1/2, Labrador 1-3 à 36, Bethlehem 15 cents à \$6.10, Campbell Chibougamau 25 cents à \$5.00, Opemiska 20 cents à \$9.15, Pine Point 3-4 à 83 3/4 et Steep Rock cinq cents à \$7.05.

Aux uraniums, Rio Algom a cédé 1 3/4 à 19 1/2, Preston 1-2 à 10 1/2, Denison 1-2 à 39 1/2 et Roman Corp. 30 cents à \$8.50.

Aux industrielles, Atlantic Sugar a gagné un cent à 25, Moore Corp. 3-4 à 80 3/4, Canada Iron 3-4 à 61 et Oshawa Wholesale 1-4 à 28 3/8.

Aux aurifères, McIntyre Porcupine a été particulièrement en faveur, accusant un gain de 1 1/4 à 89 1/2. Place Gas a haussé de 17 cents à \$1.06 sur un déplacement de 282,750 actions.

Banff a cédé 10 cents à \$7.15 aux pétroles de l'Ouest. Le virement a été de 2,519,000 actions au regard de 2,482,000 mercredi.

## Cours de l'or

PARIS — L'or napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 45.30F au marché libre de l'or français.

L'angle, pièce américaine de \$10, vaut 103.40F.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.09 à l'achat et \$35.11 à la vente.

Prix de l'once troy d'or à la bourse londonienne des lingots: \$35.09 à 33-100, 250 shillings, à pence.

## Message de son président

Il ressort du discours prononcé par M. A.T. Brodeur, président du conseil, à l'occasion de l'inscription des actions de Cassidy Ltée, hier sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne que c'est la deuxième fois en 1964 ans de son histoire que des actions de Cassidy sont inscrites sur la liste des valeurs de cette Bourse. Une première fois au cours des années 1920 par la Compagnie précédente, et aujourd'hui les actions ordinaires de Cassidy Ltée, incorporée en 1953, sont inscrites à la Bourse Canadienne permettant ainsi au public de participer aux destinées d'une société demeurée jusqu'ici une entreprise familiale.

Pour une société comme la nôtre, qui vend des articles aux consommateurs par l'entremise de marchands à travers le Canada, l'acquisition de cinq ou six cents actionnaires sera d'un très grand bénéfice.

Ainsi, nos fournisseurs, nos clients et nos quatre cents employés auront l'occasion de participer à l'avenir de notre entreprise.

Mes associés et moi-même sommes très fiers de cette occasion. A Montréal, M. R.B. Warwick, originaire de St-Jean, N.-B. et montréalais depuis 30 ans, est vice-président chargé de nos opérations de Kingston à Terre-Neuve.

A Toronto, M. T.D. Cass, versé dans tous les aspects de notre commerce, est président chargé de la section centrale, de Kingston à la frontière de l'Alberta.

L'Alberta et la Colombie-Britannique sont partiellement sous la charge de notre subsidiaire, Nerlich et Compagnie Limitée et de Cassidy-Buscombe Ltée de Vancouver avec qui nous avons une entente.

Mon fils, M. A.W. (Pat) Brodeur, bachelier en commerce, directeur-gérant, s'est initié à tous les départements depuis son entrée à la compagnie il y a douze ans.

John Robertson, directeur de la mise en marché, et M. Leonard Skinner, secrétaire-trésorier, font partie de la Compagnie depuis plusieurs années.

Nos courtiers, Morgan, Ostiguy et Hudon Ltée et René T. Leclerc Inc., ainsi que la maison de finance qui nous a accordé un prêt à long terme de \$1,000,000 nous ont assuré leur appui dans l'expansion que nous entendons apporter à nos opérations en vue de l'accroissement formidable de notre marché potentiel.

Notre société est de beaucoup la plus importante en son genre au pays, puisqu'elle a réalisé, en un an, des ventes au-delà d'une valeur de \$13,000,000 en vaisselle, verrerie, argenterie, articles ménagers, mobilier et équipement d'hôtel, de restaurant, et d'hôpital ainsi que de cuisines commerciales.

Nous disposons d'entrepôts de 100,000 pieds carrés à Toronto et de 160,000 pieds carrés à Montréal ainsi que de succursales dans plusieurs autres villes.

À date le chiffre de nos ventes est de 5% plus élevé que celui de l'année dernière. Nos profits ne peuvent être prévus avec exactitude avant de prendre l'inventaire de fin d'année, mais nous sommes confiants que nous serons en mesure de verser des dividendes. Les administrateurs, en réunion au début du mois, ont déclaré un dividende de 7 1/2¢ par action, payable le 9 novembre 1965 aux actionnaires, inscrits le 29 octobre et les actions, seront en circulation le 26 octobre. J'ai l'intention de recommander le versement régulier d'un dividende trimestriel tant que les bénéfices le permettront.

## À noter... Titres au comptoir

La Bourse Canadienne a reçu avis de certains changements dans les affaires de la Commercial Oil & Gas Limited, dans un rapport s'y rapportant en date du 26 août 1965.

En vertu d'un accord en date du 24 septembre 1965, conclu avec Roy G. Newman et John S. Newman, tous deux de Kirkland Lake, Ont. Talisman Mines Ltd, Midrim Mining Co., et Multi Minerals Ltd, chacune pour un tiers, se sont vu consentir une option d'acheter 13 claims miniers situés dans le canton McElroy, dans le district minier de Kirkland Lake, pour la considération de \$6,000 comptant.

Salem Exploration Limited a avisé la Bourse Canadienne que le 15 octobre elle a reçu paiement pour 200,000 actions à 30 cts chacune représentant l'option due le 22 décembre 1965 d'un total de 44,000 actions à 35 cts, représentant une partie de l'option due le 22 mars 1966, en vertu d'un accord en date du 15 mars 1965 conclu avec Jenkin Evans & Company Limited, au nom d'un client.

Les droits d'Anglo-Scandinavian Investment Corp. de Canada se vendront au comptant sur la Bourse Canadienne, le 22 octobre et ils seront rayés de la liste à la fermeture des affaires de ce marché le 26 octobre 1965.

5,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, dont 2,159,440 sont émises et en circulation de Coastal Mining Limited, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 21 octobre 1965. Leur symbole sur le téléscripteur sera "COM".

## Indices des Obligations à New-York

	30rt	10in	10ut	10trn	10ty
Jeu	81.0	82.3	87.2	92.7	93.8
Mer	81.0	82.1	87.5	92.8	92.8
Sem. pass.	81.0	82.0	87.3	92.7	92.7
10in	81.0	81.9	87.5	92.9	92.9
Ann. pass.	82.7	101.6	88.2	91.7	93.7
1964	82.7	102.5	88.0	91.6	93.6
1965	82.9	102.8	88.0	91.7	93.6
1964 ht	82.9	102.5	88.6	92.2	94.2
1964 bt	80.5	100.6	87.2	90.1	92.9

## INDICES à NEW-YORK

	30in	10in	10ut	10trn	10ty
Jeu	163.1	171.1	171.1	171.1	171.1
Mer	164.1	172.1	171.1	171.1	171.1
Sem. pass.	168.9	171.1	172.2	171.1	171.1
10in	168.9	171.1	172.3	171.1	171.1
Ann. pass.	167.1	188.8	164.0	130.8	130.8
1964	167.1	188.8	164.0	130.8	130.8
1965	167.1	188.8	164.0	130.8	130.8
1964 ht	167.1	188.8	164.0	130.8	130.8
1964 bt	167.1	188.8	164.0	130.8	130.8

## INDICES à TORONTO

	in	ut	trn	ty	
Jeu	168.65	155.01	85.28	103.13	138.80
Mer	168.41	154.37	85.98	103.44	138.56
S. pass.	167.26	152.94	85.02	100.85	137.40
10in	168.59	146.90	85.45	103.13	138.80
A. pass.	166.55	148.63	71.88	94.90	153.51
1964	167.22	147.90	86.47	115.10	153.51
1965	168.59	150.89	85.28	92.34	147.21
1964 ht	170.05	182.87	72.32	103.02	158.83
1964 bt	137.73	179.30	58.87	81.00	128.78

## HOPITAL GENERAL FLEURY INC.

### AVIS DE RACHAT PARTIEL POUR FONDS D'AMORTISSEMENT

Aux détenteurs des obligations première hypothèque 6 1/2% échéant le 1er juin 1967 de Hôpital Général Fleury Inc.

Hôpital Général Fleury Inc. (ci-après appelée la Corporation) DONNE, PAR LES PRÉSENTES, AVIS que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie souscrit par la Corporation en faveur de Trust General du Canada comme fiduciaire le 15 juin 1960 devant Me Jean-François Gauthier, notaire, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1476653, les obligations ci-après énumérées de la Corporation d'une valeur nominale totale de \$80,500 ont été tirées au sort par le fiduciaire soussigné pour rachat à même les deniers disponibles au fonds d'amortissement et seront rachetées le premier (1er) décembre mil neuf cent soixante-cinq (1965), date dite de rachat, à 100% de leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés sur icelles à ladite date de rachat, savoir:

Obligations à coupons, émises en coupures de \$500, portant la lettre d'identification "D":

022, 048, 058, 061, 108, 109, 114, 169, 209, 211, 226, 273, 320, 350, 368, 417, 430, 469, 476, 492, 542, 548, 584, 597, 708, 731, 732, 750, 753, 859, 886.

Obligations à coupons, émises en coupures de \$1,000, portant la lettre d'identification "M":

0006, 0021, 0033, 0092, 0179, 0184, 0199, 0239, 0268, 0292, 0295, 0337, 0348, 0366, 0369, 0408, 0441, 0534, 0549, 0564, 0580, 0596, 0635, 0696, 0765, 0766, 0782, 0786, 0793, 0809, 0824, 0841, 0842, 0885, 0903, 0918, 0928, 0946, 1006, 1093, 1124, 1188, 1189, 1205, 1220, 1240, 1247, 1276, 1308, 1314, 1326, 1351, 1380, 1389, 1444, 1474, 1481, 1549, 1576, 1599, 1603, 1639, 1654, 1763, 1877, 1893, 1918, 1932, 1939, 1951, 1994, 1998, 2022, 2036, 2049.

Le susdit prix de rachat sera payé en monnaie légale du Canada à toutes succursales dans la province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au choix du détenteur, sur présentation et remise de chacune des susdites obligations première hypothèque 6 1/2% avec y attachés, tous les coupons d'intérêts échéant après cette date et afférents auxdites obligations seront nuls et sans valeur.

Daté à Montréal, le 12 octobre 1965.

PAR ORDRE ET POUR LE COMPTE DE HOPITAL GENERAL FLEURY INC. PAR: TRUST GENERAL DU CANADA FIDUCIAIRE.

## Hiram Walker-Gooderham and Worts Ltd

Les bénéfices nets de Hiram Walker-Gooderham and Worts Ltd moins l'exercice financier terminé le 21 juillet, se sont élevés à \$34,568,348, soit \$2.01 l'action, comparativement à \$32,173,389, soit \$1.87 l'action l'année précédente.

## Bourse de New York

Wall Street était encore ahalé hier

La cote a atteint de nouveaux sommets à Wall Street hier alors que les stocks à prix modique ont pris la vedette.

Le virement a été de 9,190,000 actions au regard de 8,230,000 mercredi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 1.81 à 950.28, un nouveau sommet.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1.0 à 351.7 un nouveau sommet.

Le High Valley Industries a été la valeur la plus active, accusant un gain de 3 1/2 à 6 1/2 sur un déplacement de 260,200 actions.

Aux valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a gagné 1 1/4, Hudson Bay Mining & International Nickel 1/2 et Dominion Nickel 1/2, cependant que Grubny Mining a cédé 1/2.

La cote présentait une allure irrégulière avec une tendance à la hausse à la Bourse Américaine. Le virement a été de 3,740,000 actions au regard de 3,400,000 mercredi. Canadian Marconi a gagné 1/2 et Canadian Javelin 1/2, cependant que Scurry Rainbow Oil a cédé 3/4 et Brazilian Traction 1/2.

## Fonds mutuels

Cours boursiers par Francis Dupont & Co. 330 ouest, boul. Deschênes

	Offre Dem.
Asiac Mutual Fd	3.00 3.31
Asiac Mutual Fd	2.25 2.55
All Cdn Com	4.86 5.27
All Cdn Div	5.20 5.58
Associated Inv	5.84 5.90
Associated Inv	40.28 44.09
Banque Growth	6.25 6.87
Canada Security	4.94 4.43
Canada Security	6.25 10.14
Cdn Investment	4.14 4.34
Cdn Investment	4.82 5.28
Cdn Trust Inc	52.95 55.60
Champion Mut Fd of Cde	7.48 8.12
Champion Mut Fd of Cde	6

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm' for various companies like Alcan, Bell, and various banks.

RICHELIEU RACEWAYS INC.



Raymond Lemay, président de Richelieu Raceways Inc. annonce la nomination de M. Raymond Lemay comme vice-président de cette dernière compagnie et l'élection de M. Aime Des Rosiers comme membre du conseil d'administration de Richelieu Raceways Inc.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm' for various companies like Alcan, Bell, and various banks.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm' for various companies like Alcan, Bell, and various banks.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm' for various companies like Alcan, Bell, and various banks.

LE MEILLEUR DES MONDES

Advertisement for Ediltecno (Canada) Ltée, featuring a large image of a building and text describing their services in construction and architecture.

Advertisement for A. Renaud & Cie Ltée, a broker in Montreal, with contact information and services offered.

Advertisement for Banque de Montreal, including information about their dividend and assembly.

Advertisement for Index Dow Jones, providing information about the index and its components.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cm' for various companies like Alcan, Bell, and various banks.

Gemini

(Suite de la première page)

Il se peut toutefois que le lancement de la cabine Gemini au Cap Kennedy subisse un retard de plus de 200 secondes par rapport à celui de l'Atlas qui aura mis l'Agence sur orbite.

Dans ce cas, le premier rendez-vous serait remis à la 16e orbite.

Le vol Gemini-6 durerait alors 48 heures.

Mais jamais le "Si tout se passe bien" traditionnel des plans américains de conquête humaine de l'espace n'a été si chargé de sens. En juin dernier, McDivitt et White, après la marche du second dans le vide extra-atmosphérique ont éprouvé de sérieuses difficultés pour l'ouverture et la fermeture du hublot par lequel White était sorti de la cabine. Il s'agissait alors d'un mécanisme pourtant relativement simple, et les deux cosmonautes se servaient de leurs propres mains.

Lundi prochain verrouillage et déverrouillage se feront par télécommande à l'électronique. Parmi toutes les difficultés anticipées figure celle de l'impossibilité de dégager le nez de la cabine "Gemini" de l'emprise du "collier" de l'agence dans lequel il se sera inséré.

Schirra et Stafford pourraient néanmoins contrôler l'ensemble "Gemini-agence", et la non-séparation des deux véhicules n'empêcherait nullement l'allumage des rétro-fusées. Mais, cette dernière opération réalisée, l'"Agence" ajoutant son poids de 7.000 livres à celui de la cabine, "Gemini-Agena" s'enfoncerait dans l'atmosphère beaucoup plus vite que "Gemini" toute seule.

Il ne s'agirait plus, dans ce cas, d'un amerrissage normal de la cabine antérieurement freinée par ses deux parachutes, avec l'équipage restant à son bord. Mais la NASA prévoit que Schirra et Stafford utiliseraient leur siège éjectable de secours après l'ouverture des parachutes de leur véhicule et qu'ils se poseraient ainsi, individuellement, sur la mer des Antilles.

Ce mode de retour à terre présente évidemment plus de risques que la procédure normale. Mais les experts ont ici très bon espoir qu'il ne sera nécessaire d'y avoir recours.

Favreau dans les Maritimes

Le chef de file québécois du parti libéral M. Guy Favreau entreprend une tournée électorale de deux jours dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Tandis que M. Pearson parle ce soir à Halifax, son lieutenant québécois s'adresse le lendemain aux partisans dans le comté de Shelburne-Yarmouth. Mais il est attendu dès ce matin à Moncton, et il passera le reste de la journée dans le comté de Kent pour enfin prendre la parole ce soir à St-Anthony. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, le présentera à l'auditoire.

Dimanche, M. Favreau revient dans le Québec, s'arrête à Ste-Marie-de-Beauce l'après-midi, et à St-Basile (Portneuf) le soir.

Lundi, le jour de l'appel des candidats, M. Favreau sera le matin dans son comté de Papineau. Dans l'après-midi, il se rend dans St-Jean-Iberville-Napierville appuyer M. Jean Desmarais.

De son côté le ministre des affaires extérieures M. Martin est attendu dans Brome-Missisquoi vendredi prochain et Shefford le 1er novembre. Il appuiera le docteur Jean-Louis Cardin dans l'un et M. Louis-Paul Neveu dans l'autre.

Ce dimanche, les candidats libéraux dans Mercier, Hochelega et Maisonneuve-Rosemont se retrouveront ensemble à l'école du Très-Saint-Nom-de-Jésus, boul. Morzan, à 8 h. p.m.

Le candidat dans Maisonneuve-Rosemont M. Antonio Thomas sera entouré de MM. Gérard Pelletier, Hochelega, et Prosper Boulanger, Mercier, MM. Jean Marchand, candidat dans Québec-Ouest et Pierre Elliott Trudeau, dans Mont-Royal, y seront aussi.

Président de la campagne de la société du cancer

M. Roland Gagné, président général de la dernière campagne annuelle de la division du Québec de la société canadienne du cancer a accepté de diriger la campagne 1966. Organisateur hors pair, il est très connu dans le monde des affaires. M. Gagné se dévoue depuis plusieurs années dans nombre d'organismes de bien-être et de charité.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Augmentation de la manutention portuaire

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique annonce que 26,812,506 tonnes de marchandises ont été manutentionnées dans les ports océaniques et ceux des Grands lacs, au cours du mois de juillet, soit une augmentation de 3,6 pour cent sur la période correspondante l'an dernier. Cela porte le total de l'année à 116,095,890 tonnes, soit environ un pour cent de plus que l'an dernier.

Les assurances et le savon font augmenter le coût de la vie

OTTAWA — Le savon et les assurances sont les principaux facteurs qui ont fait augmenter le coût de la vie au cours de l'année. Une assurance automobile qui coûtait \$169 l'an dernier, en coûte \$214 cette année. Une assurance-maladie qui coûtait \$193 coûte maintenant \$219. Et enfin une barre de savon qui se vendait 13 cents se vend maintenant 15 cents. Il s'agit d'augmentations respectives de plus de 25, de 13 et de 15 pour cent.

Ces chiffres sont transmis par le Bureau fédéral de la statistique, qui à la fin de chaque mois, fait un relevé de 300 articles de consommation courante pour établir l'indice des prix à la consommation. L'indice était de 139,4 au mois d'août, et a baissé à 139,1 au mois de septembre. La base de comparaison est l'année 1949, dont l'indice a été fixé à 100.

Les étudiants de langue anglaise des Maritimes veulent du français au CN

HALIFAX — L'Association des étudiants des Maritimes a demandé au président du Canadien national, M. Donald Gordon, de placer dans le bureau de télécommunications de la compagnie d'Etat, à Halifax, au moins une personne bilingue, 24 heures par jour.

Le secrétaire-trésorier, M. John W. Cleveland, qui a signé le télégramme au nom de l'association, a expliqué que la semaine dernière, il n'avait pas pu envoyer un télégramme en français à l'Union des étudiants de Moncton, "parce qu'il n'y avait personne dans le bureau qui pouvait comprendre le moindre mot de français".

Affirmant que, comme Canadien anglais, il était froissé par cet incident, M. Cleveland a dit que les employés du bureau du CN à Halifax ne possédaient même pas une bonne phrase stéréotypée pour expliquer l'absence du français.

Le télégramme à M. Gordon, rendu public aujourd'hui, a été approuvé à l'unanimité lors d'une réunion de l'association.

Lesage : nos maux sont imputables à l'ignorance

PETERBOROUGH, Ont. — Participant à une cérémonie de pose de la première pierre du collège Champlain, près de Peterborough, M. Jean Lesage a déclaré mercredi qu'il "faut attribuer largement à l'ignorance" les maux de la terre.

"Réduits à leur cause première, a-t-il dit, nous ne trouvons pas d'exemple dans l'histoire de maux qui auraient pu être évités et qui n'ont pas été causés par l'ignorance et par le préjugé, qui est une forme venimeuse et contagieuse de l'ignorance".

M. Lesage a ajouté : "Mais qu'un collègue ontarien porte un nom qui est si vénéré à travers le Québec, voilà un défi à l'étrouffée d'esprit. Quel geste, beau et chaleureux, de compréhension. N'est-ce pas un excellent moyen de dire aux préjugés : "vous n'avez pas de place ici".

M. Lesage a affirmé d'autre part, que l'éducateur d'aujourd'hui fait face au défi le plus significatif de l'histoire de l'enseignement. "Il a maintenant l'occasion, a dit M. Lesage, de réussir là où les idéologies communistes et capitalistes ont définitivement connu l'échec : éliminer toutes les inégalités qui ne dépendent pas du mérite personnel".

M. John Roberts, premier ministre de l'Ontario a participé avec M. Lesage à la cérémonie marquant la construction du futur collège Champlain.

avers le Québec à tra

Martineau intente des poursuites

QUEBEC — M. Gérard Martineau, conseiller législatif du Québec et ancien trésorier de l'Union nationale, a intenté une action en dommages de \$50,000, en cour supérieure, contre la Presse Canadienne et le quotidien "Le Soleil", de la vieille capitale.

M. Martineau soutient que, dans une nouvelle du mois de septembre dernier, on a dit faussement qu'en qualité de représentant du gouvernement, il avait accepté de l'argent d'une compagnie, alors qu'il est prouvé qu'il n'a obtenu aucun bénéfice personnel de transactions dont les tribunaux devront juger de la légalité.

A la présidence des maîtres-électriciens

M. Jean Chauré, de Montréal, a été élu président de la corporation des maîtres électriciens de la province de Québec, au terme du 15e congrès annuel de cet organisme, tenu en fin de semaine à Québec. M. Chauré succède à ce poste à M. Antoine Grégoire de Hull.

Le bureau de direction comprend également M. Grégoire Duguay de Granby, 1er vice-président; M. Claude Lamy, de Joliette, 2ème vice-président; M. Emile Bourbonnais de Montréal, secrétaire. Le comité paritaire de la corporation comprend également des directeurs représentant les diverses parties de la province de Québec.

L'histoire des fusiliers Mont-Royal

En marge de la publication de l'histoire régimentaire, le comité historique du régiment que dirige le brigadier Guy Gauvreau fait appel à tous les officiers, sous-officiers et soldats qui ont servi dans les différentes formations du régiment Les Fusiliers Mont-Royal en temps de paix et en temps de guerre à se présenter au manège régimentaire, avenue des Pins à compter de 8h. p.m. les vendredis 22 et 29 octobre. A cette occasion, des équipes d'anciens officiers recueilleront les témoignages précieux et personnels des anciens membres du régiment. Ces témoignages viendront s'ajouter à l'histoire officielle pour former un tout.

Complexe de pêche à Rivière-au-Renard

QUEBEC — Le ministre de l'industrie et du commerce dans le cabinet provincial, M. Gérard D. Lévesque, a annoncé l'établissement d'un complexe ultra-moderne de pêche à Rivière-au-Renard, en Gaspésie au coût de \$4,400,000. Les travaux, qui commenceront incessamment, comprendront la construction d'une usine de transformation du poisson, ainsi que la construction d'une rampe de lancement, d'un chalutier de pêche de 155 pieds et la réfection des tabliers du quai actuel. M. Lévesque a ajouté que le projet fournira éventuellement de l'emploi à 300 personnes et peut-être à 600.

Diefenbaker

(Suite de la première page)

La veille, à Renfrew, le chef conservateur a mis M. Pearson au défi de publier la lettre du président Johnson au sujet du Vietnam. Selon lui, les déclarations du gouvernement sur le problème vietnamien sèment une confusion grossière qui équivaut à une "tromperie". Le gouvernement a perdu tout sens de ses responsabilités internationales, a-t-il soutenu.

M. Diefenbaker a dit que ce n'est pas en palabrant que l'on pourra réussir à cacher que le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, ne semble pas avoir accès à la correspondance concernant son ministère.

Montréal

(Suite de la première page)

bâtit un Québec moderne où il fait bon vivre, où nous invitons les gens honnêtes et respectables à travailler et à vivre en toute sécurité et en toute liberté.

Un autre invité fut prié inopinément à dire quelques mots : le maire de Toronto, M. Philip Givens souligna l'initiative qui l'unit au maire de Montréal et à la métropole. Rappelant que, le mois dernier, M. Drapeau avait participé à l'inauguration de l'hôtel de ville de la ville-reine, M. Givens dit en souriant qu'il était prêt à venir à Montréal chaque fois que son maire participerait au lancement d'un nouvel immeuble de grande classe.

Le congrès de l'UCC

(Suite de la première page)

L'été dernier, le gouvernement provincial a amendé la loi des marchés agricoles en accordant des moyens accrus aux syndicats de producteurs, notamment celui de faire déduire la cotisation syndicale sur autorisation écrite volontaire et révoquée de l'impôt de la production, et celui de transférer les pouvoirs des offices de producteurs à des syndicats par simple décision de l'assemblée générale plutôt que par référendum.

Au cours de la prochaine année, l'UCC soumettra au gouvernement un projet de loi des syndicats agricoles. La question du mode de cotisation sera l'un des principaux points de ce projet et M. Moreau a confié que la tendance du comité chargé de préparer le projet laisse prévoir que l'UCC réclamera la déduction obligatoire par les conseils municipaux ou de comté lorsque la majorité des producteurs d'une localité ou d'une région auront opté pour l'UCC.

Le congrès a élu hier les dirigeants de l'UCC pour la prochaine année. M. Sorel a été réélu à la présidence par acclamation, M. Albert Allain a été élu vice-président, en remplacement de M. Marcel Dubuc, et M. Joseph Bouchard a été réélu deuxième vice-président.

Les gens qui ont le goût fin et le sens de la valeur achètent Corby... et pour rien au monde ils n'achèteraient un autre whisky canadien quelconque.

Corby's Special Selected Canadian

VRAI WHISKY CANADIEN

H. Corby Distillery Limited Corbyville, Can.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCAT JEAN-PAUL PARENT avocat 4 est, rue Notre-Dame Chambre 605 Tél.: 878-9494 Rés.: 274-1359

BREVETS D'INVENTION Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE MARION, ROBIC & ROBIC ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND MONTREAL, 25 - 288-2152

AVOCATS RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Carré Victoria Suite 2104, Montréal 1

DACTYLOGRAPHES ATTENTION Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont démolis à 114 ST-ALEXANDRE, PRÈS CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage mécaniques de meubles de bureau, etc., etc., en somme TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. STATIONNEMENT Notez notre nouveau téléphone : 861-5771

ASSURANCES ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée 1411, rue CRESCENT Plus de 50 années d'expérience MONTREAL VI. 9-2371

Informations religieuses

Les Oblats de Montréal ont choisi leur délégué

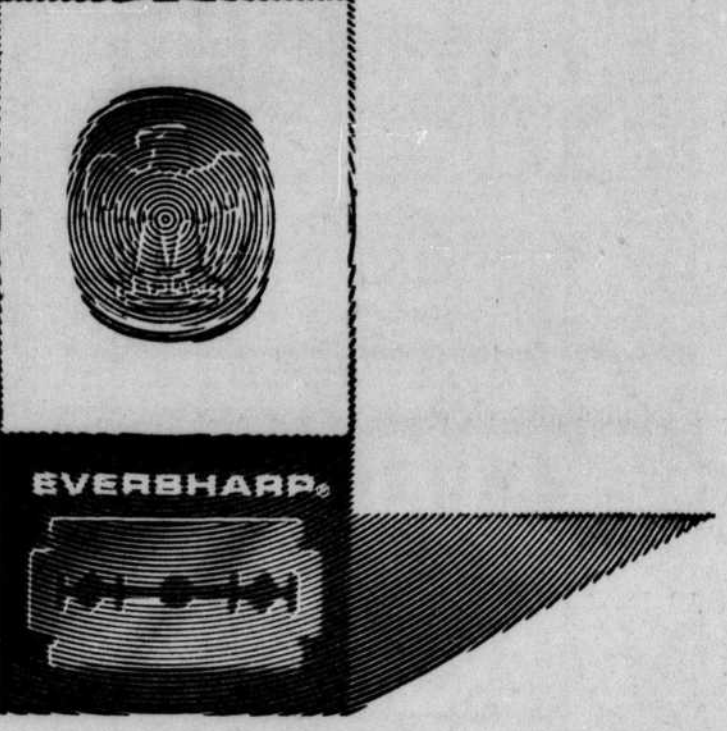
Le père Paul-Emile Pelletier, o.m.i., ancien aumônier de la J.O.C. et du Service de préparation au mariage, a été choisi comme délégué des Oblats de la province de Montréal au chapitre général de la congrégation qui se tiendra à Rome en janvier 1968. Les supérieurs et délégués des 40 maisons et résidences de cette communauté ont pris cette décision lors d'une réunion tenue à Ville LaSalle. Le père Pelletier, qui était également membre de l'exécutif de la J.O.C. mondiale, a titre de représentant de l'Amérique du Nord, est directeur de la revue de pastorale "Fidèle-Aujourd'hui". L'assemblée a désigné le père Fernand Jetté, du scolasticat St-Joseph, comme substitut au cas où le père Pelletier ne pourrait assister au chapitre, qui sera l'un des plus importants depuis la fondation de la congrégation en 1816.

Série d'émissions sur la foi des étudiants

Le père Jean-Jacques Larivière, des Clercs de Saint-Viateur, auteur d'une enquête sociologique sur la foi des collégiens et collégiennes, sera l'invité du père Paul Hamel, s.j., à l'émission "Témoignage", vendredi 23 octobre et les vendredis suivants. Le père Larivière, qui a déjà publié les résultats de son enquête dans un ouvrage paru chez Fides, "Nos Collégiens ont-ils encore la foi?", fera connaître les circonstances qui ont entouré son étude, les objectifs qu'elle visait, ainsi que les résultats obtenus. L'émission "Témoignage" est à l'horaire du poste C.K.A.C. à 7 heures 50. Elle passe également sur 50 autres postes canadiens.

Doctorats honorifiques à deux Québécois

Le professeur de droit Frank Scott, de l'université McGill et l'anthropologue Diamond Jenness, de Wakefield, au Québec, recevront des doctorats honorifiques en droit de l'université de la Saskatchewan, le 6 novembre.



Nouvel acier, nouvelle lame, nouveau confort

EVERSHARP

La première lame en acier inoxydable de qualité ultra-supérieure. Elle vous donne un rasage d'un velouté que vous croyiez encore impossible. Le secret? Un nouvel acier d'une qualité insurpassable - l'acier au chrome inoxydable!



Ce nouvel acier le Fine-Grain® suédois est un acier inoxydable à grain fin, à basse teneur de carbone et haute teneur de chrome, conçu et étudié spécialement pour nous, c'est-à-dire pour vous! S'affilant plus finement, gardant sa douceur de coupe

plus longtemps, il est encore meilleur que le meilleur acier inoxydable jamais utilisé auparavant. Il a permis la fabrication de notre nouveau Convex Edge®, le fil de rasoir qui caresse et glisse sur la peau en douceur. Cinq lames douces, lisses comme un miroir: \$1.00.

Cavalcade SPORTIVE par Gérard 'Gerry' Gosselin

A côté des grands spectacles de sport professionnel qui retiennent l'attention des sportifs depuis deux ou trois semaines, il convient de signaler des initiatives qu'on ne peut ignorer.

Le hockey est sans doute notre sport national, mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a moins d'élus. De plus, il s'agit d'un sport de contact. Il existe, pourtant, pour la santé de l'individu de tous les âges, des moyens de se tenir en forme, des sports agréables, moins dangereux, mais non moins formateurs.

Il ne faut pas attendre la bordée de neige qui paralysera nos rues ni le givre qui rendra les routes glissantes. Il faut se préparer dès maintenant et le meilleur moyen de le faire est de visiter Exno-Ski, qui se tient jusqu'à dimanche soir au centre Paul-Sauvé.

Une autre belle initiative: celle du centre Notre-Dame, foyer québécois du ballon-panier, qui a décidé d'ajouter une autre discipline à son programme, celle du polo aquatique et qui, pour le faire, a retenu les services d'un grand spécialiste en la matière, Norman Goldberg.

Le polo aquatique est loin d'être un sport facile. Pour y réussir, il faut une habileté peu commune comme nageur, — c'est la base, — de l'endurance; des muscles puissants et beaucoup de virtuosité pour manier le ballon à travers la nappe liquide et sans point d'appui pour le corps.

Le polo aquatique est loin d'être un sport facile. Pour y réussir, il faut une habileté peu commune comme nageur, — c'est la base, — de l'endurance; des muscles puissants et beaucoup de virtuosité pour manier le ballon à travers la nappe liquide et sans point d'appui pour le corps.

VOYEZ LES ALOUETTES

PROCHAINE JOUTE HAMILTON vs ALOUETTES Samedi, le 23 octobre, 2 h. 05 p.m.

Les billets sont disponibles aux endroits ordinaires, et au Bureau des Billets des Alouettes, à la Galerie des Boutiques de la Place Ville-Marie.

875-2045

LE CLUB DE FOOTBALL LES ALOUETTES DE MONTRÉAL, INC.

Dack's POUR DES RÉPARATIONS EXPERTES qui prolongent la vie des chaussures usées. Vos vieilles chaussures auront la qualité Dack's...

Pour créer son plan de pension

L'Association des joueurs réclame une contribution annuelle de \$90,000 de la LCF

OTTAWA — L'Association canadienne des joueurs de football, bien que non encore reconnue officiellement par la Ligue Canadienne de Football, a réclamé au circuit, hier, une contribution annuelle de \$90,000 pour l'aider à créer un plan de pension.

L'association, par la voix de son président, Gary Schreider, a indiqué n'avoir encore reçu aucune réponse de la ligue sur cette question. Par ailleurs, elle aura nombre de complications à régler avant de pouvoir lancer son plan de pension, à plus forte raison à l'approche de la création du plan de retraite du gouvernement fédéral, qui deviendra effectif à compter de l'an prochain.

dirigeants du football canadien se sont montrés de bonne foi au cours de rencontres qu'ils eurent au cours des derniers mois avec les membres de l'organisme.

de la ligue plutôt que des équipes afin de protéger celles-ci au cas où elles connaîtraient de mauvaises années", de dire Schreider.

Bill Crothers et l'athlétisme

TORONTO — Bill Crothers a préconisé que les programmes scolaires fassent une meilleure part à la formation athlétique. Le célèbre coureur, sans une déposition qu'il a faite devant le comité sur la jeunesse de la législature ontarienne, a soutenu que les éducateurs devraient insister moins sur les notes de l'étudiant et davantage sur sa participation aux autres activités, telle l'athlétisme.

Quatre instituteurs qui déposaient en même temps que Crothers ont été recommandés qu'on pense davantage à l'utilisation des loisirs et que tous les étudiants du degré secondaire devraient avoir une période quotidienne d'éducation physique.

L'offre faite à Bernard Geoffrion:

"Une autre preuve du dirigisme révoltant que les tout-puissants du hockey exercent sur ce sport"

— Martineau

Bernard Geoffrion, instructeur des As de Québec de la Ligue Américaine de hockey et ancien joueur-étoile des Canadiens de Montréal a dit hier qu'il tenait à poursuivre sa carrière avec l'organisation des Canadiens.

Geoffrion a dit qu'il avait été intéressé, au début de la semaine, par une offre d'un contrat de cinq ans à \$35,000 par année, qui lui a été faite par la direction des Leafs de Toronto.

"J'ai pensé à mon affaire", a dit Geoffrion et je ne suis plus du tout intéressé par cette offre. J'ai fait ma carrière dans le hockey avec le Canadien et je veux la terminer dans leur organisation. Pour l'instant, je suis instructeur des As et je veux le demeurer," a-t-il lancé.

Geoffrion, qui est âgé de 34 ans, est un retiré volontaire du Canadien et il figure sur leur liste à ce titre.

"J'ai consulté le livre des règlements de la Ligue nationale," a-t-il précisé, "et je constate qu'aucune équipe ou aucun propriétaire d'é-

quipe de la ligue n'a le droit de m'approcher." "Boom-boom" qui est à sa deuxième année comme instructeur des As a conduit, ces derniers au championnat de la division est de la Ligue américaine l'an dernier.

Geoffrion a précisé que l'offre lui avait été faite par Stafford Smythe de l'organisation des Leafs.

Pour sa part, le président des As de Québec, M. Gerald Martineau a déclaré en commentant l'offre reçue par Geoffrion, que la direction de l'équipe ne s'opposerait pas et qu'elle laisserait l'entière liberté à Geoffrion de faire son choix.

"Nous n'empêcherons certainement pas un Canadien français de gagner \$35,000 par année, s'il le peut," a dit M. Martineau qui s'est toutefois montré déçu du fait que la direction des As n'ait pas été avisée officiellement de cette offre faite à son instructeur.

"Cette façon d'agir est une autre preuve du dirigisme révoltant que les tout-puissants du hockey exercent sur ce sport."

INTERCOLLEGE

Normand Desjardins, un quart-arrière vedette

Le collège de Montréal est en train de créer un véritable mythe du "quart-arrière", au football intercollégial.

Après avoir aligné durant plusieurs années "le maître", Pierre Bouchard, voici que le club aligne cette année un jeune homme qui connaît des succès fantastiques avec ses passes.

Normand Desjardins. Voilà un jeune homme qui pourrait se créer une carrière enviable chez les professionnels, si seulement cette dernière l'intéresse.

Depuis le début du calendrier, dans la Ligue Intercolleégiale, Normand a accumulé 198 points, et même en restant inactif au cours des deux dernières joutes, ses poursuivants n'auraient à toute fin pratique presque pas de chances de le rejoindre, tellement son avance est confortable.

Normand domine dans six domaines individuels, et seul Jean-Robert Charland (plus grand nombre de verges en moyennes par passe complétée: 21,8, et plus long jeu: 90 verges) a réussi à lui ravir deux honneurs. Et le seul honneur douteux (le plus grand nombre d'interceptions) est détenu par Henri Scarlett, qui s'est fait intercepter sept fois en cinq joutes.

Chez les receveurs de passes, la lutte se fait toujours à deux, le solide François Leduc, des Cactus du collège Notre-Dame, et Raymond Sauriol, du Douze du collège Srasset, mais par contre on souligne l'arrivée dans la mêlée d'un type, Maurice Leclerc, des Électriques de Shawinigan, qui a fait des progrès immenses au cours des deux dernières semaines, si bien qu'il s'est hissé au troisième rang.

Soulignons incidemment que Jean Laurin, des Tribuns de Ste-Thérèse, a capté les neuf passes dirigées en sa direction par le quart-arrière, si bien qu'il est le receveur de passes le plus sûr du circuit.

Chez les porteurs de ballon, René Fisette a perdu beaucoup de terrain sur Claude Mailhot, des Kodiaks du Mont-St-Louis et André Meunier, des Aigles d'Or des Endistes. Quant à Guy St-Jean, qui n'avait presque pas porté le ballon lors des deux dernières semaines, il a repris sa place parmi les meneurs. Mailhot et Meunier se partagent tous les honneurs individuels dans cette catégorie.

Les courses reprennent après une soirée de détente, ce soir, au Parc Richelieu, et le secrétaire Mike McCormac a organisé comme attraction principale, un amble de \$3,000 pour préférés.

L'épreuve mettra aux prises le fameux Fleet Time, des Écuries Maplewood, un excellent ambleur de 3 ans, qui, depuis quelque temps, a été attelé passablement dur, à l'occasion de stakes où il devait se mesurer à Woodlawn Drummond ou Rivaltime. Le handicapeur Bill Slack a décerné une cote matinale de 5-2 à Fleet Time, mais il semble avoir beaucoup de respect pour Bullets, qu'il a coté à 3-1.

En plus de ces deux excellents ambleurs, le peloton réunira également Drummond Widower, un cheval qui n'a pratiquement pas couru cette année et qui devrait être frais et dispos, Novae Scott, qui a déjà gagné en 2:03 et qui peut toujours surprendre J.J. Wann qui a déjà battu de meilleurs chevaux et enfin Starbound, un ambleur qui, il faut le reconnaître, à quelque peu déçu cette année.

INSCRITS AU RICHELIEU

FUTURE DES ELEVEURS DU QUEBEC

- AMBLE — 3 ans — \$3,517 Pas de paris — A 7 h. 30 1. Bénédictine G. Bourget 2. Pine Ridge Adw. B. Côté 3. Meadow Wayne B. Côté 4. Crisp Stone Mir. Y. Plouffe 5. Royal C. Way G. Jutras 6. Cloverland Gordon, McTavish 7. Duce St-Maurice R. Paquin 8. Duce St-Maurice R. Paquin

- PREMIERE COURSE TROT — Conditions — \$1,000 1. Isola Hanover G. Boutrette 2. Tonye Marie L. Pelletier 3. J. R. Prost L. Duquette 4. Belle St-Jacques R. Trudel 5. Northwood Barney G'maison 6. Duce Hanover R. Trudel 7. Royal C. Way G. Jutras 8. Duce St-Maurice R. Paquin

- DEUXIEME COURSE AMBLE — \$800 1. Duchess Day C. Lachance 2. Norma B. S. Gries 3. Crisp Stone Mir. Y. Plouffe 4. Chief Johnston W. Bourgon 5. Penny Chief R. Bolly 6. Julia Herbert J. Lefebvre 7. Franchise M. Hébert 8. Aural éligibles: Robert M. Picard Ronnie Dean Kazmaier

- TROISIEME COURSE AMBLE — Conditions — \$900 1. Sissy Y. Pelchat 2. Newark R. Bouthillier 3. Shafter Palry E. White 4. Chief Johnston W. Bourgon 5. Milton Hanover R. Bardier 6. Just Joe L. Bergeron 7. Step Beyond MacTavish 8. Gay Rhoades J. Gram 9. Castle Hill P. Masse 10. Sissy Y. Pelchat

- QUATRIEME COURSE TROT — Reclamer — \$1,200 1. Dicky Dean Grandmison 2. Miss Baker R. Lachance 3. Gay Baron C. Rochelieu 4. Proper Way M. Gingras 5. Host Charu W. Bourgon 6. Scotch Irish Y. Gamache 7. Cloyd Hanover G. Kazmaier 8. Ducky MacTavish 9. Ducky MacTavish 10. Ducky MacTavish

- CINQUIEME COURSE AMBLE — Conditions — \$1,000 1. Dom Dhu G. Lachance 2. Sargeant Dares MacTavish 3. Midnight A. Gratian, Stewart 4. Melody Smoky P. Hébert 5. Diamond Prince Martineau 6. Northwood Daniel Dupont 8. Miffin Hanover C. St-Jacques 10. Aural éligibles: Joe Brooke L. St-Jacques

- SIXIEME COURSE AMBLE — Conditions — \$1,200 1. Miss Baker R. Lachance 2. Rhythm Man C. Moreau 3. Ridower Patch Y. Pelchat 4. Easy Ace P. Caldwell 5. Peter W. G. Lachance 6. Joseph B. Laird L. Bourgon 7. Dapper Grantan S. G. Plouffe 8. Candy Mountain J. Hébert 10. Aural éligibles: A. Hanna Hickory Meadow A. Villandré

- SEPTIEME COURSE TROT — Conditions — \$1,200 1. Empire Song G. Lachance 2. Newport Rocket M. Gingras 3. Sherbrooke Way R. Gagne 4. Beane Flicka G. Cameron 5. Flemington Riddell Waiters 6. Lena Springwood P. Grenier 7. Faber Mac Mic M. Boutrette 8. Durless Song P. Caldwell 10. Aural éligibles: Pinky Jamie G. Kazmaier

- HUITIEME COURSE AMBLE — Conditions — \$1,400 1. Dicky Dares Y. Gamache 2. Senator Pick Y. Plouffe 3. Le Lion G. Dupré 4. Armbr Davesy P. Leboeuf 5. Ina Johnson G. Lachance 6. Dale Freehill G. Blainey 7. Novae Scott Y. Bourgon 8. Lucky Shot M. Gingras 9. J. J. Wann R. Bolly 10. Starbound G. Kazmaier

- NEUVIEME COURSE AMBLE — Reclamer — \$1,600 1. Fleet Time MacTavish 5-2 2. Bullets G. Lachance 3. Drummond Widow C. Plouffe 4. Novae Scott Y. Bourgon 5. J. J. Wann R. Bolly 6. Starbound G. Kazmaier

- DIXIEME COURSE AMBLE — Reclamer — \$1,600 1. Steady Flash Y. Plouffe 2. Le Lion G. Dupré 3. Wayko C. Pelletier 4. The Saint R. Bouthillier 5. Dale Freehill G. Blainey 6. Minnie Gene Martineau 7. Lucky Shot M. Gingras 8. Steady Flash Y. Plouffe 9. Keyko P. Grenier 10. Mr Fogle G. Kazmaier

FORUM SAMEDI, LE 23 OCTOBRE à 8 heures P.M. HOCKEY — LIGUE NATIONALE DETROIT — VS — CANADIENS

O.F.C. UN WHISKY CANADIEN Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

COMPTABLES AGREÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREÉS DE QUEBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacchière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR & CIE Comptables agréés 159 o., rue Craig, 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIES Comptables agréés 3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601 Ville Mont-Royal

AUDIT, POUPART & CIE Comptables agréés R. Audet, B.A., L.S.C., C.A. G. Poupart, B.A., L.S.C., Compt., C.A. 1073 St-Denis Montréal 10 272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIES Comptables agréés F.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A. G. Borduas, Suite 305, Pellerin, C.A. Yvon Joyal, C.A. 620 ouest, boul. Dorchester Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIES Comptables agréés 1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIES Comptables agréés 50 Place Crémazie, Suite 419 381-5621

PAUL E. BONNIER Comptable agréé 360, St-Jacques Montréal 1 842-4691

CLARKSON, GORDON & CIE Comptables agréés R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A. M. Camirand, S.A., M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A., D.J. Gilmore, C.A. J.B. Glick, C.A., A.W. Gilmour, C.A. G. Gingras, C.A., J.P. Graveline, C.A. G.P. Keeping, C.A., K. MacKenzie, C.A. J.D. Morrison, C.A., R. Normandeau, C.A. D.C. Scott, C.A. Associés-résidents Montréal — Québec

COURTOS, FREDTTE, CHARTETTE & CIE Comptables agréés Montréal — Québec

507 Place d'Armes Montréal 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE Comptables agréés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE Comptables agréés J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. 57 ouest, Saint-Jacques VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHE Comptables agréés J.-Arthur Deschamps, C.A. René Grothe, C.A. 1411 Crescent, Montréal 25 VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS BOUDREAU, HUARD & ASSOCIES Comptables agréés Aimé Galarneau, C.A. Jacques Desmarais, C.A. Jacques Boudreau, C.A. Donat Huard, C.A. 237 o., boul. Saint-Joseph Tél.: 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIES Comptables agréés Roger Gauvin, C.A. J.-G. Ducharme, C.A. Jean-Paul Rouleau, C.A. Georges Prenovost, C.A. Bernard Dumais, C.A. Louis-P. Brault, C.A. Pierre Lalonde, C.A. 561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 Tél.: 381-8011

GERARD LEBELLE Comptable agréé 80 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables agréés Bernard F. Lachance, C.A. Pierre Y. Brousseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Morin, C.A. Georges Gagnon, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 — 381-9323

LAFONTAINE, BEDARD & BERTRAND Comptables agréés Georges Lafontaine, L.S.C., C.A. Réal Bertrand, C.A. 7516, Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal 12 — Tél. RE. 1-1911

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENECAL Comptables agréés H. Lavalée, C.A., R. Béard, C.A. R. Lyonnais, C.A., G. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A., P. Béard, C.A. M. St-Onge, C.A., R. Sénécal, C.A. M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A. Paul Hébert, C.A., Sincé 215, rue St-Jacques, Montréal Tél.: 849-7791 Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & CIE Comptables agréés Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A. 435 est, rue Laurier MONTREAL 276-2638

KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agréés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563

GERARD LEBELLE Comptable agréé 80 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables agréés Bernard F. Lachance, C.A. Pierre Y. Brousseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Morin, C.A. Georges Gagnon, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 — 381-9323

LAFONTAINE, BEDARD & BERTRAND Comptables agréés Georges Lafontaine, L.S.C., C.A. Réal Bertrand, C.A. 7516, Chemin de la Côte-des-Neiges MONTREAL 12 — Tél. RE. 1-1911

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENECAL Comptables agréés H. Lavalée, C.A., R. Béard, C.A. R. Lyonnais, C.A., G. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A., P. Béard, C.A. M. St-Onge, C.A., R. Sénécal, C.A. M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A. Paul Hébert, C.A., Sincé 215, rue St-Jacques, Montréal Tél.: 849-7791 Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & CIE Comptables agréés Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A. 435 est, rue Laurier MONTREAL 276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE Comptables agréés R. Lemire, C.A., G. St-Robert, C.A. 33 ouest, St-Jacques, ch. 505 Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE Comptables agréés J. E. Maheu, C.A., A. Noël, C.A. R. Maheu, C.A., B. Robert, C.A. R. Fagnolo, C.A., R. Fortin, C.A. G. Amideanu, C.A., G. Landry, C.A. L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A. M. LeTissier, C.A., Y. Lacombe, C.A. A. Harel, C.A., J. Côté, C.A. G. Normandeau, C.A., A. Gaudet, C.A. Yvergue, C.A. 507 Place d'Armes Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE Comptables agréés René de Cotret, Ostiguy, Hébert, St-Arnaud, Gosselin, Verrier, Beauchemin & CIE Y. Normandin, C.A., J. R. de Cotret, C.A. P.-E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A. A. Côté, C.A., C. Hébert, C.A. G. Normandin, C.A., P. de Cotret, C.A. A. Rousset, C.A., A. St-Arnaud, C.A. J.-J. Lecavallier, C.A., C. Gosselin, C.A. A. Massé, C.A., R. Verrier, C.A. G. Lefebvre, C.A., Beauchemin, C.A. 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — 866-2891 Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

MCDONALD, CURRIE & CO. COOPERS & LYBRAND Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 875-5140 Bureaux à travers tout le Canada

GILLES MÉNARD, Comptable agréé 3310, avenue Maplewood Appartement 9 Montréal, Qué. RE. 7-9725

MERCIER, ROY & CIE Comptables agréés Gaston Mercier, C.A. Robert Roy, C.A. 3165 est, Ste-Catherine Montréal — 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE Comptables agréés Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Régis Gauthier, C.A. Marcel Saint-Denis, C.A. Jacques A. Martin, C.A. (Associé Joliette) 360 O., St-Jacques, local 1225 842-9131

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO. Comptables agréés R.J.P. Dawson, C.A., J.F. Lewis, C.A. C.A. Proulx, C.A., W.G. Hoop, C.A. A.C. Shackelford, C.A., G. Bédard, C.A. Miller Chase, C.A. G. St-Georges, C.A. Associés-résidents Halifax, St. John's, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau, Bahamas, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES Comptables agréés C.A. Desroses, C.A. Fernand Rheault, C.A. 210 o., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN Comptables agréés L.D. Viau, C.A., Lionel Robin, C.A. Jacques R. Chabot, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A. 4926 Ave. Verdun, Verdun P.Q. 9-3871

HOCKEY

LIÈGE AMÉRICAIN Hémery & Québec LIGUE JUNIOR "A" Peterborough & Hamilton C.E.S.O.I.R. Los Angeles & Baltimore LIGUE JUNIOR ONTARIO St. Catharines & Niagara Falls Toronto & Kitchener

CLASSEMENT LIGUE AMÉRICAIN (DIVISION EST) G P N Pp Pp Pp Pp Pp Providence 2 0 0 6 4 4 Québec 1 1 1 10 5 3 Hémery 1 1 1 10 10 3 Baltimore 1 1 0 7 3 2 Springfield 0 0 0 0 0 0

(DIVISION OUEST) G P N Pp Pp Pp Pp Pp Rochester 1 1 0 7 7 2 Pittsburgh 1 1 0 1 6 2 Cleveland 0 0 0 0 0 0 Buffalo 0 1 0 3 6 0

LIGUE JUNIOR "A" G P N Pp Pp Pp Pp Pp Oshawa 2 0 2 13 2 6 Kitchener 2 0 0 20 11 5 Peterborough 2 0 1 16 9 5 Niagara Falls 2 0 0 10 5 4 St. Catharines 2 1 4 20 20 2 Toronto 1 1 0 12 10 2 Hamilton 1 2 0 15 16 2 Montréal 0 0 0 8 13 1 London 0 4 0 5 21 0

# Vingt à trente bases de fusées russes sont en construction près de Hanoï

WASHINGTON — De vingt à trente bases de fusées sol-air de construction soviétique ont été repérées au Nord-Vietnam, déclare-t-on de source informée à Washington. Il s'agit de bases fixes et la plupart d'entre elles n'ont pas atteint le stade opérationnel.

Il existe par surcroît un nombre indéterminé de tracteurs lance-fusées qui se déplacent de temps à autre. Le Pentagone décline de commenter cette information. Dans les milieux officiels on se borne toutefois à rappeler que le département de la défense a identifié huit bases de fusées "Sam" (Surface to Air Missiles) autour de Hanoï. Cinq de celles-ci sont fixes. Elles n'ont pas été attaquées par les avions américains et n'ont pas non plus été exposées à leur bombardement. Après que deux bases

mobiles nord-vietnamiennes furent entrées en action en juillet contre un chasseur de l'aéronavale américaine, l'aviation en a démolie une et endommagé l'autre. La semaine dernière enfin, une autre base mobile de missiles sol-air, au Nord-Vietnam, a été attaquée par un appareil américain. Elle a peu après été détruite, rappelle aussi les milieux officiels américains.

# Réquisitoire contre un "grand Dragon" du KKK

WASHINGTON — L'audition du "Grand Dragon" de Caroline du Nord, James Jones s'est poursuivie hier devant la Commission des activités anti-américaines et c'est un véritable réquisitoire que M. Donald Appell, enquêteur de la Commission a dressé devant Jones toujours muet.

Jones a été accusé : — de s'être fait payer deux voitures : une Cadillac et une Dodge par les membres du Klan. — d'avoir fait un faux rapport sur l'état des finances du Klan lors d'une réunion du Klan tenue en août dernier. — d'avoir envoyé nombre de lettres confidentielles demandant à des sympathisants de faire des dons au Klan même s'ils ne pouvaient pas y adhérer. — d'avoir créé un "fonds d'entraide" au profit du Klan auquel tout membre devait payer un dollar chaque fois qu'un membre du Klan mourait, fonds qui fit d'énormes bénéfices. — d'avoir ordonné aux membres du Klan de signer des polices d'assurance médicale qui, elles aussi, permirent d'importantes rentrées d'argent.

Pour la première fois depuis le début des interrogatoires des membres du Ku Klux Klan, la Commission parlementaire d'enquête sur les activités anti-américaines a abordé le problème des actes de violence perpétrés par des membres du Klan.

Après avoir interrogé James Jones, "Grand Dragon" sur des problèmes financiers, M. Appell lui a demandé s'il était vrai qu'un certain Raymond Mills, membre du Ku Klux Klan, accusé d'avoir lancé des bombes le 24 janvier dernier à New Bern (Caroline du Nord) ait plaidé coupable et que le Klan l'ait délégué pour aller lancer une souscription pour réunir les fonds en vue de sa défense.

De son côté M. Willis, président de la Commission a demandé : "Reconnaissez-vous que votre organisation qui prétend être opposée à la violence, n'a jamais expulsé un membre connu pour avoir commis des actes de violence ?" James Jones s'est abstenu de répondre à ces questions, invoquant toujours le 5e amendement.

# Londres: le projet d'ANF peut être un élément de discussion

LONDRES — "Le projet de force nucléaire atlantique (ANF) reste toujours la solution proposée par la Grande-Bretagne pour résoudre le problème du partage des responsabilités nucléaires au sein de l'OTAN", a déclaré hier soir le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, au cours d'une conférence de presse tenue quelques heures après son retour d'un voyage au Japon, en Corée du Sud et à New York.

Le ministre britannique a indiqué toutefois que le projet de force nucléaire atlantique doit être examiné par d'autres pays que la Grande-Bretagne et dans un autre contexte. Il a ajouté que l'accord mis actuellement sur le projet de l'ANF est

susceptible de plaire aux Soviétiques mais que par contre il risque d'être interprété par les Allemands comme une mesure de discrimination à leur égard.

Le ministre avait tout d'abord déclaré qu'un traité sur la non-dissémination nucléaire est désirable. Il avait également souhaité qu'un accord sur les responsabilités nucléaires intervenne au sein de l'OTAN. "La question de l'ANF, a progressé plutôt lentement au sein de l'Alliance atlantique, a ajouté M. Stewart. Il faut également prendre note de certaines opinions exprimées par l'Union soviétique au sujet de la non-dissémination et ne pas oublier non plus qu'un nouveau gouvernement allemand est formé à la suite des élections".

De l'avis du secrétaire à la défense McNamara, disent enfin les cercles précités, les installations de missiles sol-air qui n'attaquent pas les avions américains au Nord-Vietnam ne figurent pas sur les listes d'objectifs prioritaires du commandement américain, notamment les bases fixes protégées à Hanoï.

SAIGON — Le Vietcong a considérablement desserré hier son étreinte autour du camp des forces spéciales de Plei Me qu'il encerclait depuis deux jours et qui semblait vouloir assiéger comme ce fut le cas du poste de Duc Co.

La défense de Plei Me, situé à 25 milles au sud-ouest de Pleiku, a entraîné une recrudescence de l'activité aérienne et l'envoi de plusieurs compagnies hélicoptères. 428 sorties ont été effectuées par les avions américains tandis que deux destroyers bombardaient les positions côtières du Vietcong.

Un porte-parole américain a déclaré hier matin que la pression autour de Plei Me avait surtout consisté en tirs de harcèlement, mais qu'il n'y avait jamais eu d'attaque du camp par les rebelles. Aucun des avant-postes qui protègent le camp n'a subi d'attaque.

Les bombardements de zones Vietcong par les "B-52" stratégiques venus de l'île de Guam se poursuivent; hier matin les appareils géants ont effectué le 19 cinquième

raid au Sud du 17e parallèle en bombardant trois zones de la province de Binh Dinh, situées à 60 milles au nord-ouest de Qui Nhon et à 300 milles, au nord-est de Saigon, dans le Centre-Vietnam.

Dans la province de Quang Tri, à 630 milles. Au nord-ouest de Saigon, les Vietcong ont déclenché une opération qui a duré de minuit à cinq heures hier et qui leur a permis de pénétrer dans le poste de Bao Cang défendu par un bataillon gouvernemental. Ils ont fait sauter un dépôt d'obus et détruit un canon de 155, un camion et un bulldozer.

Bilan des pertes — Le bilan hebdomadaire publié par le gouvernement américain indique que 259 Vietcong ont été faits prisonniers au cours de la semaine se terminant le 16 octobre. C'est le chiffre le plus élevé enregistré jusqu'ici. À la fin août, 235 Vietcong avaient été capturés en une semaine.

Selon le bilan, les pertes américaines sont de 35 tués, 205 blessés et un disparu. Les chiffres de la semaine précédente étaient respectivement de 49, 113 et 4.

De leur côté, les forces gouvernementales ont eu 662 tués, blessés et disparus. Elles ont en outre perdu 161 armes.

Le bilan indique d'autre part que 684 Vietcong ont été tués et que 182 armes ont été prises.

# M. Johnson est retourné à la Maison-Blanche

BETHESDA — Le président Johnson a quitté l'hôpital naval de Bethesda hier pour regagner la Maison-Blanche, après avoir reçu un "feu vert" complet de ses médecins dans la matinée.

Le chef de l'exécutif, qui avait décidé cette fois de ne pas prendre l'hélicoptère qui lui sert d'ordinaire pour ses déplacements, est monté en voiture peu après 1 heure p.m. pour rejoindre la capitale sous bonne escorte policière.

Un peu amaigri dans son complet gris foncé, M. Johnson, qui marchait néanmoins d'un pas lesté en arborant un large sourire a fait preuve d'une activité considérable au moment de quitter l'hôpital. Avant de monter dans sa voiture, rangée devant une porte de côté de l'hôpital naval, M. Johnson a tenu à rendre visite à une salle abritant une soixantaine de "marines" blessés au combat au Vietnam.

Le chef de l'exécutif a pris le temps de bavarder un peu avec la plupart d'entre eux en s'arrêtant au passage au chevet de quelques grands blessés pour leur dire qu'il était "très fier" d'eux.

À plusieurs reprises, le président a déclaré à ces "marines" : "C'est avec le cœur lourd que j'ai donné les ordres que vous avez exécutés", mais en ajoutant chaque fois encore qu'il était fier de la manière dont ils s'étaient acquittés de leur devoir.

# Le dialogue reprend entre l'Angleterre et la Rhodésie

LONDRES — Avec le départ annoncé officiellement de M. Wilson pour Salisbury, le dialogue entre les deux capitales a repris.

Le premier ministre britannique a fait là un geste spectaculaire destiné à la fois à aider une solution et à rassurer ceux des Britanniques qui s'étaient montrés plus favorables aux thèses de M. Smith depuis que celui-ci avait avancé mercredi sa proposition de traité spécial garantissant le respect de la constitution de 1961.

M. Wilson considère que cette offre mérite considération. Il souligne cependant dans son message au premier ministre rhodésien que le gouvernement britannique reste sur ses positions en ce qui concerne la nécessité de faire accepter les bases de l'indépendance rhodésienne par le peuple de Rhodésie dans son ensemble. C'est-à-dire qu'il continue de préconiser l'organisation d'un référendum.

Une telle proposition paraît à première vue inacceptable au gouvernement Smith, qui l'a d'ailleurs déjà rejetée au cours des pourparlers de Londres.

Le chemin à parcourir avant d'aboutir à un accord est donc encore très long. Mais il est important de remarquer que M. Smith a déjà fait quelques concessions: par exemple, en acceptant de recevoir M. Wilson, il accepte en même temps que celui-ci consulte les dirigeants de l'opposition rhodésienne et notamment les leaders africains actuellement emprisonnés, ou placés en résidence forcée.

La décision de M. Harold Wilson, chef du gouvernement britannique, de venir en Rhodésie, "ne signifie pas que les négociations (sur l'indépendance rhodésienne) seront reprises. Elles ont pris fin à Londres et je ne vois pas de raison de les rouvrir", a cependant déclaré, hier soir, M. Ian Smith, dans une interview radio-télévisée.

Le chef du gouvernement rhodésien a déclaré, d'autre part, qu'il estimait qu'une déclaration unilatérale d'indépendance était toujours sa "carte maîtresse".

# La situation s'aggrave en Argentine

BUENOS AIRES — La situation s'aggrave en Argentine. La Confédération générale du travail dominée par les Péronistes, qui compte quelque deux millions de travailleurs, vient de décréter un arrêt total du travail à partir de jeudi soir minuit pour protester contre la mort d'un gréviste tué dans l'après-midi aux environs de Buenos Aires au cours des

bagarres qui ont opposé la police aux manifestants. Certains syndicats dissidents ont refusé toutefois de suivre l'ordre de grève lancé par la C.G.T.

Les événements se précipitent donc, onze jours après l'arrivée à Buenos Aires d'Isabel Peron dont la présence fut à l'origine des sérieux troubles, qui ont mis aux prises les

jeunesses antipéronistes, les organisations syndicales péronistes et la police. L'atmosphère de malaise qui régnait en Argentine, et plus spécialement à Buenos Aires, depuis l'arrivée de la femme de l'ancien dictateur, s'était aggravée dimanche lorsque la police interdit le grand meeting organisé pour commémorer le vingtième anniversaire de la révolution péroniste. Pendant plus de sept heures des groupes péronistes ont livré une véritable bataille rangée contre de très importantes forces de police qui, finalement, les empêchèrent de tenir la manifestation prévue.

Les hostilités entre le gouvernement et la C.G.T. étaient donc ouvertement déclarées. La C.G.T. mit rapidement au point un plan d'agitation. Des grèves de courte durée étaient déclenchées, hier matin, dans plusieurs centres industriels des faubourgs de Buenos Aires.



## AUX QUATRE COINS DU MONDE

### Départ de l'ambassadeur Alphan

WASHINGTON — L'ambassadeur de France aux Etats-Unis et Madame Hervé Alphan ont fait mercredi leurs adieux définitifs à Washington, aux innombrables amis — officiels et personnels — qu'ils se sont faits après un séjour de plus de neuf ans dans la capitale américaine. M. Alphan succède à M. Eric de Carbonnel au poste de secrétaire général du ministère des affaires étrangères. C'est M. Charles Lucet, directeur politique au Quai d'Orsay qui a été désigné comme nouvel ambassadeur de France aux Etats-Unis. Il est attendu à la fin du mois de novembre.

### Le sommet afro-asiatique

ALGER — L'Algérie a reçu mandat du comité préparatoire de la conférence afro-asiatique de s'enquérir "par les voies diplomatiques ou toute autre voie qu'elle jugera utile" de la participation à la date prévue des pays d'Afrique et d'Asie à cette conférence.

### Une constitution du Malawi

LILONGWE. (Malawi). — Le parti du congrès du Malawi (gouvernemental) a adopté, au cours de sa session annuelle, un projet de constitution républicaine en vue de la proclamation de la république, le 6 juillet prochain. A cette date, le Dr Kamuzu Banda, premier ministre dont la candidature a été la seule à être retenue par le parti gouvernemental, deviendra président.

### Menace pakistanaise

NATIONS UNIES — Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité le 19 octobre, le représentant de l'Inde à l'ONU, M. G. Parthasarathi signale au Conseil de sécurité que les forces pakistanaises renforcent leurs positions et construisent des casernes dans les secteurs de Naushahra et Akhnur, au Cachemire et dans le secteur de Sialkot au Punjab.

### Expulsion des mercenaires du Congo ?

ACCRA — Le Congo-Léopoldville aurait décidé d'expulser les conseillers étrangers et les mercenaires blancs dont les activités au Congo étaient liées à la présence de M. Tschombé à la tête du gouvernement, déclare-t-on de source proche de la délégation congolaise à Accra.

La raison de la popularité grandissante de ce whisky écossais ...se trouve dans ce bref



# paragraphe

...pour une raison inconnue, il y a 34 ans, le Grand Macnish était coté à prix populaire en Amérique du Nord. Ailleurs il se vendait, et se vend encore, à prime. Il est, par conséquent, au Canada, non seulement l'un des plus fameux whiskys écossais, mais aussi l'un des meilleurs que l'on puisse se procurer.

La première chose que l'on remarque c'est votre paletot

Des centaines de paletots vous sont offerts chez Dupuis à ce prix exceptionnel. 100% drap de laine importé au fini velours à épaules régulières ou miraglan, devant droit à 3 boutons, poches à rabat. Tailles 35 à 46 en gris, bleu ou noir. Ordinairement 65.00 et 75.00 — SPECIAL DUPUIS 51.00

5.00 par mois en 12 mensualités  
COMPOSEZ 842-6171  
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 418

# DUPUIS

POUR

# LETTRE

DUPUIS 843 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL